

LES NEWS
DU BÉLIER



juillet 2025

LES NEWS
LE BULLETIN MUNICIPAL
DU BÉLIER

#97



RÉDACTION & CONTRIBUTIONS :

Mairie de La Clusaz
et acteurs de la vie locale.

CRÉDITS PHOTOS :

Mairie de La Clusaz
A.-C. Dugéy
Florence Bougery
Elodie Charvet
Esther Frossard-Monod
Marion Neyraud
SEML La Clusaz
Julie Mugniery
Pierrick Aubert
SATELC
Club des Sports
Photos des Associations
Ecole Notre-Dame
Sapeurs-pompiers La Clusaz
Concerts 99
Jasiane Mermillod
Emmanuel Mastre
Aziz Benkirich
Maxime Algis
Pierre Gouineau
Pierre Moulet
C. Hudry
Tibby Valtard
German Fawre-Félix
Sport Premium
Orca Drone
IGA-Claes
Profilis Etudes
W/M Architectes
Solis Architectes
Buro Architectes
SOGIM-EDIFIM-PVG
Attitude Info
COVI
RET
Ministère de l'Environnement
et de la Transition écologique
Freepik
Images libres de droits.

Couverture et 4^e de couverture : Tibby Valtard



Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse cette nouvelle édition du Bulletin municipal de La Clusaz. Celui-ci est l'occasion de partager avec vous nos actions, nos projets et de vous faire part des perspectives qui nous animent pour l'avenir de notre village, de notre station.

L'année 2024 a été particulièrement riche en événements et en réalisations, marquée par une collaboration toujours aussi forte entre la Mairie, l'Office de Tourisme, la SATELC et le Club des Sports, des partenaires qui œuvrent chaque jour pour offrir à La Clusaz des solutions innovantes et adaptées aux enjeux auxquels nous faisons face.

Ce fut aussi une année placée sous le signe de l'échange autour du **plan d'avenir de notre village**. Quatre grands mots clés nous guident dans la réalisation de ce plan : conscience, responsabilité, action et partage.

ÉDITO



1	2	3	4	5	6	7
P. 4 à 11. RÉTROSPECTIVE	P. 12 à 15. TRANSITION - ENVIRONNEMENT	P. 16 à 19. PLAN D'AVENIR	P. 20 à 24. FINANCES	P. 25 à 27. ÇA BOUGE DANS LES SERVICES	P. 28 à 32. VIE LOCALE : HABITAT ET VIE LOCALE	P. 33 à 47. VIE LOCALE : MILIEU ASSOCIATIF
					P. 48 à 50. VIE LOCALE : SÉCURITÉ DU VILLAGE	P. 51 à 54. AMÉNAGEMENT MONTAGNE



BULLETIN MUNICIPAL 2025 MAIRIE DE LA CLUSAZ

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Didier Thévenet

#97

- **La conscience** des enjeux et des défis auxquels nous devons faire face, parmi lesquels le changement climatique et l'adaptation de notre économie. Mais aussi la nécessité impérieuse de trouver des solutions pour rendre le logement accessible à nos jeunes, et ainsi favoriser leur installation et leur avenir à La Clusaz.

- **La responsabilité** qui nous incombe d'initier des projets et de porter des dossiers pour répondre aux enjeux que nous devons relever ensemble. C'est un travail de longue haleine, mais essentiel pour assurer un avenir durable à notre communauté.

- **L'action** qui, bien évidemment, donnera des résultats tangibles dans tous les domaines d'intervention de la collectivité et de ses partenaires. C'est par l'action collective que nous construirons l'avenir de La Clusaz.

- Enfin **le partage**, qui nous permettra d'avancer ensemble dans une vision commune.

En plus de toutes les réalisations de l'année (panneaux photovoltaïques sur le toit de la crèche, rénovation de la chapelle du Var, aménagement des abords du lac des Confins, rénovation de l'Espace Aquatique, Grange des Minis, etc.), un des événements marquants de l'année 2024 a été l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 aux Alpes françaises. Ce succès est une grande fierté pour nous et La Clusaz sera au cœur de la fête avec l'accueil des épreuves de ski de fond sur le site des Confins. Ce projet représente une opportunité unique pour notre village et nous nous préparons à accueillir cet événement d'ampleur internationale avec responsabilité et ambition.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin, en espérant qu'il dresse le panorama le plus complet possible des nombreuses actions et projets en cours. Soyons tous unis pour faire de La Clusaz un village toujours plus dynamique, innovant et tourné vers l'avenir.

Bien à vous,

Didier Thévenet, Maire de La Clusaz.

SOMMAIRE

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
P. 55 à 58. TOURISME	P. 59 à 61. ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS	P. 62 à 63. NOUVELLES TECHNOLOGIES	P. 64 à 70. TRAVAUX	P. 71 à 73. ÉDUCATION - JEUNESSE - CULTURE	P. 74 à 75. AGRICULTURE	P. 76 à 77. URBANISME	P. 78 à 80. PATRIMOINE	P. 81 à 87. INFOS PRATIQUES & ÉTAT CIVIL	P. 88 à 90. NOS PARTENAIRES	P. 91. S'INFORMER



> RÉTROSPECTIVE

Retour sur l'année
2024



1 2 3 4 5 6 7 8 9



10 11 12 13 14 15 16 17 18



• 25 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



> Le maire, Didier Thévenet, entouré des élus et acteurs locaux, a présenté ses vœux à la population à la salle des Fêtes. L'événement a permis de faire le point à mi-mandat, de dresser le bilan de l'année écoulée et de donner les perspectives pour l'avenir du village, avant un échange convivial avec les habitants, les résidents et tous les acteurs de la vie locale, venus en nombre, que la Commune remercie pour leur présence. Un récapitulatif de la soirée a été publié, comme d'habitude, dès le lendemain sur le site internet de la Mairie.

• 26 janvier

CÉRÉMONIE DE REMISE DE FOURRAGÈRES



> La cérémonie de remise de fourragères de la Légion d'honneur et de la Croix de la valeur militaire à la section « Verdun » du lieutenant Screm du 27^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) s'est tenue sur la place du village, en présence de Monsieur le Maire, des officiels et d'anciens combattants.

Présidée par le colonel Jean-Gaël Le Flem, chef de corps du 27^e BCA, la cérémonie met à l'honneur une unité militaire ou civile pour faits de guerre ou de bravoure exemplaires. La population et les vacanciers ont assisté à la parade militaire, menée par la fanfare du bataillon.

• 13 février

CARNAVAL

> Les services de la station ont encore fait preuve d'imagination pour créer les chars du fameux Carnaval, haut en couleur! Le cortège, parti du Bossonnet, a enflammé les rues du village tout au long du parcours jusqu'à la place de l'Eglise, où des stands de dégustation attendaient les carnavaliers qui ont prolongé la fête dans le village.



• Mars

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE (SIA)

> Les représentants de La Clusaz au 60^e SIA à Paris ont ramené trois belles médailles! Alicia Donzel-Gonet de la Ferme des Corbassières (GAEC) a décroché le bronze lors du Concours général agricole pour la vache « Rousty ». L'EARL Plan a remporté l'or dans la catégorie AOP Reblochon fermier.



Et la Distillerie des Aravis s'est aussi vu décerner l'or pour son gin des Aravis (concours « Eaux-de-vie »). Bravo à tous pour ce savoir-faire d'exception.

1 RÉTROSPECTIVE

• 27 mars

RÉUNION DE QUARTIER



> Ce nouveau format de réunion de proximité, lancé fin 2022 et propice au dialogue et au partage, permet aux élus d'aller à la rencontre des habitants et d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Après un rendez-vous aux Confins le 27 mars, ce cycle de réunions s'est conclu par un 5^e rendez-vous au Bossonnet le 29 mai. Un franc succès pour chacune de ces rencontres qui contribuent à la dynamique de la vie citoyenne du village.

• 12 avril

RETOUR DES CHAMPIONS



> Lors du traditionnel retour des Champions, 28 athlètes de 10 disciplines sportives (hiver et été) ont partagé leurs moments marquants de la saison. Cet événement, qui honore les sportifs de La Clusaz, s'est conclu dans une ambiance joyeuse avec un concert live.

• 8 mai

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

> Le maire et les élus ont commémoré le 8 mai 1945 devant le monument aux Morts, en présence des anciens de l'AFN et de l'orchestre d'harmonie L'Écho des Aravis. La cérémonie s'est conclue par un pot de l'amitié à la salle Sainte-Thérèse.

• 28 mai

ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION NORVÉGIENNE

> Une délégation norvégienne de la région de Telemark a rencontré les acteurs des Aravis lors d'un voyage d'études organisé par Atout France, l'agence de développement touristique national. Accueillis à La Clusaz par l'équipe de l'Office de Tourisme et des élus de la Mairie, ils ont échangé sur les bonnes pratiques concernant l'agropastoralisme, l'environnement, la culture et le tourisme.

• 7 juin

INAUGURATION DE...

la Chapelle du Var

> Après des mois de travaux sous l'impulsion de la Mairie de La Clusaz pour mener à bien une restauration intégrale, la chapelle du Var — fondée en 1676 — est de nouveau ouverte au public et une inauguration officielle a eu lieu le 7 juin.

Plus d'informations en pages «Travaux»



• 3 juillet

INAUGURATION DE LA GRANGE DES MINIS



> Le maire et les élus ont eu le plaisir d'inaugurer la Grange des Minis — nouvelle orientation estivale de la patinoire — et ses espaces ludiques dédiés aux plus petits. Le 3 juillet, la population de La Clusaz a été invitée en avant-première à découvrir, en famille, les différents univers de la montagne, entre jeux de construction, de manipulation et parcours de motricité, avant l'ouverture officielle le 6 juillet, pour tout l'été.

Plus d'informations en pages «Équipements de Loisirs»

• 24 juillet

DÉSIGNATION OFFICIELLE DES ALPES FRANÇAISES POUR ACCUEILLIR LES JOP 2030



> Lors de sa 142^e session tenue à Paris, le Comité international olympique (CIO) a désigné officiellement les Alpes françaises pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, avec — dans ce cadre — La Clusaz pour les épreuves de ski de fond et Le Grand-Bornand pour les épreuves de biathlon. Le matin, plus de 200 jeunes des clubs des sports des Aravis étaient réunis pour suivre et fêter cette annonce, diffusée sur un grand écran installé au stade intercommunal de football des Aravis au Grand-Bornand, avant de participer à des mini-olympiades.

• 29 juillet

1^{ÈRE} ÉDITION DU DÉFILÉ DE MODE ATTITUDE ALTITUDE



> Le 29 juillet, les commerçants du village organisaient le premier fashion show vintage et haut-savoie : « Attitude Altitude ». Ce fut l'occasion de découvrir le style chavé à l'état pur, dans la joie, l'authenticité et la bonne humeur !

• 3 et 4 août

KERMESSE ET FÊTE DE L'ÉCOLE



> Organisée par l'OGEC et les associations de l'école Cité Notre-Dame avec le soutien de l'Office de Tourisme, la kermesse a, cette année encore, été le point de rencontre festif et convivial de toutes les générations de Cluses. Dans la cour de l'école, divers stands d'animation ont réjoui les petits et les grands, au son de la musique du groupe Lou Socali et de l'harmonie L'Écho des Aravis.

1 RÉTROSPECTIVE

• 11 août

FÊTE DU REBLOCHON ET DE L'ARTISANAT



> Agriculteurs, artisans et moutonniers s'étaient donné rendez-vous pour la traditionnelle Fête du reblochon et de l'artisanat à La Clusaz, avec l'aide d'environ 300 bénévoles. Plusieurs milliers de personnes ont assisté aux diverses animations présentant la vie rurale, les traditions d'antan, les savoir-faire ancestraux et à la parade de chars. Les bénéfices de l'événement organisé par Yvan Donzel, président des agriculteurs, et René Gallay, chef des artisans, ont été reversés à une association caritative.

• 20 août

81^e ANNIVERSAIRE DU MAQUIS DES CONFINES



> La commémoration du maquis des Confin, 81 ans après l'attaque du camp de la Lanchette, a débuté à la nécropole de Morette, en présence de Monsieur le Maire, avant une cérémonie d'hommage devant le monument aux Morts à La Clusaz, puis à la chapelle des Confin et devant la stèle du Souvenir français. Jean-Claude Thovex, François Cavagnaud et Pierre Collomb-Clerc, témoins de l'époque, ont partagé leurs souvenirs, avant un pot de l'amitié avec les personnalités civiles et militaires, familles et habitants des Confin.

• 15 septembre

FOIRE DE LA CROIX

> La Foire de la Croix a débuté avec le concours du meilleur reblochon, remporté par la famille Donzel. Les Clavel de la vallée Blanche, les Giguet de la combe de Borderan, les Gallay du crêt Braffaz et les Agnellet de la Ferme du Plan ont pris la suite du classement. Ces cinq exploitants ont été sélectionnés pour le concours cantonal 2025. Deux vaches d'Abondance de la Ferme de Corbassières ont été élues Reine et Princesse de la foire. L'événement, qui célèbre le savoir-faire des éleveurs en montagne, s'est conclu par un concours de chevaux.



• 17 septembre

INAUGURATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

> Dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) accueillie à La Clusaz, Monsieur le Maire a inauguré, en présence des élus de la commune et des membres de l'association, l'installation de 200 panneaux photovoltaïques sur le toit du pôle Enfance, succès technique et engagement concret de la Commune pour un avenir plus durable.

> Plus d'informations en pages «Transition»



• 17 et 18 septembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMSM



> Les membres de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) étaient réunis à La Clusaz pour leur assemblée générale annuelle, occasion de se mobiliser face aux enjeux communs, entre changement climatique, diversification de l'économie, habitabilité, préservation et gestion des ressources, emplois et durabilité. Edgar Grosperon est intervenu en tant que conférencier auprès des édiles.

• 12 octobre

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DU LAC DES CONFINES



> Après les panneaux photovoltaïques sur le toit du pôle Enfance, l'inauguration des nouveaux aménagements du lac des Confines a eu lieu le 12 octobre. Le chemin piéton autour du lac a été redessiné, stabilisé et élargi. Une aire de jeux en bois a été aménagée au sud du lac. Des tables de pique-nique sont venues compléter cette zone de détente, avec des plateformes en bois pour profiter de la vue sur la chaîne des Aravis.

> Plus d'informations en pages «Travaux»

• 12 octobre

RÉUNION DES CLASSES EN 9



> Cinq ans après leur dernière réunion, les « classes en 9 » étaient au rendez-vous à la Croix-Fry : 73 participants ont partagé un déjeuner festif et dansé sur les airs d'accordéon de Christophe Pessey. La doyenne, Jeannette Pollet-Thiollier, a été honorée.

• 16 octobre

LE CCAS SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE



> La Commune soutient chaque année la campagne Octobre Rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. En octobre, le CCAS a mis des tirelignes à disposition chez les commerçants pour récolter des dons. Le 16 octobre, un vernissage a mis en valeur l'exposition d'une série de portraits d'acteurs locaux qui ont participé à un shooting photo pour la bonne cause. Grâce à ces initiatives, 760 euros ont été collectés pour le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein de Haute-Savoie (CFDCS 74). Merci à tous les participants.

1 RÉTROSPECTIVE

• 23 au 26 octobre

LES ARAVIS AU DÉPART DU VENDÉE GLOBE

➤ Le maire et des adjoints de la Commune étaient aux Sables-d'Olonne pour soutenir Yannick Bestaven, ambassadeur du village et vainqueur du Vendée Globe 2020, avant le départ de la course le 10 novembre. Ce déplacement, dans le cadre d'une promotion touristique commune entre La Clusaz et Le Grand-Bornand, a été marqué par une réception « entre montagnes des Aravis et océans » au Village du Vendée Globe 2024, qui a réuni 150 invités, équipes, sponsors et élus impliqués dans l'événement.



• 26 octobre

FÊTE DES MOUTONS ET DES CHÈVRES



➤ Les éleveurs des Aravis étaient réunis le dimanche 26 octobre au Champ Giguët pour la Fête des moutons et des chèvres, avec au programme des démonstrations de tonte de moutons et des concours de chiens de troupeau et de fromages. À noter, la 2^e place du Petit Agnellet au concours « tomme de brebis ». Côté chiens de troupeau (sur les 14 participants) : 1^{er} Fabrice Perillat, 2^e Anthony Perillat et 3^e Eddy Clavel.

• 3 novembre

LES CLASSES EN 4

➤ C'était au tour des « classes en 4 » de se réunir à la salle des Fêtes.

Parmi les 150 personnes présentes, on comptait quatre nonagénaires et un nourrisson de trois semaines !



Chaque génération a partagé une chanson, dans une ambiance très joyeuse, et le déjeuner convivial a offert un moment inoubliable à tous.

• 11 novembre

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

➤ Lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 et d'hommage aux combattants pour la France, le maire Didier Thévenet, le capitaine Frédéric Damiani du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le lieutenant Philippe Agnellet, chef de centre, et Ludovic Suize, président des AFN, ont mis à l'honneur six sapeurs-pompiers.



Plus d'informations en page
«Sécurité du Village - Pompiers»

• 15 novembre

RÉUNION PUBLIQUE « LA CLUSAZ PRÉPARE SON AVENIR »

> Près de 400 personnes étaient à la réunion portée par la Commune et ses différentes instances (Office de Tourisme, SATELC). Après les interventions de Didier Thévenet, de Carlo Carmagnola sur l'étude Climsnow, puis d'Edgar Gropsiron, quatre ateliers thématiques (habitat et mobilité, services et culture, diversification touristique et domaine de montagne) ont été mis en place pour des échanges autour des projets en cours ou à venir. Une réunion dédiée aux jeunes a également été organisée le 23 décembre pour présenter cette vision de l'avenir de la commune. Merci à tous les participants.



• 4 décembre

L'INCONTOURNABLE REPAS DES ANCIENS



> 132 aînés de La Clusaz ont partagé un repas offert par le CCAS, en présence du maire Didier Thévenet, de ses adjoints Mickaël Donzel, Didier Collomb-Gros et Pascale Merotto, vice-présidente du CCAS, et de Fabienne Maistre, conseillère municipale. Ce temps de convivialité a été mis en musique par Christophe Pessey sur des airs d'accordéon. L'humoriste Jean-Michel Mattei a animé le goûter et ravi tous les convives.

• 12 décembre

RÉUNION PUBLIQUE : ÉLARGISSEMENT DU PONT DE L'ARS

> La réunion sur le projet d'élargissement du pont de l'Ars visait à présenter les travaux prévus pour l'entrée du village et répondre aux questions des participants. Après avoir rappelé les objectifs, les différentes phases ont été détaillées, avec un focus sur les enjeux de chaque étape. Un planning précis et un schéma de circulation pendant les travaux ont également été partagés. Merci aux participants.

> Plus d'informations en pages « Travaux »

• 20 décembre

LES BOÎTES DE NOËL



> La solidarité a encore une fois été au rendez-vous grâce aux contributions à l'opération initiée par le CCAS. Des boîtes remplies de générosité ont été déposées à l'accueil de la mairie. Elles ont été remises au Secours populaire de Thônes qui est chargé de leur distribution aux personnes démunies et/ou isolées. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé !



> TRANSITION ENVIRONNEMENT

Nos priorités, pour l'avenir de la commune, s'articulent autour de trois axes : aider l'économie à s'adapter, maintenir l'habitabilité du territoire et **relever les défis de la durabilité.**

Concernant la durabilité, différentes actions concrètes sont menées tout au long de l'année pour sensibiliser ou tester de nouvelles solutions pour l'avenir.

• ACTIONS DÉCHETS

JOURNÉE DE NETTOYAGE

➤ Comme chaque année, vous êtes invités au mois de mai à participer au ramassage des déchets sur les pistes et sur d'autres secteurs (parkings, bords de routes...).

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à la journée de 2024, sous un soleil éclatant. À cette occasion, nous avons eu la chance d'accueillir des étudiants du Centre de Formation aux Métiers de la Montagne (CFMM) de Thônes qui, en plus d'être venus nous aider, ont proposé un stand zéro déchet en montrant quelques astuces simples à réaliser chez soi.



En 2025, la traditionnelle journée de ramassage des déchets s'est déroulée le mercredi 30 avril. Tous les acteurs de la station se sont retrouvés aux côtés des habitants et des équipes de la Mairie, de l'Office de Tourisme et de la SATELC. Ce travail collectif a permis de ramasser plus de 550 kg de déchets, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement montagnard.

• ACTIONS MOBILITÉ

ACTIONS FAVORISANT L'USAGE DU VÉLO

➤ Afin de favoriser la mobilité douce, la Commune entreprend différentes actions.

Les élus ont été à l'écoute des cyclistes dans le cadre de l'enquête de 2023 où il avait été demandé une continuité de marquages cyclables dans le centre du village.

Ainsi, dès l'été 2024, la Commune a réalisé un marquage alterné de pictogrammes vélo et de rappels de la vitesse sur les voies du centre du village.



Un rappel au sol de LA ZONE DE RENCONTRE sur la rue de l'église a également été effectué.

Une zone de rencontre est une zone où cyclistes et piétons sont **PRIORITAIRES**.

Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner. Il n'y a donc plus de passages piétons sur cette zone.

La chaussée est à double sens pour les cyclistes. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.

À noter que plus le pictogramme sur le marquage au sol (ou signalisation verticale) est grand, plus celui-ci est prioritaire sur les autres : ici, le piéton est prioritaire sur le vélo, lui-même prioritaire sur la voiture.



2 TRANSITION ENVIRONNEMENT

• ACTIONS ÉNERGIE

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

> Les élus ont la volonté d'accélérer la transition énergétique du village pour s'adapter aux enjeux actuels et à venir.

La sobriété est étroitement liée aux questions énergétiques. C'est pourquoi la patinoire est devenue la « Grange des Minis » dès l'été 2024 et des travaux ont été menés pour la rénovation de l'Espace Aquatique de La Clusaz pour permettre une moindre consommation d'énergie.

Plus d'informations en pages « Équipements de Loisirs » et pages « Travaux »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

> C'est sur le bâtiment le plus récent du parc communal que 200 panneaux photovoltaïques ont été installés sur les 800 m² de toiture du pôle Enfance Les P'tits montagnards. Cette nouvelle réalisation produit en énergie solaire l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 25 foyers sur l'année.

L'électricité produite ici sera autoconsommée directement à l'intérieur d'une boucle énergétique reliant plusieurs de nos bâtiments communaux. Ce fonctionnement, en circuit court en quelque sorte, permet de mieux maîtriser ses ressources, tout en limitant l'impact sur l'environnement.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ...LA NUIT EST BELLE

> Lors du week-end du 11 au 13 avril 2024 a eu lieu l'événement « La nuit est belle » durant lequel une grande partie des communes de Haute-Savoie éteignent leur éclairage public.

À La Clusaz, c'est l'ensemble de l'éclairage public qui a été coupé afin de vous laisser la possibilité d'admirer les étoiles. Diverses animations étaient programmées pour cet événement.

À noter : depuis 2022, la Commune éteint déjà l'éclairage public, hors centre-village, de 23 h à 6 h du matin.

Une inauguration a été organisée le mardi 17 septembre 2024, dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) organisée à La Clusaz, en présence de plusieurs maires et d'élus de la commune.

Comme tout projet d'envergure, celui des panneaux photovoltaïques n'a pas été sans difficulté. La situation de notre village, niché à plus de 1000 mètres, a présenté des défis qui ont su être relevés. L'installation à cette altitude exigeait des choix techniques spécifiques, mais, grâce à l'expertise des entreprises impliquées et à la ténacité des équipes, les obstacles ont été surmontés pour aboutir à cette action très concrète pour un avenir plus durable. La Commune remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

AVANCEMENT DU PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR COMMUNAL

> Le bilan carbone de la commune avait fait ressortir différents enjeux : la mobilité, l'alimentation et la rénovation énergétique des bâtiments.

En effet, 53 % du parc bâti date d'avant 1975 et 67 % est chauffé au fioul. L'enjeu en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air au niveau local est donc déterminant.

Avec le décret du 6 janvier 2022 portant interdiction d'installation de nouvelles chaudières au fioul à partir du 1^{er} juillet, il était important pour les élus d'étudier une solution alternative pour remplacer les chaudières arrivant en fin de vie. La Commune de La Clusaz, en lien avec le Syndicat d'énergie de Haute-Savoie (Syane), a donc envisagé la réalisation d'un réseau public de chaleur sur le périmètre du centre-village.

Depuis, les études techniques et décisions administratives se poursuivent, même si elles sont peu visibles, et les élus ne manquent pas de vous en faire part lors de diverses réunions ou par le biais du Bulletin municipal.

Début 2024, les élus du Conseil municipal ont validé le transfert de la compétence réseau de chaleur au Syane via son entité Syan'Chaleur. C'est donc le syndicat, en lien étroit avec la Commune, qui va porter l'ensemble du projet jusqu'à son terme.

La livraison du réseau et la mise en service devraient intervenir courant 2028.

• AUTRES ACTIONS

PROJETS DE PARTENARIAT AVEC LE CFMM

> Dans le cadre d'un partenariat avec le CFMM (Centre de formation aux métiers de la montagne) de Thônes, les étudiants ont été amenés à travailler sur le réaménagement d'une rue (espaces verts, trottoirs, stationnements...). Six scénarii ont été proposés aux élus par les étudiants qui ont pu à cette occasion se confronter à un univers professionnel et s'entraîner à une présentation de projet.



Les BTS GPN (Gestion et protection de la nature) ont travaillé sur les 6 thèmes suivants :

- Réalisation des secteurs d'inventaires de la flore en vue d'un observatoire ;
- Définition d'une « trame noire » (animaux nocturnes de type chauve-souris) sur la commune ;
- Ébauche d'un plan de gestion différencié des espaces verts ;
- Inventaire et sensibilisation sur les plantes invasives ;
- Refonte du sentier pédagogique de la Perrière ;
- État des lieux des connaissances sur le tétras-lyre, préconisations et sensibilisation.

Les échanges lors des rendus au mois de décembre 2024 ont été très riches et pleins d'énergie !

Un grand merci à tous ces jeunes pour leur travail !

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

> Afin de continuer nos actions de sobriété, la toiture du centre technique municipal a été équipée d'une cuve de 30 m³ de récupération de l'eau de pluie.

Les agents s'en servent pour divers usages selon les saisons (nettoyage de matériel, arrosage...).



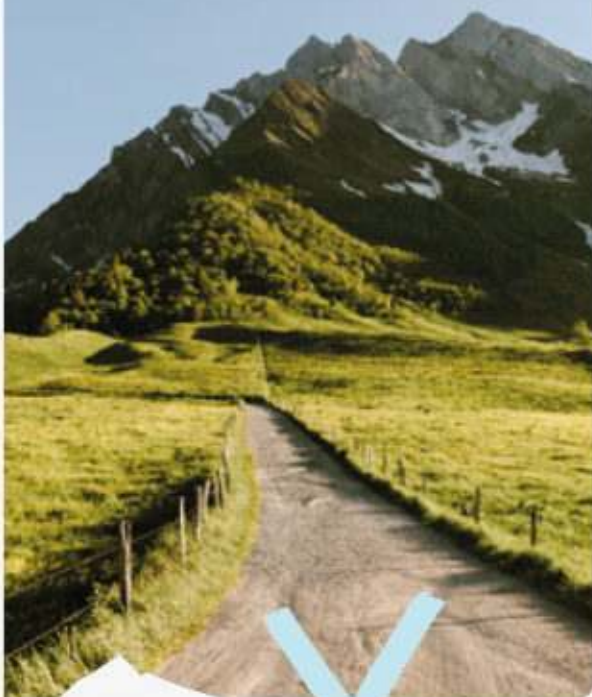


> PLAN D'AVENIR

UNE VISION POUR LE FUTUR
DE LA CLUSAZ

LA CLUSAZ SE TROUVE À UN MOMENT CHARNIÈRE DE SON HISTOIRE.

Sous l'impulsion des élus du Conseil municipal, avec la collaboration des services municipaux, de l'Office de Tourisme et de la SATELC, un ambitieux « **PLAN D'AVENIR** » a été conçu, visant à développer, pour le territoire, une trajectoire de développement harmonieuse et durable.



Ce projet est bien plus qu'une liste d'actions. Il s'inscrit dans une réflexion de long terme qui développe une vision pour l'avenir, dans le but de préserver et valoriser les atouts du village. Il permet d'engager les transformations nécessaires pour affirmer le caractère responsable des actions de la collectivité, dans une logique d'adaptabilité aux défis des décennies à venir.

UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR 4 PRINCIPES CLÉS

QUATRE MOTS-CLÉS FONDENT CE PLAN D'ACTIONS : **CONSCIENCE, RESPONSABILITÉ, ACTION ET PARTAGE**

1. CONSCIENCE

La conscience des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux est au cœur de ce projet.

2. RESPONSABILITÉ

Les élus, tout comme les acteurs locaux, sont appelés à agir pour garantir un avenir viable, durable et respectueux de l'authenticité du village. Il s'agit de transformer sans dénaturer, en préservant l'âme du territoire.

3. ACTION

Le plan d'avenir est un véritable outil de transformation, orienté vers des actions concrètes et mesurables. Ces actions doivent permettre un développement cohérent et harmonieux sur plusieurs axes (tourisme, logement, mobilité, environnement), et être mises en œuvre de manière concertée.

4. PARTAGE

Faire connaître et échanger, c'est permettre à chacun de s'approprier les projets.



3 PLAN D'AVENIR

UN PLAN D'ACTIONS DANS TOUS LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COLLECTIVITÉ QUATRE GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION POUR PORTER L'ADAPTATION

1. La Diversification Touristique

La diversification touristique est un enjeu majeur pour la pérennité de La Clusaz. Pour faire de cette diversification un projet cohérent, structuré et inscrit dans la durée, un master plan a été élaboré et validé. Il est articulé autour de quatre pôles stratégiques : LCZ Culture Expérience, LCZ Domaine Free Glisse, LCZ Simplement Naturel et LCZ Free Expérience. D'ores et déjà, trois projets majeurs incarnent cette diversification :

- **LE LAC DES CONFINES** : La revalorisation des abords du lac des Confines est un projet de longue date, qui a pu aboutir avec une inauguration au cours de l'année 2024. Avec des passerelles en bois, des belvédères et des jeux pour les plus jeunes, le lac est mis en valeur pour le plus grand bonheur des locaux et des visiteurs.
- **LA GRANGE DES MINIS** : Un espace de jeux innovant installé l'été dans la patinoire permet aux familles et aux enfants jusqu'à 12 ans de découvrir la culture et l'identité de La Clusaz à travers des activités immersives. Ce projet allie modernité, culture et respect de l'environnement.
- **LA RÉNOVATION DE L'ESPACE AQUATIQUE** : L'Espace Aquatique de La Clusaz, le plus fréquenté des Aravis, a été complètement rénové pour répondre aux attentes des visiteurs. Il rouvre cet été 2025, avec des bassins reconfigurés et de nouvelles expériences proposées, mettant en valeur les paysages et le bien-être.

Concernant le futur pôle Indoor, l'équipe d'architectes est choisie ! Le projet entre dans sa phase finale de conception. En effet, à l'issue du concours d'architectes qui s'est déroulé en 2024, la maîtrise d'œuvre a été attribuée à un groupement composé de W/M Architectes, Favre et Libes Architectes et de sept autres co-traitants. Le visuel architectural du pôle Indoor est désormais connu. Les élus et les techniciens travaillent, en concertation avec l'ensemble des futurs usagers, pour finaliser le projet et permettre le dépôt du permis de construire d'ici quelques mois.

Plus d'informations en pages «Travaux»

2. L'Habitat et les Mobilités

Le plan d'avenir de La Clusaz repose évidemment sur l'habitabilité du territoire : il est essentiel et prioritaire que la population locale puisse se loger et se déplacer sereinement dans le village. L'amélioration de l'habitat et la gestion des mobilités sont donc des priorités :

- **L'HABITAT** : La construction de logements, notamment permanents, est un axe stratégique. Des projets phares ont déjà été lancés, comme l'acquisition d'un ancien hôtel pour le transformer en lieu d'hébergement des travailleurs saisonniers, et l'acquisition de terrains pour développer des logements permanents à Grand Maison. À terme, plus de 60 logements permanents seront construits, permettant de revitaliser la démographie de La Clusaz.

Le plan d'avenir de La Clusaz aborde plusieurs grandes thématiques, adaptées au territoire, qui façonneront son développement. Ces projets, que l'on peut qualifier de structurants, permettront de faire évoluer le village, en respectant et en valorisant ses spécificités.



En plus de ces projets, l'aménagement du centre village est engagé dans le cadre de l'OAP n° 1 du PLU. Celle-ci prévoit la création d'hébergements hôteliers, de logements permanents et de logements en accès libre, ainsi que le développement de surfaces commerciales. La Mairie s'est là encore mobilisée pour acquérir de nombreux tènements fonciers afin de faciliter la faisabilité de ce projet qui transformera le centre de La Clusaz.

- **LES MOBILITÉS** : La question de la mobilité touche toutes les personnes qui fréquentent La Clusaz : les habitants, les salariés, les socioprofessionnels, la clientèle touristique et la clientèle de passage. La fluidification du trafic est indispensable, notamment pour faciliter l'accès au village puis au domaine de montagne. Des travaux d'élargissement du pont de l'Ars et de reconfiguration de l'entrée du village vont débuter, avec l'objectif de livrer ces infrastructures avant l'hiver 2026/2027. Ces projets s'inscrivent dans la stratégie d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 et dans une politique plus large de mobilité durable, à laquelle participent la CCVT, le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

3. Le Domaine de Montagne

Le domaine skiable alpin de La Clusaz, géré par la SATELC, fait l'objet d'une planification d'investissements définis dans le contrat de délégation de service public (DSP), qui vise à l'adapter aux enjeux climatiques et à diversifier les activités. Plusieurs projets ont été définis :

- **LA COMBE DE BALME** : Le réaménagement de la combe de Balme, secteur le plus enneigé de La Clusaz, est prévu pour débuter en 2025 avec le reprofilage de certaines portions de pistes de la partie « Bergerie » et se poursuivra en 2026, avec le remplacement du télésiège du col et la finalisation des travaux de pistes. Ce projet permettra d'améliorer l'accessibilité pour les skieurs de niveau intermédiaire et l'entretien des pistes, tout en rendant le domaine plus attractif.
- **L'ESPACE LOUVETEAUX** : Ce projet vise à créer un espace d'apprentissage du ski en altitude (1500 m) accessible et élargi, de manière à apporter plus de confort aux débutants. Une partie estivale importante de ce projet est également projetée, de manière à proposer un panel d'activités accessibles via les remontées mécaniques. Ce projet illustre la volonté municipale de diversification de l'activité, donc de renforcement du chiffre d'affaires estival. Ce projet devrait débuter en 2026.

4. Les Services et la Culture

Le développement des services à la population et de la vie culturelle est un élément essentiel pour renforcer la vie à l'année au village. Il se matérialise par des actions fortes dont les plus emblématiques sont :

- **LA CHAPELLE DU VAR** : La restauration de la chapelle du Var s'est achevée au printemps 2024. Cette mise en valeur d'un élément patrimonial important de La Clusaz est l'aboutissement de plusieurs années de travail et a été réalisée grâce notamment au concours de plusieurs mécènes.
- **LA MAISON DES HABITANTS** : La volonté de l'équipe municipale de renforcer la vie à l'année trouve l'une de ses traductions concrètes dans l'ouverture d'un lieu de services et de rencontres qui sera rénové en 2025. La Maison des Habitants propose déjà des activités pour favoriser la vie du village et renforcer le lien social, qui seront encore développées grâce au réaménagement du bâtiment.
- **LE CINÉMA LE DANAY** : L'acquisition de ce cinéma vise à en faire un pôle culturel dynamique, offrant des projections cinématographiques, des spectacles vivants et des séminaires, renforçant ainsi l'animation locale.



UN PLAN D'AVENIR POUR RESTER FIDÈLE AU VILLAGE !

Le plan d'avenir de La Clusaz incarne une volonté collective d'anticipation des enjeux de demain. Il place l'environnement, la culture, l'économie et la vie sociale au cœur de l'action publique, tout en s'appuyant sur l'implication des habitants et des acteurs locaux. Grâce à des projets structurants et une gouvernance partagée, La Clusaz se positionne pour relever les défis tout en préservant l'authenticité et l'esprit du village. Pour un avenir durable, où chaque action contribuera à renforcer la résilience du territoire, tout en offrant aux habitants et visiteurs une expérience unique.



> FINANCES

MOBILISER LES MOYENS AU BÉNÉFICE DES SERVICES PUBLICS ET DES PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis le début du mandat, les finances de la Commune de La Clusaz sont gérées de manière rigoureuse et transparente, à travers un budget principal et quatre budgets annexes. Ces budgets permettent de financer les services essentiels, les investissements stratégiques et les projets de développement pour notre village.

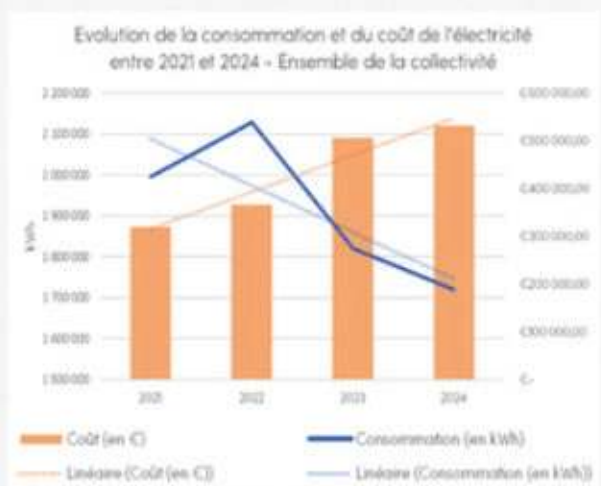
Le budget 2025 de la Commune est marqué par la montée en puissance des réalisations et donc par les besoins de financement des investissements. Beaucoup de projets structurants sont lancés et certains vont être réalisés dès cette année.

Pour permettre à chacun de percevoir les enjeux de cette nouvelle phase de gestion des finances communales, quelques précisions s'imposent.

DES CONTRAINTES TOUJOURS PRÉSENTES

> Des charges énergétiques sous tension, mais maîtrisées

Le contexte inflationniste des années précédentes a encore impacté l'exercice 2024, plus particulièrement au niveau des charges énergétiques. Le coût de l'électricité a en effet engendré une hausse importante des coûts de fonctionnement.



Cependant, grâce à un travail rigoureux de sobriété d'utilisation et une mise en concurrence qui a porté ses fruits, les prix sont revenus à des niveaux plus faibles et sont garantis pour les années 2025, 2026 et 2027.

> Le désengagement de l'État confirmé

La hausse des prélèvements et le désengagement de l'État sont toujours présents. Cela s'est caractérisé par un niveau très faible des dotations versées et par une recrudescence des prélèvements sur nos recettes.

L'année 2025 va voir le mécanisme s'accroître, avec la création d'un nouveau prélèvement, le DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources Fiscales des Collectivités). Ce nouvel outil mis en place cette année va venir prélever 130 000 € supplémentaires sur les recettes communales.

> Des recettes immobilières en baisse, des taux d'intérêt en hausse

Dans le même temps, l'année 2024 a connu, avec la hausse des taux d'intérêt, un ralentissement du marché de l'immobilier qui s'est fait ressentir sur les recettes liées aux droits de mutation de la collectivité. Le niveau de recettes tirées de cette taxe n'a jamais été aussi bas. Après un maximum observé en 2022 à plus de 1 300 000 €, l'année 2024 a permis de percevoir à peine plus de 600 000 €. Ces recettes, difficiles à anticiper, viennent faire peser des incertitudes fortes lors de la préparation des budgets et incitent donc à une grande prudence en termes de prévisions.

Les taux d'intérêt sont aussi impactants pour les finances communales en matière d'emprunt. Là où les prêts pouvaient se négocier à des taux inférieurs à 2 % il y a deux à trois ans, nous sommes désormais contraints de contractualiser des prêts à des taux oscillant entre 3,4 et 4 %.

UN PLAN DE MANDAT AMBITIEUX DONT LE FINANCEMENT EST ASSURÉ

Le plan de mandat porté par les élus a permis de faire émerger en 2024-25, et encore plus fortement pour les années à venir, de nombreux projets. Grâce à une stratégie financière solide et respectée depuis plusieurs années, les capacités d'autofinancement et de maîtrise du recours à l'emprunt sont importantes.

Il sera indispensable, dans les années futures, de rester prudent quant à la capacité de désendettement de la Commune. Cependant, la nouvelle phase qui s'ouvre va rendre obligatoire, pour un financement sur le temps long, le recours à l'emprunt.

> Des projets ambitieux au service du territoire

En effet, les projets réalisés et à venir sont nombreux et structurants :

Rénovation de l'Espace Aquatique de La Clusaz (4,17 M€, avec 725 000 € de subvention du Département).

Élargissement du pont de l'Ars et rénovation de l'accès au village et au parking du Salon des Dames (3,5 M€, liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, en attente de soutien de la SOLIDEO).

Travaux de pistes et de réseau de neige dans la combe de Balme (financés via le budget annexe Tourisme).

Travaux de pistes, de diversification et de réseau de neige du secteur Louveteaux et dans la combe des Juments.

Rénovation de la toiture de l'École de musique.

Acquisition du cinéma et mise en place du projet d'aménagement.

Travaux d'extension et rénovation de la Maison des Habitants.

Travaux de voirie et de réseaux secs et humides sur la route du Crêt du Merle.

Construction du pôle Indoor.

Aménagement du centre-village (sous la forme d'une concession d'aménagement, donc un financement majoritaire de l'aménageur et un paiement par la collectivité des infrastructures rétrocedées).

Extension du parking du Salon des Dames (sous réserve du soutien financier de l'État et de la SOLIDEO dans le cadre de l'accueil des JOP).

Aménagement du site des Confins (notamment l'infrastructure d'accueil pour les JOP).

Création du réseau de chaleur dans le centre du village, porté financièrement par le SYANE.

FOCUS SUR...

...Le financement de l'élargissement du pont de l'Ars et la rénovation de l'accès au village et au parking du Salon des Dames :

Les 3,5 millions d'euros de budget sont également inscrits dans le programme de financement pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils doivent faire l'objet d'un soutien financier des instances de manière importante. En l'état, ce projet est financé par la collectivité et entre dans le plan de mandat. Les réponses quant au niveau de prise en charge financière par la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) doivent être apportées au cours de l'été 2025.

> Des prévisions financières intégrant l'ensemble des investissements

Cette longue liste d'investissements est planifiée dans la prospective financière. Les prévisions budgétaires pluriannuelles prennent en compte les différents modes de financement. L'opportunité de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques est un formidable accélérateur des transformations à l'œuvre.

Cependant, les défis sont nombreux : faisabilité financière, acceptabilité des nombreux travaux par la population, capacité à gérer l'ensemble des investissements d'un point de vue humain, avec la mobilisation des compétences nécessaires pour porter de front tous ces dossiers.

> 2025, première étape d'un plan d'actions intense

La première étape de cette grande période d'action publique au service du territoire est l'année 2025. Le budget de l'année, voté dès le mois de janvier, a permis de flécher plusieurs investissements, parmi lesquels on trouvera : l'acquisition du cinéma, les travaux de la Maison des Habitants, le pont de l'Ars (avec giratoire et élargissement du pont), la route du Crêt du Merle, la livraison de l'Espace Aquatique, les études liées au projet du pôle Indoor, le changement des groupes froids de la patinoire, la refonte du site internet de la Commune, la poursuite de la diversification touristique avec l'aménagement du Hameau des Alpes, le remplacement de la bache de la retenue de la Fériaz, la phase 1 des travaux de pistes et de réseau de neige dans la combe de Balme.

Plus d'informations notamment en pages « Vie locale », « Aménagement montagne » et « Travaux »

Ces principaux investissements, financés via le budget principal et le budget annexe Tourisme, représentent pour 2025 un montant total de 9 000 000 € tous budgets confondus.

Ce volume d'investissement au service du territoire va se poursuivre durant les prochaines années.

FOCUS SUR...

...Le financement de l'Espace Aquatique :

Avec un montant total de 4,17 M€, le financement est basé sur trois piliers : autofinancement, emprunt et subventions. Ce projet est soutenu par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 725 000 € et par l'État (DETR) à hauteur de 200 000 €.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

LA CLUSAZ, C'EST UN BUDGET PRINCIPAL ET QUATRE BUDGETS ANNEXES



BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal est le socle financier de la Commune. Il se divise en deux sections : le **fonctionnement** et l'**investissement**.

FONCTIONNEMENT / 16,58 M€

Cette section couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics. Elle inclut :

Charges de personnel Rémunération des agents municipaux.	5,51 M€
Fonctionnement des services Dépenses liées aux services municipaux (école, entretien des espaces publics...).	5,93 M€
Subventions, participations et Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) Soutien financier à des projets externes ou partenaires.	3,77 M€

INVESTISSEMENT / 12,84 M€

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut :

Projets du plan de mandat Investissements prioritaires pour le développement de la Commune.	7,84 M€
Entretien du patrimoine Maintenance des infrastructures communales.	2,94 M€
Annuité de la dette Remboursement des emprunts contractés par la Commune.	1,94 M€

Les recettes du budget principal proviennent principalement des **impôts locaux (7,24 M€)**, des **taxes (2,81 M€)**, des **dotations de l'État (1,72 M€)**, et des **revenus des services (1,72 M€)**.

BUDGET ANNEXE PARKING

Ce budget est dédié à la gestion des parkings municipaux, un enjeu clé pour la mobilité et l'accueil des visiteurs.

FONCTIONNEMENT / 676 650 €

Cette section inclut :

Fonctionnement des parkings Dépenses liées à l'entretien et à l'exploitation des parkings.	224 487 €
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour les parkings.	68 225 €

INVESTISSEMENT / 384 438 €

Cette section inclut :

Plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures.	44 500 €
Opérations équipement Investissements pour améliorer les infrastructures des parkings.	159 940 €
Amortissements et virements Dépréciation des actifs et transferts internes.	383 940 €

Les recettes proviennent principalement des **usagers des parkings (480 000 €)** et de la **participation de la SATELC (195 000 €)**.



4 FINANCES

BUDGET ANNEXE TOURISME

Le tourisme est un pilier économique de La Clusaz. Ce budget finance les infrastructures et services liés à cette activité.

FONCTIONNEMENT / 4 608 990 €

Cette section inclut :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services touristiques.	2 980 490 €
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour le tourisme.	208 500 €

INVESTISSEMENT / 3 482 000 €

Cette section inclut :

Plan de mandat Projets prioritaires pour le développement touristique.	2 603 000 €
Amortissements et virements Dépréciation des actifs et transferts internes.	1 420 000 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS incluent la piste Bergerie et le réseau neige (1600000 €) ainsi que le changement de la bâche de la retenue de la Fériaz (500000 €).

Les recettes proviennent principalement des Secours sur piste et CCVT (376 900 €), des versements de la SATELC (405 9000 €) et des emprunts nouveaux (206 2000 €).



BUDGET ANNEXE ESPACE AQUATIQUE (SNACK ET ACTIVITÉS DE LOISIRS)

Ce budget est consacré à la gestion du snack et des activités de loisirs de l'Espace Aquatique, un équipement essentiel pour les habitants et les visiteurs.

FONCTIONNEMENT / 116 515 €

Cette section inclut :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation du snack et des activités de loisirs.	84 015 €
---	-----------------

INVESTISSEMENT / 32 500 €

Cette section inclut :

Plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures du snack et des activités de loisirs.	32 500 €
Amortissements et virements	32 500 €

Les recettes proviennent des usagers (60 000 €) et de la participation de la Commune (55 390 €).

BUDGET ANNEXE PASTORAL ET AGRICOLE

Ce budget soutient les activités pastorales et agricoles, essentielles pour préserver le patrimoine naturel et rural de La Clusaz.

FONCTIONNEMENT / 47 234 €

Cette section inclut :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services pastoraux et agricoles.	7 572 €
--	----------------

INVESTISSEMENT / 178 550 €

Cette section inclut :

Travaux et intégrations Projets d'amélioration des infrastructures pastorales et agricoles.	136 749 €
Amortissements et virements	36 560 €

Les recettes proviennent des loyers (16 420 €), des versements de la Commune (20 000 €), et des emprunts nouveaux (50 000 €).



> CA BOUGE
DANS LES
SERVICES

BÂTIR UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES D'ATTRACTIVITÉ ET DE FIDÉLISATION

MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL SUR L'ANNÉE 2024

ARRIVÉES

La collectivité a connu de nombreuses arrivées de personnel suite à des choix de mobilité et des départs à la retraite intervenus au cours de l'année 2024.


DIRECTION GÉNÉRALE
BENOÎT THOMASSON

Directeur général des services
 Depuis le 17 juillet 2024.
 Antérieurement directeur général adjoint à partir du 10 juin 2024.


DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SANDRINE KHAMARI-ROBERT

Directrice des ressources humaines
 Depuis le 1^{er} juin 2024.


DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SABRINA BARKATI

Référente en ressources humaines
 Depuis le 24 septembre 2024.


DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
JEAN-CLAUDE DEVIGNE

Assistant en ressources humaines
 Depuis le 26 novembre 2024.


SERVICE COMMUNICATION
FLORENCE BAUGEY

Assistante administrative et de communication externe
 Depuis le 18 juin 2024.


POLICE MUNICIPALE
STEVEN LEVEUGLE

Adjoint au responsable de la police municipale
 Depuis le 25 novembre 2024.


DIR. AMÉNAGEMENT ET DÉV. DURABLE DES TERRITOIRES
FABIEN DEMONT

Directeur général adjoint
 Depuis le 1^{er} novembre 2024, suite à une mise à disposition.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
PHILIPPE DOS SANTOS DIAS

Responsable du centre technique municipal
 Depuis le 1^{er} octobre 2024.


AGENCE POSTALE COMMUNALE
LAURE BONNIVARD

Gestionnaire de l'agence postale communale
 Depuis le 1^{er} août 2024.

FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
LOUIS GOITRE

Stagiaire titulaire, agent de propreté urbain
 Depuis le 16 septembre 2024.


POLICE MUNICIPALE
CHARLENE KLEIN

Stagiaire titulaire, adjointe administrative territoriale au sein de la police municipale
 Depuis le 16 octobre 2024.


SERVICE DES PISTES
TOM VULLIET

Responsable du service des pistes
 Depuis le 9 octobre 2024 (après plusieurs saisons).


SERVICE DES PISTES
GREGORY DIEU

Adjoint au responsable du service des pistes
 Depuis le 12 novembre 2024 (après plusieurs saisons).


SERVICE DES PISTES
ESTHER FROSSARD-MONOD

Secrétaire de régulation au service des pistes (de mi-novembre à fin avril) et assistante de communication interne (début mai à mi-novembre)
 Depuis le 15 mai 2024 (après plusieurs saisons).


SERVICE DES PISTES
CLÉMENT TOCHON-FERDOLLET

Pisteuse secouriste en saison d'hiver et agent de maintenance des équipements du domaine durant l'été
 Depuis le 1^{er} novembre 2024.

RETRAITES


MARIE-FRANÇOISE HALLANT

Assistante administrative de la direction générale adjointe Habitat et Vie locale
 Elle a quitté ses fonctions le 30 septembre 2024 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Avec une forte expérience professionnelle dans différentes institutions de La Clusaz et grâce à une parfaite connaissance de son village, Marie a su mettre en œuvre ses compétences durant trois ans et demi au service Habitat/Vie locale de la Mairie.

FRÉDÉRIC JACQUEMOUD

Adjoint au responsable du service des pistes

Il a quitté ses fonctions le 31 octobre 2024 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Pendant plus de 30 ans, Frédéric s'est investi au sein du service des pistes de notre station. Ayant débuté en tant que pisteuse-secouriste et grâce à son expérience du terrain, Frédéric a été promu adjoint au responsable de service durant ses quatre dernières années d'exercice.

> Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leur nouvelle vie de retraités.

DÉPARTS



DIRECTION GÉNÉRALE

LAURENT BADONE

Directeur général des services

Depuis 2017, Laurent s'est investi pleinement dans ses fonctions de directeur général des services en s'attachant à remettre le territoire au cœur des décisions stratégiques dans une perspective d'adaptation environnementale. Après avoir accompagné la collectivité dans la mise en œuvre du plan de mandat, il a décidé de quitter ses fonctions en prenant une disponibilité en juillet 2024.



DIR. DES RESSOURCES HUMAINES

THÉODORA MENENDEZ

Directrice des ressources humaines

Après une disponibilité, Théodora a réintégré la collectivité en 2017 en qualité de directrice des ressources humaines durant huit années.

Pour répondre ponctuellement aux besoins de la collectivité, elle a également occupé en parallèle la fonction de directrice générale adjointe en administration et gestion des ressources d'août 2021 à juin 2022. Théodora a quitté ses fonctions en septembre 2024.

DIR. DES RESSOURCES HUMAINES

MÉLISSA GREGORI

Référente en ressources humaines

Depuis 2014, Méliッサ a exercé différentes fonctions au service de la Mairie, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, des finances et principalement dans les ressources humaines. Elle a souhaité quitter ses fonctions en prenant une disponibilité en octobre 2024.

POLICE MUNICIPALE

ALEXANDRE LAVARTE

Adjoint au responsable de la police municipale

Recruté en janvier 2023 en tant qu'adjoint au responsable de la police municipale, Alexandre a demandé une mutation vers une autre collectivité en septembre 2024.



DIRECTION AMÉNAGEMENT

ET DÉVELOPPEMENT

DURABLE DES TERRITOIRES

KRISTEL SICRE

Assistante de direction

Recrutée en août 2021 en tant qu'assistante de direction, Kristel a souhaité quitter ses fonctions en prenant une disponibilité en mars 2024.

SERVICE DES PISTES

ALEXIS CACHAT-ROSSET

Directeur du domaine skiable

Recruté en octobre 2021 en tant que directeur du domaine skiable, Alexis a souhaité quitter ses fonctions en septembre 2024.

SERVICE URBANISME

GREGORY MAY

Chargé des affaires foncières

Recruté en novembre 2022 en tant que chargé des affaires foncières, Grégory a souhaité quitter ses fonctions en février 2024.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉLODIE CHARVET

Responsable de la transition écologique et énergétique

Recrutée en août 2021 en tant que responsable de la transition écologique et énergétique, Élodie a demandé une mutation vers une autre collectivité en septembre 2024.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

STÉPHANE GUYETAND

Responsable du centre technique municipal

Recruté en août 2021 en tant que responsable du centre technique municipal, Stéphane a demandé une mutation vers une autre collectivité en août 2024.

PARKINGS ET STATIONNEMENTS PAYANTS

DIMITRI POLLET-VILLARD

Responsable du parking

Recruté en août 2023 en tant que responsable du parking, Dimitri a souhaité quitter ses fonctions en mars 2024.



RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

Toute l'équipe du service des ressources humaines a tenu un salon de l'emploi à l'occasion du trail du Béliar (du 22 au 24 août 2024).

Le service des ressources humaines a profité de cet événement historique et populaire en Haute-Savoie pour présenter la diversité des métiers au sein de la Mairie, ainsi que les postes à pourvoir en emplois permanents et en emplois saisonniers.

DE NOUVEAUX AVANTAGES EN DÉCOULENT :

Côté employeur

- Le renforcement de notre marque employeur.
- Une approche de recrutement de proximité et qualitative
- La rencontre de profils différents de candidats

Côté candidat

- L'obtention d'informations précieuses
- La possibilité d'entretiens sur place
- Des conseils en recrutement

RENFORCER NOS LIENS

L'IMPORTANCE D'ORGANISER DES MOMENTS DE COHÉSION AVEC LES ÉQUIPES

Premier moment fort : une journée de cohésion organisée le 17 octobre 2024 a rassemblé près de 60 collaborateurs permanents aux côtés de Monsieur le Maire et des élus, aux Confins et aux Pénates.

Deuxième moment fort : un moment de convivialité s'est tenu le 17 décembre 2024 à la salle des Fêtes à l'occasion de l'accueil de nos saisonniers pour l'hiver 2024/2025.

80 agents permanents et saisonniers ont participé à cet événement aux côtés de Monsieur le Maire et des élus. La volonté était de renforcer l'intégration de nos saisonniers au sein de la station, avec notamment la présentation du village de La Clusaz et de son plan d'avenir, ainsi que son organisation interne, avant un temps d'échange convivial.



Les membres du comité de direction et l'élu référent en ressources humaines



> VIE LOCALE

> HABITAT ET VIE LOCALE
MILIEU ASSOCIATIF
SÉCURITÉ DU VILLAGE

HABITAT

LA CLUSAZ : UN ENGAGEMENT RENFORCÉ POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT

La Commune de La Clusaz poursuit son action en faveur de l'accès au logement. En 2024, la municipalité a déployé plusieurs initiatives visant à répondre aux besoins croissants en matière de logement, tout en cherchant à améliorer les conditions de vie des travailleurs et des résidents permanents.



LOGEMENT PERMANENT

> Un programme de 48 logements en cours

En 2024, la Commune a réalisé une étude pour la création de 48 nouveaux logements. Cette étude, en partenariat avec le Pôle de compétence du Département de la Haute-Savoie, a permis de préciser les besoins en matière de logements des familles locales et d'évaluer la faisabilité technique et financière du programme. Suite à cette étude, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin d'identifier un opérateur pour mener à bien ce projet. Ce processus devrait permettre de choisir dès le premier trimestre 2025 le meilleur partenaire pour réaliser ces logements qui contribueront à l'équilibre social et économique de la commune.

> Des retards liés aux contentieux

Malgré son engagement en faveur du logement, la Commune fait face à des obstacles dans la réalisation de certains projets, en particulier pour un programme de 16 logements dont la mise en œuvre est freinée par des contentieux juridiques. Ces démarches administratives ont ralenti l'avancée des travaux. La Mairie espère résoudre ces différends afin de relancer rapidement la construction et répondre ainsi à la demande pressante de logements.

LOGEMENT SAISONNIER

> Le coliving : un succès pour les travailleurs saisonniers

L'année 2024 a été marquée par la deuxième année d'exploitation du coliving Les Pénates destiné aux travailleurs saisonniers. Ce programme a rencontré un franc succès, avec un taux d'occupation de 100 % durant la saison d'hiver. Ce modèle de logement, pensé pour offrir à ces travailleurs un cadre de vie confortable et fonctionnel, a permis de fidéliser une dizaine de saisonniers à l'année. De plus, la Commune a renforcé l'offre de services et d'activités (repas partagés, équipements sportifs, etc.) afin de favoriser le bien-être et l'intégration des travailleurs saisonniers sur le territoire.



> Des travaux de modernisation au foyer des Chardons

Le foyer des Chardons, un établissement clé pour l'accueil des travailleurs et résidents temporaires, a également bénéficié de travaux de modernisation en 2024. Ces rénovations ont permis de redonner un coup de jeune à l'infrastructure, mais les efforts ne s'arrêtent pas là : des travaux supplémentaires seront menés en 2025 pour poursuivre cette amélioration. L'objectif est de proposer un cadre de vie encore plus agréable et fonctionnel, en adéquation avec les attentes des utilisateurs.

6 HABITAT ET VIE LOCALE

PARC MUNICIPAL : 2 NOUVEAUX APPARTEMENTS RÉNOVÉS

Dans un souci constant d'amélioration du cadre de vie, la Commune a également poursuivi son programme de rénovation du parc immobilier municipal. En 2024, deux appartements ont été entièrement rénovés, offrant ainsi des logements modernes et confortables pour les agents municipaux, saisonniers et permanents. Ces rénovations font partie d'une initiative plus large visant à rénover l'ensemble du parc municipal.

En 2024, la Commune de La Clusaz a mis en place des mesures concrètes pour améliorer l'accès au logement et la qualité de vie de ses habitants.

Si certains projets ont rencontré des difficultés, notamment en raison de contentieux juridiques, la municipalité demeure déterminée à poursuivre ses efforts, avec notamment un programme de logements ambitieux, un coliving à succès et des rénovations régulières pour moderniser son parc immobilier. Ces actions témoignent de l'engagement de La Clusaz à répondre aux enjeux de logement, tout en favorisant la qualité de vie de ses résidents.



> Des initiatives variées et inclusives

Au cours de ces trois dernières années, le service Vie locale a mis en place de nombreuses initiatives. Parmi celles-ci :

• Cycles des réunions de quartier :

Ces rencontres ont permis aux habitants de s'exprimer sur des sujets qui les concernent directement, favorisant ainsi une démocratie participative.

• Création du Bouillon, tiers-lieu de La Clusaz :

Pendant trois ans, près d'une centaine d'ateliers ont été organisés au Bouillon (salle Sainte-Thérèse). Tous les mois, les habitants ont pu bénéficier d'une programmation diversifiée sur les thèmes du bien-être, de l'artisanat ou encore de la culture. La création du Bouillon fut également l'occasion d'organiser plusieurs événements, tels que « Mon village est un tiers-lieu » ou la semaine de l'Environnement, avec toujours pour objectif de sensibiliser, mobiliser et impliquer les citoyens dans la vie du village.

• Politique de soutien à la vie associative :

Le service Vie locale a également œuvré pour soutenir les associations locales, en leur offrant des ressources et en facilitant leur visibilité. Grâce à une équipe dévouée, des ateliers, des rencontres et des formations ont été organisés, permettant à chacun de s'impliquer dans la vie de la commune.

• Développement des actions du CCAS :

Grâce au dynamisme de la présidence et du conseil d'administration, le CCAS a développé plusieurs initiatives en 2024, comme le shooting photo au profit d'Octobre Rose ou encore le repas des Aînés. Sous l'impulsion du service Vie locale, plusieurs partenariats ont été renforcés dans le champ de l'action sociale du territoire (ex. : permanence de la mission locale, ateliers de gym seniors, Café santé...).

VIE LOCALE

LES TROIS ANS DU SERVICE VIE LOCALE : UN BILAN POSITIF ET DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

> Un service au plus près des citoyens

Le service Vie locale — qui a vu le jour en 2021 pour renforcer le lien entre la municipalité et les citoyens — a célébré son troisième anniversaire. Depuis sa création, ce service a eu pour mission de favoriser l'engagement des habitants, de promouvoir la vie associative et de dynamiser notre belle commune. Des rencontres, des ateliers et des événements ont été organisés pour encourager la participation de tous et créer un espace d'échange convivial.

> Un bilan encourageant et des projets innovants

Le regard tourné vers l'avenir, chacun est impatient de continuer à développer ce service. Tous les habitants sont invités à venir partager leurs idées et à s'engager dans les projets qui leur tiennent à cœur. La Commune remercie tous ceux qui ont contribué à faire du service Vie locale un succès : votre participation et votre enthousiasme sont essentiels pour « construire ensemble ». Continuons à faire de La Clusaz un endroit où il fait bon vivre !

> Vers une Maison des Habitants, au cœur de la vie locale

La Maison des Habitants, c'est le résultat de plusieurs années d'expérimentation, de tests, de rencontres, de réussites, de partage, de doutes, de rires, de réflexion, de débat, de oui, de non, d'aventures, de mutualisation, de découvertes... autour du projet de tiers-lieu Le Bouillon.

Au fil de l'eau et des expériences, les réflexions ont évolué **pour donner aujourd'hui une nouvelle ambition au tiers-lieu, avec la création d'un espace de 200 m² en plein cœur du village, qui regroupera le tiers-lieu, la bibliothèque et l'agence postale.**

Cette structure, pensée comme un lieu de vie à l'année, aura pour mission d'englober toutes les actions et missions du service Vie locale, ainsi que les services de la bibliothèque. **Ce futur lieu innovant et hybride sera ouvert à tous (habitants, résidents, saisonniers, vacanciers), toute l'année.**

La Maison des Habitants sera un lieu de rencontre, d'échange et de partage, au service de la population, où chacun pourra participer à des ateliers, des événements culturels et des permanences sociales. Elle servira également de point d'information pour les associations et les citoyens — habitants, résidents, saisonniers, professionnels — souhaitant s'impliquer dans la vie locale, point essentiel pour la réussite de ce projet qui a pour ambition de contribuer à renforcer les liens entre les Cluses, à encourager la solidarité et à dynamiser encore plus le village.

Renforcer l'offre de services publics, favoriser l'engagement citoyen en soutenant les initiatives locales, accompagner les familles, les aînés et les associations, proposer une offre socioculturelle pour petits et grands : voici les objectifs que la Maison des Habitants souhaite atteindre, avec une programmation pertinente, construite avec les acteurs du territoire.

La Commune, le service Vie locale, le CCAS, la bibliothèque, les porteurs d'ateliers vous proposent de **découvrir, chaque mois, la programmation de la Maison des Habitants sur ses réseaux (Facebook et Instagram).**

C'est le début d'une grande aventure, alors « passez à la maison », nous vous attendons !



LA MAISON DES HABITANTS

La Maison des Habitants a su s'adapter aux besoins de la communauté tout au long de l'année 2024 en proposant une multitude d'activités et de services. Voici un récapitulatif des actions menées en 2024 et des projets à venir pour 2025.

1. Les permanences sociales : un accompagnement précieux

La Maison des Habitants a organisé plusieurs permanences sociales tout au long de l'année 2024, visant à faciliter l'accès aux droits et services pour les habitants.

France Services à La Clusaz : France Services rassemble 12 organismes partenaires pour vous permettre de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu. La Mairie a mis en place des permanences France Services dans ses locaux le deuxième mardi de chaque mois, de janvier à mai 2024. Ce format est reconduit pour 2025 afin de continuer à offrir un accompagnement de proximité.

2. Des ateliers pour tous les goûts

L'année 2024 a été marquée par de nombreux ateliers créatifs, bien-être et sportifs. Ces activités, ouvertes à tous, se poursuivent en 2025, avec de nouvelles programmations.

Les stages de vacances ont été un moment fort pour les habitants en 2024. Pour les vacances de Noël, la programmation a proposé des ateliers créatifs, de danse, de gym douce et tonique, ainsi que des sessions de sophrologie. En février 2025, des stages, comme le cardio-renfo, les Pilates, la danse latino ou de salon et un atelier sur la libération des émotions grâce à la sophrologie, ont complété cette offre.

6 HABITAT ET VIE LOCALE

3. Ciné-club et contes : moments de partage et de culture

Les projections de films (avec notamment le film « Être et Devenir » de Clara Bellar) et les activités autour du conte (« L'heure du conte » chaque mercredi pendant les vacances) ont fait le bonheur des participants en 2024. Des rencontres autour de livres ont également été proposées, avec des dédicaces en janvier et mars 2024. Ces activités se poursuivront en 2025, avec de nouvelles dates à venir.

4. Des événements pour tous

Tout au long de l'année, des événements ont été organisés pour créer des occasions de partage et de convivialité. Parmi les temps forts de 2024, on peut citer : **Rétrogaming** (mars), **Événement Femmes** (avril), **Ciné Plein Air** avec projection du film « La Chrysalide » de Laura Lardeux (juillet), **Rendez-vous sous les Étoiles** (août), **Octobre Rose** avec un shooting photo (octobre). En 2025, la programmation a continué avec des soirées comme le **Partage de la galette des Rois** (janvier), l'**Observation des étoiles** (17 février), la **Soirée Crêpes** (25 février), la **Soirée des Saisonniers** (mars), ou encore une **Randonnée** avec parcours challenge et pique-nique (avril).

EN
CONCLUSION !



2024 a été une année riche en événements, en ateliers et en actions sociales.

La Maison des Habitants a su s'adapter aux besoins des habitants, en leur offrant des moments de partage, de détente et de soutien. **En 2025, les programmes se poursuivent avec de nouvelles initiatives et des événements encore plus variés.**

LE CINEMA

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT MUNICIPAL, AU SERVICE D'UNE PROGRAMMATION CULTURELLE AMBITIEUSE



Durant l'automne 2025, la Mairie se portera acquéreur du cinéma Le Danay avec une perspective de transformation du lieu pour en faire un espace multifonctionnel : cinéma, séminaires, conférences, spectacle vivant.

Cet équipement sera un outil en faveur d'une programmation ambitieuse au service des habitants et dans l'optique d'un rayonnement culturel de La Clusaz à l'échelle des Aravis.

La Mairie poursuit ainsi son effort de dynamisation du village à l'année. Elle œuvrera également avec les partenaires de la Commune pour que ce cinéma soit une plus-value dans notre offre touristique ainsi que dans la proposition d'accueil de séminaires au sein de notre territoire.



> VIE LOCALE

HABITAT ET VIE LOCALE

> MILIEU ASSOCIATIF

SÉCURITÉ DU VILLAGE

ASSOCIATIONS

> **ARLC**

ASSOCIATION
DES RÉSIDENTS DE LA CLUSAZ

UNE CHARTE POUR LA BONNE ENTENTE ENTRE VÉTÉTISTES ET RANDONNEURS DANS LE RESPECT DE LA MONTAGNE.

La pratique du VTT est en plein essor. La Clusaz s'est consacrée ces dernières années à l'accueil des vététistes avec des pistes qui leur sont réservées. Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. Les VTAE — c'est-à-dire avec assistance électrique — permettent aux amateurs de balades moins sportives de se faire plaisir sur des boucles balisées.

Pour la bonne cohabitation entre randonneurs et vététistes, la Fédération des associations de résidents des stations de montagne (FARSM), dont l'Association des résidents de La Clusaz est membre, a établi **une charte avec la Fédération française de cyclotourisme (FFVélo)**. Cette charte a pour but de pratiquer ce sport dans une démarche responsable. Elle donne des conseils pour le vététiste : port du casque intégral recommandé, gants et lunettes. Elle rappelle qu'un avertisseur est obligatoire sur tous les VTT et qu'il est plus prudent que les débutants bénéficient d'une initiation, surtout pour le VTAE.

Le vététiste doit toujours maîtriser sa vitesse — sachant que le randonneur a la priorité —, respecter la propriété privée, agricole ou forestière, et ne doit pas circuler à l'intérieur des parcelles forestières et des alpages pour ne pas déranger la faune et détériorer la flore. Pour préserver un bel environnement, il est recommandé de ne pas abandonner de débris sur les chemins.

Vous pouvez consulter la charte signée par la FFVélo et la FARSM sur le site de l'Association des résidents de La Clusaz : <https://arlc.la-clusaz.com> ou en scannant le QR code.



Charte VTT & VTAE

> Infos & contact :

Mail : mireille.sertout@wanadoo.fr
Site web : <https://arlc.la-clusaz.com>

> **APEL**

ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE
L'ENSEIGNEMENT LIBRE



L'APEL est l'association des parents d'élèves de l'école Cité Notre-Dame de La Clusaz. Elle compte une dizaine de parents bénévoles. L'association est au service du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants. Elle organise des actions **pour favoriser la rencontre et créer du lien entre les parents**, comme le petit déjeuner d'accueil pour la rentrée des classes.

En 2024, Clément Dumon, directeur de l'association Zicomat, est intervenu auprès des élèves de primaire et de maternelles pour les **sensibiliser sur le handicap et la situation de handicap**. Il a su répondre à leurs interrogations et lever les tabous lors d'un échange très enrichissant. Il a conclu la rencontre par une série de chansons, sous les applaudissements chaleureux de son public.

Cette année, l'APEL s'est associée aux Vergers Tissot, afin d'organiser une vente de pommes, poires et jus de fruits. Une vente d'huîtres a également été mise en place en partenariat avec un ostréiculteur normand pour les fêtes de fin d'année.

Pour Pâques a lieu la traditionnelle tombola, en lien avec un chocolatier du village. Les fonds récoltés servent notamment à apporter un soutien à l'école, en finançant des projets pédagogiques, tels que la formation aux premiers secours, la participation aux sorties scolaires ou encore l'organisation d'un spectacle pour clore l'année scolaire.

> Infos & contact :

Mail : laclusapel@gmail.com

> OGEC

ORGANISME DE GESTION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE
L'ÉCOLE CITÉ NOTRE-DAME
DE LA CLUSAZ



L'école Cité Notre-Dame de La Clusaz a un statut d'école privée. De ce fait, elle est gérée par l'OGEC qui est l'association responsable, avec le chef d'établissement, de son fonctionnement (entretien des locaux, gestion administrative, rémunération du personnel non enseignant, achat de matériel pédagogique...). L'OGEC est constitué d'une dizaine de parents bénévoles. Il n'est toutefois pas nécessaire d'être parent d'élève pour être membre de l'OGEC.

Au cours de l'année, l'association assure la bonne vie de l'établissement scolaire.

Sa plus grosse action est l'organisation de la kermesse, plus communément appelée « Fête au village », qui a lieu depuis des décennies chaque premier week-end d'août. La prochaine édition aura lieu les 2 et 3 août 2025 dans la cour de l'école, 94, passage du Vatican.

> Infos & contact :
Mail : ogecclcz@gmail.com

> AACS

ASSOCIATION CULTURELLE
ET SOCIALE DE LA CLUSAZ



2024 fut encore une année importante en matière de décisions. L'AACS continue ses actions de rénovations et d'entretien de son patrimoine, des biens plus ou moins vétustes qui ont besoin de rénovations et d'entretien.

La gestion de notre association demande une plus grande rigueur suite aux augmentations des charges et impôts, il nous faut donc trouver des solutions pour un équilibre financier.

En vue des travaux à prévoir à l'école (bâtiment de 1956), mais aussi prochainement du bâtiment de Sainte-Thérèse (1996), il nous faut trouver des financements, car nos quelques revenus ne peuvent suffire.

La première décision a été de vendre la ferme des Riffroids, ne pouvant la conserver vu le budget de rénovation trop important. En contrepartie, nous allons pouvoir proposer, dès cet été, trois appartements en location à l'année dans un nouveau chalet pour les familles désirant se loger dans notre village.

Nous avons également décidé de vendre le cinéma le Danay, activité que nous avons dû reprendre dans l'urgence en 2016 lors de la cessation d'activité de la société de projection cinématographique. Cette exploitation commerciale n'est pas l'objectif principal de notre association. De plus, elle demande beaucoup de temps et de gestion à nos bénévoles. Des pourparlers sont en cours avec la Mairie, ceux-ci devraient aboutir au cours de l'année 2025.

2025 s'annonce encore comme une année de grandes décisions, et tout particulièrement sur la rénovation de l'école Cité Notre-Dame.

> Infos & contact :
Mail : aacsclausaz@gmail.com



Bien manger pour bien grandir

L'AFR Cantines scolaires La Clusaz est une association qui fait partie de la Fédération Familiales rurales Auvergne-Rhône-Alpes. Plus largement, Familiales rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur le territoire, en milieu rural et périurbain. L'association a été fondée en 2008 dans le but de s'occuper de la gestion de la cantine scolaire. Ainsi, l'AFR assure, grâce à l'équipe de cantine, la préparation des repas, le service et la surveillance des enfants de primaire et de maternelle sur le temps du repas, de 11 h 45 à 13 h 10.

Tous les parents dont les enfants mangent à la cantine sont membres de l'AFR Cantines scolaires La Clusaz.

Depuis septembre 2023, l'AFR propose également un service de livraison de repas faits maison pour la crèche de La Clusaz, la partie halte-garderie de la crèche qui accueille les petits visiteurs pendant l'hiver, et le Village d'enfants qui assure le périscolaire du mercredi pour nos enfants et accueille enfants des Aravis et visiteurs pendant les saisons d'hiver et d'été.

Le bureau de l'association est à ce jour composé de dix membres, parents d'élèves bénévoles, qui s'occupent de la gestion du budget, du personnel, de l'entretien du matériel et de l'entretien des locaux de la cantine.

Infos & contact :

Mail : africlusaz@gmail.com



La bibliothèque de La Clusaz fait partie de l'association départementale et nationale Culture et bibliothèque pour tous (CBPT) loi 1901, agréée par l'Éducation nationale. Huit bibliothèques du département font partie de l'association, ce qui représente 60 bénévoles.

L'assemblée générale départementale s'est tenue à La Clusaz le 19 septembre 2024. Les témoignages des bibliothécaires ont illustré le rôle des bibliothèques CBPT dans le partage de la culture pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Activités de la bibliothèque

Deux rencontres dédiées ont été organisées. Le 16 février 2024, Caroline Circlaey a présenté son roman illustré « Pijouette » pour les enfants entre 5 et 12 ans. Le 1^{er} mars 2024, Jean-Michel Delaplagne a animé une conférence-discussion autour de « Pierre Anthoine et la scierie », l'histoire d'une entreprise savoyarde centenaire.

Le 26 août 2024, la bibliothèque a été une étape du défi du tour Auvergne-Rhône-Alpes « Par Monts et avec des Mots ». L'heure du conte pour les 4/6 ans restait programmée le mercredi à 17 h 30 pendant les vacances scolaires. La bibliothèque a continué ses interventions à l'école et à la crèche. Le livre « Rencontres en haut de la tour Eiffel » servira de support pour les ateliers BD du CM2 avec Vincent Roubeau, alias VROB.

La bibliothèque est un lieu d'accueil et de partage autour des livres, où le personnel est toujours prêt à aider et conseiller les lecteurs.

À noter que, pendant les travaux d'aménagement de la Maison des Habitants, la bibliothèque s'est installée temporairement dans l'ancien local du Club des Sports, 223, place de l'Église (à côté du Champ Giguët).

Ouverture et horaires (toute l'année) :

les lundis de 10 h à 12 h et les mercredis et samedis de 17 h à 19 h. Ouvertures supplémentaires : les mardis et vendredis de 17h à 19h en saison d'hiver et en saison d'été (du 12/07 au 31/08/25).

Infos & contact :

Mail : cbpt.laclusaz@wanadoo.fr
contact par mail uniquement pendant les travaux

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DES ARAVIS



L'École intercommunale de musique des Aravis, implantée à La Clusaz, a pour mission principale l'enseignement de la musique pour les enfants des quatre communes du massif des Aravis. L'ensemble des douze professeurs professionnels et diplômés enseignent à 140 enfants la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba, l'orgue, l'accordéon ou encore les percussions. La pratique collective est au cœur de l'enseignement, l'école de musique étant la pépinière des orchestres d'harmonie de La Clusaz, du Grand-Bornand et de Saint-Jean-de-Sixt.

L'École de musique des Aravis tient à mettre en valeur notre patrimoine vivant, en offrant un enseignement artistique accessible au plus grand nombre et en encourageant le lien social à travers la réalisation de projets collectifs et créatifs (concerts, auditions, animations...).

Deux grands événements en 2025 :

- **« Electro Kids Orchestra »** : vendredi 4 avril, 200 enfants pratiquant l'orchestre à l'école dans le massif des Aravis se sont retrouvés dans la cour de l'école Cité Notre-Dame à La Clusaz pour former un orchestre géant dans le cadre d'un projet de création avec musique électronique. Ce concert faisait partie de la programmation officielle du Radio Meuh Circus Festival.

Compositions musicales de Lionel Rivière et Bertrand Bouillot.

- **« Bleue »** : le 14 juin à Thônes / le 17 juin à 18 h 30 à La Clusaz sous la Grenette / le 21 juin à Faverges. Ce projet réunit les trois orchestres juniors des écoles de musique des Aravis, de Thônes et de Faverges (90 musiciens) autour d'un projet pour orchestre et trois solistes percussions.

Composition de Lionel Rivière.

L'École de musique des Aravis est ouverte à tous les enfants. C'est un lieu de rencontre et de partage ouvert à tous. De la découverte de la musique à la pratique confirmée, l'école valorise le plaisir de jouer ensemble.

Infos & contact :

Téléphone : 04 50 02 52 05
Site web : ecolemusiquearavis.fr

L'ÉCHO DES ARAVIS ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA CLUSAZ



Depuis 1907, l'orchestre d'harmonie de La Clusaz L'Écho des Aravis fait retentir le son des cuivres, des bois et des percussions dans les rues de notre village. Aujourd'hui présidé par Robin Pessey et dirigé d'une main de maître par Lionel Rivière, l'orchestre accueille 65 musiciens, de 12 à 74 ans, au sein de répétitions hebdomadaires, chaleureuses et pleines de convivialité.

Le travail de chacun permet, au long de l'année, d'appréhender un large répertoire (musique de films, musique classique, jazz, variété, funk, fanfare de rue, etc.) pour animer, avec ferveur, le carnaval, le 13 juillet, la kermesse, les pots d'accueil, ainsi que les concerts et les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre.

Le concert de Noël du 27 décembre 2024 a rassemblé plus de 500 auditeurs à l'église autour d'un concert intitulé « Harmonie Mécanique », associant l'orchestre d'harmonie dirigé par Lionel Rivière et l'orgue de barbarie de Jonathan Mathis. Ces deux musiciens ont composé plusieurs pièces originales pour plus d'une heure de musique. D'autres dates sont prévues : La Clusaz, La Giettaz, Veyrier du Lac, les Gets...

Au-delà des représentations, « Harmonie Mécanique » a été enregistré en studio et un clip vidéo est prévu au printemps 2025. L'objectif de ce clip est de mettre en scène les 65 musiciens au milieu des montagnes et ainsi mettre en valeur le patrimoine paysager et culturel de notre village.

À travers ce projet, l'orchestre d'harmonie de La Clusaz souhaite offrir une création culturelle unique et gratuite aux habitants et touristes du village, faire connaître l'harmonie de La Clusaz et l'orgue de barbarie dans une version moderne (instrument parfois méconnu), faire rayonner le village de La Clusaz avec le clip vidéo et les représentations à l'extérieur.

L'harmonie de La Clusaz L'Écho des Aravis est une association pleine de ressources et d'énergie, qui fédère et partage sa bonne humeur et essaie de contribuer à l'ensoleillement de notre cher village de La Clusaz !

Infos & contact :

Téléphone : 04 50 02 52 05
Mail : orchestre.harmoniedelaclusaz@orange.fr

CHORALE
PAROISSIALE

La chorale de La Clusaz, c'est comme une farandole : ça donne envie de bouger et de chanter. Une chorale, ce sont normalement des choristes entraînés par un chef de chœur... Mais nous, ce n'est pas pareil. Notre chorale, ce sont des choristes qui forment quatre pupitres entraînés par deux cheffes de chœur et un organiste ! Colette, qui trouve toujours de nouvelles partitions, afin d'animer toutes les messes dominicales et apporter un peu de paix à toutes les sépultures. Françoise, qui renouvelle chaque année les partitions pour les deux concerts de l'été. Et Cyrille, le talentueux organiste, chanteur et musicien qui rehausse les cérémonies avec son cor des Alpes ou son baryton.

La trentaine de choristes, femmes et hommes, se retrouvent tous les lundis soir, dans une ambiance amicale et studieuse, pour partager le bonheur de chanter ensemble. Ils essaient, en transpirant, d'accorder le mieux possible leurs quatre voix, afin de tenir harmonieusement leur position dans le collectif.

La chorale de La Clusaz fête cette année ses 125 ans, puisqu'elle a démarré en 1900... Souhaitons-lui longue vie et encore au moins 125 ans de bonheur de chanter !



> Infos à contact :
Mail : jnpvmc@hotmail.com

ASSOCIATION
LOU SOCALI

En 2024, Lou Socali, le groupe folklorique du village, a vécu un moment de transition.

Après vingt-deux ans de présidence, Christian Agnellet a passé le relais à Béatrice Collomb-Clerc, mais il reste fidèle à sa passion pour la danse.

C'est ici l'occasion de lui rendre hommage pour son engagement exceptionnel.

L'histoire de Lou Socali est avant tout une histoire de famille. En 1975, Raymond, le père de Christian, faisait partie des fondateurs du groupe et c'est à 15 ans, en 1978, que Christian rejoignit l'aventure. Depuis, la transmission de la passion a été au cœur de sa démarche, avec sa sœur Sylvia, puis sa fille Elora, et ses neveux Loane et Eddy.

En 2002, élu président à la suite de Michel Collomb-Patton, Christian a dirigé Lou Socali avec une énergie sans faille, tant sur scène qu'en coulisses.

Il s'inscrit dans la durée et guide le groupe autant sur les planches que pour les réunions, à l'image de sa manière de danser, avec prestance et conviction !

Son dévouement envers son village, où il s'investit également, entre autres, comme moniteur, artisan, pompier et organisateur de la Fête du reblochon, a renforcé les liens du groupe avec la communauté locale. Grâce à son relationnel, Lou Socali a pu rayonner bien au-delà des Aravis.

Christian a perpétué une ambiance unique et fédératrice, marquée par la convivialité, la danse et l'esprit familial. Il devient président d'honneur du groupe, un titre amplement mérité. Mais attention, la retraite de président ne signifie pas celle du danseur !

Merci, Christian, pour ces années de dévouement. Le groupe continue de danser et de porter fièrement les traditions que tu as su préserver et transmettre.

> Infos & contact :
Mail : collomb66@orange.fr

LES AMIS DE CARNAC



Les CM1 à Carnac en juin 2024

Le jumelage continue ses actions qui concernent, en majorité, les enfants de la classe du CM1 qui se rendent à Carnac tous les ans en juin.

Il contribue également à l'accueil des petits Bretons qui viennent découvrir les sports d'hiver.

Ainsi, quelques membres de l'association étaient présents à la Fête des moutons et des chèvres au mois d'octobre pour une vente de crêpes. Vous les retrouverez de même au carnaval, dans leurs costumes... bretons !

Un déplacement à Carnac est prévu au printemps 2025, avec le vœu de fédérer un plus grand nombre d'adultes.



Les bénévoles à la Fête de l'automne 2024

> Infos & contact :

Mail : josianemermillod@hotmail.fr

LE COMITE DE JUMELAGE

PAMA KOMPIENGA /
LA CLUSAZ ARAVIS



L'anniversaire des 40 ans du jumelage a été marqué au cours de 2024 par la mise en place d'une exposition de photos tirées de plusieurs voyages (visible sur les murs de la mairie). Une façon de sensibiliser les gens de passage et de soutenir nos amis de la Kompienga, toujours plongée dans un indicible chaos.

C'est pourquoi nous avons, plus que jamais, poursuivi nos actions avec la participation aux vide-greniers de juillet et d'août, et aussi lors de la foire de la Croix. Au cours de la braderie de novembre, les beignets aux pommes et les articles de déco de Noël ont connu un franc succès.

Cotisations, dons, subventions diverses et actions de tous les bénévoles viennent compléter l'aide essentielle soutenue depuis la création du jumelage, à savoir l'accès à l'éducation des enfants et à l'eau potable.

> Infos & contact :

Mail : bernard.giguet@orange.fr

LE BRIDGE CLUB



Le Bridge club Aravis, situé au cœur du village de La Clusaz au 15, route de l'Étalle, vous souhaite la bienvenue ! Il dispose d'une belle salle accueillante, spacieuse et bien éclairée, accessible par ascenseur, au 3^e et dernier étage de l'immeuble.

Il permet aux membres (62 adhérents en 2025) de disputer des tournois homologués auprès de la Fédération française de bridge (FFB) à laquelle il est affilié.

Il dispose de matériel moderne (bridgmates) et offre des conditions de jeu confortables.

Toute l'année, il organise deux tournois par semaine, les lundis et jeudis à 16 h 30, pour vous permettre des activités dans la station dans la journée (présence souhaitée à 16 h 15).

Il organise le dernier week-end de juillet un festival ouvert à tous les licenciés et, pour ses adhérents, des cours de perfectionnement pour les joueurs peu aguerris et une sortie d'une semaine en septembre dans une région de France différente chaque année.

La bonne humeur et la convivialité renforcent l'amitié entre ses membres et font la joie des joueurs de passage qui, après les tournois, partagent à l'occasion le verre de l'amitié et font ainsi plus ample connaissance dans une atmosphère détendue et sympathique.

Bref, le club vous accueillera à bras ouverts, que vous soyez joueur confirmé ou débutant. Il n'attend que votre visite.

À bientôt donc.

> Infos & contact :

Portable : 06 47 22 87 65 (M. Vittorio Dall'Aglio)
ou 06 62 32 04 68 (Mme Josette Mermillod)

ASSOCIATION GYM ET DANSE



Née en septembre 1998, l'association Gym et danse rassemble une trentaine d'adhérents, adultes de tous âges, dans une ambiance sportive et conviviale. Les cours de gym Pilates, Gyrokinesis® et barre au sol sont encadrés par un professeur diplômé et certifié dans ces nouvelles techniques de gym bien-être.

Les séances ont lieu tous les lundis soir à la salle Sainte-Thérèse, par petits groupes. Les cours de Pilates, Gyrokinesis® et assouplissements, accessibles à tous, se succèdent après le cours de Pilates spécial seniors à 17 h.



> Infos & contact :

Portable : 06 15 18 70 55
Mail : associationgymetdanse@gmail.com

LE CLUB DE PATCHWORK



En septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour le club de patchwork. Toutes ont ressorti ciseaux, aiguilles, tissus, laines...

L'association a fêté en 2024 ses 15 ans d'existence. Elle a été créée en 2009 par un groupe de copines passionnées de patch et nous sommes à ce jour treize membres très actives. Le club n'a cessé d'innover, de coudre et de tricoter. Cette année a été consacrée au bénévolat. Très touchées par la situation de certaines maternités en manque de vêtements pour les nouveau-nés, nous avons répondu aux besoins des services : 50 couvertures, 80 brassières, 20 bonnets.

Des pantalons et des « nids d'ange » ont également été confectionnés gracieusement. Le tout a été livré aux hôpitaux de la région et aux Restos du cœur, à destination des nourrissons et des familles les plus démunies.

Comme à chaque édition, nous étions présentes à l'épluchage des patates pour les frites (les meilleures de La Clusaz, selon les « dires ») lors du Radio Meuh Circus Festival.

Nous avons consacré une journée entière à la banque alimentaire et fait comme chaque année un don au téléthon. **Bonne humeur et convivialité sont toujours au rendez-vous !**



Infos & contact :

Contact : **Martine Collomb-Gros**

Mail : **leseillon@orange.fr**

PATRIMOINE ET TRADITION



Créée en 1999, l'association regroupait 200 membres adhérents en 2024.

Tous les vendredis, une équipe de retraités bénévoles effectue, durant la belle saison, une journée de travail pour l'entretien et la sauvegarde du patrimoine bâti communal.

Ils accueillent également les groupes à la scierie pour une visite commentée et une démonstration de sciage. En 2024, cela a représenté 32 journées, soit l'accueil de 1 620 visiteurs.

Hormis l'accueil des groupes, les membres bénévoles ont réalisé des travaux concernant l'aménagement de la scierie et du Hameau des Alpes. Un groupe de soixantenaires a remis en place un bassin en pierre dans la combe du Grand Crêt.

Nous rendons hommage à Guy Collomb-Gros, qui vient de nous quitter : Guy œuvre pendant plus de vingt ans à la restauration des chapelles, des fours banaux et de la scierie.

En 2025, l'association participera aux journées du Patrimoine de juin et septembre, ainsi qu'à l'organisation de deux vide-greniers en juillet et août.

L'assemblée générale s'est déroulée en mars 2025 à la salle des Fêtes. L'association Patrimoine et tradition recherche de nouveaux membres bénévoles pour renforcer son équipe de travail.



Infos & contact :

Mail : **laclusazpatrimoine@laclusaz.fr**

LE PÊLE COWORKING



L'association anime depuis presque sept ans un espace de coworking et de services situé au cœur du village.

Utile aux travailleurs locaux (entrepreneurs indépendants et salariés en télétravail), Le Pêle coworking est une alternative à leur domicile qui leur permet de sortir de l'isolement et d'être au contact de pairs avec lesquels coopérer et échanger. Il est aussi un repère pour les nouveaux arrivants et facilite leur intégration. Notre communauté d'utilisateurs réguliers à l'année compte une quinzaine de membres répartis sur tout le territoire de la CCVT, de Merdassier au Grand-Bornand et des Aravis à Dingy-Saint-Clair.

Le Pêle coworking est aussi un service innovant pour nos visiteurs touristiques, car il leur permet de gérer leurs urgences professionnelles ou réunions imprévues, dans un environnement adapté et équipé d'un réseau wifi de bonne qualité.

Au total, près de 1400 heures de coworking ont été passées au Pêle par ces utilisateurs ponctuels.

L'association Le Pêle coworking propose également des services complets de reprographie, évitant ainsi de se déplacer pour imprimer, copier, numériser, plastifier ou relier des documents. C'est plus de 450 opérations réalisées en 2024.

Répondant à de réels besoins, notre espace n'est plus assez grand pour accueillir confortablement tous nos utilisateurs, abonnés et ponctuels. C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert un second espace à Thônes. Près de 30 % de nos entrepreneurs résidant en dessous des Villards-sur-Thônes, c'est pour eux moins de déplacements, donc un gain de temps et un impact moindre sur l'environnement.

Gestionnaire de l'Agence postale communale (APC) depuis 2018 par délégation de la Mairie, l'association Le Pêle coworking contribue au maintien d'un service postal de qualité grâce à une amplitude horaire adaptée aux besoins des habitants, des résidents secondaires et des professionnels, toute l'année

(sans interruption à l'heure du déjeuner) et plus conséquente en saison d'hiver (ouverture de 8 h 30 à 15 h du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 13 h le samedi).

Réalisant la plupart des opérations de guichet (ventes, affranchissements, contrats de réexpédition, procurations), l'APC a accueilli en moyenne près de 22 clients par jour en 2024. Elle est aussi un point de contact important avec, pour cette même année, près de 4 400 objets déposés et plus de 1 800 distribués.

Infos & contact :

97, route de l'Étoile à La Clusaz

Téléphone : 04 50 11 45 95

Mail : contact@lepelecoworking.com

LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL



L'Amicale a pris plaisir à accueillir et à mieux connaître ses nouveaux membres lors des différentes activités proposées.

Les incontournables sorties yooner et soirée barbecue-pétanque ont, certes, été accompagnées de vent et de pluie, mais rien n'a pu refroidir l'ambiance ! Les repas partagés ont réchauffé les cœurs, prouvant une fois de plus que la convivialité est bien plus forte que les caprices de la météo.

Côté nouveauté : la sortie annuelle a remporté un vif succès avec une randonnée au cirque du Fer-à-Cheval, suivie d'une visite magique à Alta Lumina où la forêt s'est illuminée à la tombée de la nuit. Et qui dit fin d'année, dit bien sûr arbre de Noël ! Les enfants ont été très gâtés par le père Noël. Ils ont ensuite pu apprécier un joli spectacle d'ombres.

Avec la même énergie et un enthousiasme toujours aussi contagieux, l'Amicale mijote déjà une nouvelle escapade pour 2025. Préparez-vous à en prendre plein les yeux... et peut-être à affronter quelques nouvelles averse, avec le sourire!

> Infos & contact :

Mail : amicale@laclusaz.fr

> CHATS PERCHÉS 74



Depuis 2014, l'association œuvre dans la vallée des Aravis. Elle a pour objectif principal la stérilisation des chats errants en réponse à l'abandon, la maltraitance... L'association s'inscrit ainsi dans la dynamique voulue par le Gouvernement en matière de protection animale.

2024 aura été une année de transition avec notamment le remaniement du bureau. L'association entame ce nouveau chapitre 2025 avec détermination et fera tout pour se montrer à la hauteur de ses fondatrices. Le combat continue pour que tous les chats des Aravis, libres ou pas, aient une vie plus douce.

Au programme cette année : la mise en place d'un site internet, une redéfinition des zones d'intervention, le recrutement de nouveaux bénévoles, la mise en place de référents... et plus encore.

> Infos & contact :

Contact : **Chastaing Emmanuelle**
(responsable administrative)

Portable : 06 14 23 00 63

Mail : chatsperches74@gmail.com

> LES PLACOS DE LA CLUSAZ



Le club des Placos de La Clusaz (collectionneurs de plaques de muselets de champagne) a soufflé sa 12^e bougie avec un chiffre record d'adhérents (215).

Ce qui prouve le bon fonctionnement et la dynamique du club, avec des adhérents qui viennent de différents départements de la France, mais aussi de Suisse, de Belgique et du Luxembourg.

Trois réunions importantes sont organisées dans l'année : l'assemblée générale en mai, la réunion d'échanges en juillet et la grande bourse d'octobre.

La bourse de cette année 2024 (6 octobre) a été une belle réussite avec une affluence très importante (110 exposants, 160 repas Tartiflette le dimanche et trois hôtels complets). La municipalité et des partenaires locaux avaient répondu présents. Un grand merci à eux pour leur soutien (matériel, locaux et divers lots) durant toute l'année.

Sans oublier également nos précieux et nombreux bénévoles, qui œuvrent à chaque réunion pour le bon fonctionnement et la réussite de nos sympathiques et conviviales journées.

Les dates de nos réunions pour 2025

- **Dimanche 18 mai** : Assemblée générale avec journée d'échanges de capsules à la salle des Fêtes de La Clusaz.
- **Samedi 5 juillet** : Journée d'échanges de capsules de champagne au centre technique communal Z.A. Le Gotty.
- **Samedi 4 et dimanche 5 octobre** : Grande bourse d'échanges de capsules de champagne à la salle des Fêtes de La Clusaz.

> Infos & contact :

Port. : 06 26 62 15 88 (M. Patrick Lacombe)
06 30 49 91 44 (M. François Rasselet)
Mail : lesplacosdelaclusaz@gmail.com

> 5-5 PROD



5—5 production est une association à but non lucratif loi 1901 créée en 2019. Elle a pour objectif de créer et promouvoir des événements de ski, de snowboard et de skateboard, en mettant en avant les acteurs locaux du massif des Aravis et du bassin annécien.

Notre objectif est de partager notre passion et faire vivre nos stations à travers divers événements sportifs, et réunir la scène locale des sports de glisse.

> Infos & contact :

Mail : cinqcinq1374@gmail.com

> ACCA

ASSOCIATION COMMUNALE
DE CHASSE AGRÉÉE
DE LA CLUSAZ



Une journée d'action pour la biodiversité et la cohabitation en montagne

Les membres de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de La Clusaz se sont retrouvés samedi 10 août 2024 pour une journée de débroussaillage au col des Aravis.

La zone de pâturage qui a été agrandie à gauche de la combe à Marion va bénéficier à la faune alpine,

notamment le tétras-lyre qui a besoin d'espaces ouverts pour chanter lors de la saison de reproduction. La zone de chasse a également été éloignée du chemin afin de garantir la bonne cohabitation entre les usagers de la montagne. L'opération sera reconduite chaque année.



« Un dimanche à la chasse »

L'association de chasse de La Clusaz participait pour la première fois à l'opération « Un dimanche à la chasse » (9^e édition), organisée par la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie. C'est donc le dimanche 20 octobre à 8 h qu'une dizaine de non-chasseurs (dont des élus municipaux) ont été accueillis avec café et croissants par une trentaine de chasseurs au grenier de chasse du patrimoine. Après une présentation du territoire, des modes de chasse et surtout des consignes de sécurité, l'aventure pouvait commencer pour ces novices, répartis en binômes avec un chasseur.

La matinée fut belle et riche en rencontres, avec les animaux... et les champignons !

De retour au grenier, la journée s'est terminée par le débriefing autour d'un barbecue. Tous les retours ont été positifs, avec « un très bon accueil, chaleureux, le respect et l'écoute de la nature ».

Les chasseurs de La Clusaz vous donnent rendez-vous le dimanche 19 octobre 2025 si vous voulez « chasser les idées reçues sur la chasse ! »

> Infos & contact :

Mail : laclusaz.acca@gmail.com

> AGSN



Le bilan de la saison 2023-2024... Quelle année !!

Malgré le manque de neige et des conditions météo anormalement pluvieuses, le travail quotidien d'apport et de déplacement de neige par l'équipe de l'AGSN et les bénévoles a permis au site de rester ouvert jusqu'au 20 mars 2024.

Ce travail a été récompensé par une fréquentation skieurs exceptionnelle, avec une hausse de 22 % par rapport à la saison 2022/2023. Malheureusement, notre éternel problème de circulation et de stationnement sur le plateau des Confins reste un handicap réel pour satisfaire pleinement la clientèle et assurer le développement du domaine.

Concernant le rassemblement de neige pour le snow farming, tout comme la saison précédente celui-ci n'a pu être réalisé normalement en raison du faible enneigement naturel.

Le début d'hiver 2024-2025

Les premières neiges et les engins légers de damage ont permis une ouverture anticipée du site un premier week-end en novembre. Après une période de douceur, le domaine a rouvert le 8 décembre 2024 pour tout l'hiver, cette fois grâce à une bonne production de neige de culture.

La rénovation de l'installation et le remplacement des anciens enneigeurs par des machines de nouvelle génération (plus sobres en énergie et plus performantes en production) permettront désormais un renfort optimal de la neige naturelle. Cette sécurisation de l'enneigement et l'intérêt grandissant de la clientèle hivernale pour les activités nordiques nous laisse espérer une bonne saison 2024-2025.

Les projets 2025-2026

Les travaux d'une extension du réseau de neige de culture sur les premiers virages de la piste noire Bellavarde, ainsi que la création de la nouvelle piste du Mortenay débiteront dès l'automne 2025. Ces deux projets combinés permettront d'ouvrir une boucle conséquente en dehors du plateau, même en cas de très faible enneigement. Le projet de maîtrise des eaux reste également à l'étude.

La vie de l'association

Après trente-trois années au service de l'AGSN, Franck Goy prend sa retraite.

Nous le remercions pour sa contribution au développement du ski nordique dans notre station et souhaitons la bienvenue au nouveau directeur David Tulik qui, nous l'espérons, fera une aussi longue carrière au sein de l'association.

L'association rappelle que toutes les personnes possédant un Nordic Pass ont la possibilité de devenir membres de l'AGSN moyennant une cotisation symbolique de 1 €.

Infos & contact :

Mail : agsn@laclusaz-nordic.com
Site web : www.laclusaz-nordic.com

LE CLUB DES SPORTS



Quand on parle du Club des Sports de La Clusaz, on retient ses champions, celles et ceux qui nous font vibrer, pleurer, exulter. Mais à La Clusaz, on a surtout en tête **ce lieu de vie, de partage qui continue de génération en génération à tisser les liens entre tous, formant ainsi une unité sportive partageant de vraies valeurs humaines.**

À toutes les étapes de la vie d'un habitant de La Clusaz, le Club des Sports peut répondre présent : dès l'âge de 3 ans au périscolaire à l'école de La Clusaz, au Village d'enfants pendant les vacances scolaires, ou au sein de l'une des **onze sections sportives** pour une pratique en tant que sportif avisé ou sportif de haut niveau.



C'est toute une société qui agit au quotidien pour accompagner le Club dans son évolution. Tout l'écosystème de La Clusaz est concerné. Habitants bénévoles, socioprofessionnels donateurs et organismes municipaux financeurs participent aux nombreuses activités et événements proposés.

À ce titre, 2024 a été une année spectaculaire par l'entraide générée et c'est un énorme remerciement que l'association souhaite formuler par ces quelques mots à toutes celles et à tous ceux qui sont venus prêter main forte, de près ou de loin, sur leur temps libre ou sur leurs deniers.

C'est aussi grâce à vous que le Club des Sports peut remplir ses missions de club formateur, d'organisateur d'événements sportifs et de soutien aux gens du village.

Bravo pour ce que vous faites pour le Club et merci de votre générosité!

LA SAISON DES CHAMPIONS DU CLUB DES SPORTS



De futurs champions !



SAISON 2024-2025
DES RÉSULTATS D'EXCEPTION !!

2025 a été une saison préolympique avec des Championnats du monde dans toutes les disciplines. 20 athlètes étaient engagés dans les équipes de France. Cette dernière saison hivernale aura, une nouvelle fois, été riche en résultats sportifs pour tous nos jeunes et athlètes station.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

• **Célia PERILLAT PESSEY** : Championne du monde de ski alpinisme sur l'épreuve par équipe. Célia a aussi réussi à monter à deux reprises sur les podiums en Coupe du monde et, grâce à sa bonne saison régulière, termine 2^e du classement général de la Coupe du monde de ski alpinisme.

• **Léo ANGUENOT** : Premier podium en Coupe du monde (2^e du géant d'Alta Badia). Léo termine 15^e du classement général de la Coupe du monde de géant.

• **Jules CHAPPAZ** : Encore une très belle saison pour Jules avec une 4^e et une 5^e place lors des Championnats du monde 2025 de ski de fond (sprint et team sprint), et surtout 4 podiums en Coupe du monde (trois fois 2^e et une fois 3^e).

• **Hugo LAPALUS** : 4^e du relais des Championnats du monde 2025 de ski de fond, il termine 3^e du classement général de la Coupe du monde de distance avec un podium (3^e à Davos) et la 3^e place du classement final du Tour de ski.

• **Tim SIVIGNON** : Il obtient un nouveau podium en Coupe du monde (2^e en big air à Klagenfurt).

• **Astrid CHEYLUS** : Elle termine 3^e du classement général du Freeride World Tour avec 2 podiums dont 1 victoire à Val Thorens.

• **Julien WIRTZ** : Notre athlète « volant » a décroché 2 victoires sur le circuit Coupe du monde de parapente (en Suisse et en France).

Nous pouvons également citer Garance MEYER en ski alpin (championne du monde junior du parallèle par équipe), Margot TIRLOY en ski de fond (vainqueur du classement général de la Coupe d'Europe de ski de fond U20 et vice-championne du monde junior en relais), Quentin VIGUIER en ski de fond (vice-champion du monde junior en relais). Sans oublier tous ceux qui ont obtenu un titre sur les Championnats de France de leur discipline.

Un grand BRAVO à toutes et tous !

Et pour terminer, les sélections en équipe de France de ski et snowboard 2025 ont été officialisées et ce sont 17 athlètes de La Clusaz qui font partie des différents groupes (4 en ski alpin, 6 en ski freestyle, 1 en biathlon, 5 en ski de fond et 1 en snowboard).

Infos & contact :

Mail : info@club-laclusaz.com
Site web : www.club-laclusaz.com



Une passion pour les Locaux

À l'ESI La Clusaz, nous soutenons les jeunes talents locaux et permettons aux enfants du coin de vivre leur passion pour le ski dans un cadre convivial et bienveillant. Depuis plusieurs années, le Ski Riders Club accompagne les jeunes skieurs dans leur progression, avec des sessions adaptées à tous les niveaux, du débutant au Freeski, tous les samedis après-midi.

Malgré les défis rencontrés, notamment la baisse des effectifs depuis les années Covid, nous avons tenu à maintenir des groupes de qualité, toujours limités en taille, pour garantir un apprentissage personnalisé et sécurisé. Le tarif du club est resté inchangé depuis plusieurs années, avec pour priorité de rendre le ski accessible aux familles de la région, et cela pour toute la saison.



Cet hiver 2024-2025, l'évolution naturelle du club nous a conduits à renforcer notre section freeride, avec trois groupes dédiés. L'objectif est d'encourager nos jeunes à explorer les pentes hors des pistes, tout en respectant les règles de sécurité et de la montagne.

À ce propos, nos jeunes skieurs se sont démarqués lors des petites compétitions locales organisées la saison dernière, avec d'excellents résultats qui reflètent leur progression et leur enthousiasme. Ces succès ne font que renforcer notre engagement à faire du Ski Riders Club une expérience enrichissante et motivante pour tous.

Bravo à nos riders !



Infos & contact :

Philippe Bothorel et Ludovic Sivignon, co-directeurs
Adresse ESI : 17, passage des Novalles
74 200 La Clusaz Tél. : +33 (0)4 50 32 66 05
Mail : info@esi-laclusaz.com

ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS DE LA CLUSAZ

L'ESF La Clusaz, un acteur de la vie du village

Les pulls rouges de La Clusaz sont bien plus que « des vendeurs de virages ». L'ESF a aussi un rôle social. « On veut contribuer à la vie locale, être au service de la population du village », affirme son directeur, Jérôme Pessey. C'est pourquoi elle encadre gratuitement, pendant tout l'hiver (hors vacances), les séances de ski scolaire, avec quatre ou cinq moniteurs mis à disposition des élèves de la grande section de maternelle au CM2, en alpin et en nordique. Les remontées mécaniques offrent également le forfait aux écoliers. C'est Yves Pollet-Villard, maire de La Clusaz de 1961 à 1981, qui avait mis cela en place pour que les enfants du village sachent skier et puissent ainsi éventuellement travailler sur le domaine skiable plus tard.

L'ESF de La Clusaz propose aussi des formules à la saison (le mercredi, le samedi et/ou le dimanche) à destination des enfants (dès 3 ans et demi) comme des adultes, en alpin, nordique, snowboard, freeride ou freestyle avec, pour les gens de la région, un tarif préférentiel.

800 personnes sont concernées chaque hiver. Les pulls rouges de La Clusaz sont également partenaires du Club des Sports et offrent des journées d'encadrement pour les licenciés. L'ESF accompagne aussi chaque hiver une dizaine de jeunes qui postulent pour devenir moniteur, avant le test d'entrée ou lors de la suite de leur cursus, avec un entraînement spécifique, sur toute la saison ou pour des stages de quelques jours.

L'ESF organise ou est partenaire d'événements

Ski shows, ESF ski Tour, Jeunes planches, Vieilles planches, Derby de Balme, Défi folly, Béliers, Fête du reblochon, etc.

Derrière toutes ces initiatives, un seul leitmotiv : faire partager la passion du ski et de la montagne aux vacanciers et aux gens du coin, notamment les jeunes, en s'impliquant pleinement dans la vie de notre village.

esf

> Infos & contact :

Jérôme Pessey, directeur

Adresse ESF : **9, chemin de la Croix**
74 200 La Clusaz

Tél. : **+33 (0)4 50 02 40 83**

Mail : **info@esf-laclusaz.com**





> VIE LOCALE

HABITAT ET VIE LOCALE

MILIEU ASSOCIATIF

> SÉCURITÉ DU VILLAGE



LES POMPIERS

... DE LA CLUSAZ

> Au niveau opérationnel, les pompiers de La Clusaz sont intervenus plus de 240 fois entre le 1^{er} décembre 2023 et le 1^{er} décembre 2024 sur la commune et celles avoisinantes.



En attendant 2027, année où la nouvelle caserne commune aux quatre centres du haut de la vallée sera en fonctionnement l'été ainsi que l'hiver, les moyens d'intervention sont regroupés sur

le centre de première intervention de Saint-Jean-de-Sixt et tous les départs en journée sont effectués depuis celui-ci. Des saisonniers, des professionnels de l'équipe renfort, mais également des pompiers du cru, se relaient afin de pouvoir porter secours de 7 h à 19 h.

En dehors de ces horaires, chacun regagne sa caserne et les départs se font depuis les centres respectifs des agents.



> Nous tenons à féliciter les nouveaux gradés et médaillés de l'année :



Jonathan Agnellet et Jordan Gallay, médaille des 20 ans de service.



Samir Ait Ouaguerd et Eymeric Agnellet, médaille des 10 ans de service.



Quentin Caron et Bryan Bachelard, nommés au grade de caporal-chef.



L'ensemble des sapeurs-pompiers vous remercie pour l'accueil que vous leur réservez lors de leur traditionnelle tournée des calendriers.

L'association de l'amicale des sapeurs-pompiers de La Clusaz compte à ce jour 29 membres, soit 5 de plus que l'année dernière! Trois femmes et deux hommes ont décidé de rejoindre l'effectif des pompiers de La Clusaz, et donc son amicale, afin de vivre cette belle et nouvelle aventure.



Les quatre jeunes sapeurs-pompiers de la commune avec le chef de centre : Andy (fils de la sergente-chef Manon Neyraud), William Loustaunau, Victor (frère du caporal-chef Anthony Laplace) et Rémi (fils de l'adjudant Matthieu Collomb-Gros).



• L'année 2024 fut de nouveau marquée par la présence des pompiers lors du carnaval, l'animation du 13 juillet, et l'illumination de la croix de l'Aiguille du calvaire pour Octobre Rose.

Nous vous donnons bien évidemment rendez-vous pour ces mêmes événements en 2025.

• Lors du trail départemental des sapeurs-pompiers, la caporale Sarah a obtenu une troisième place dans sa catégorie. Bravo à elle!



BON À SAVOIR

Un poteau incendie déneigé, c'est du temps de gagné pour les pompiers! **Merci.**



Pour tout renseignement, envoyez un message à :

Mail : philippe.agnellet@sdis74.fr

6 SÉCURITÉ DU VILLAGE

LA POLICE

... DE LA CLUSAZ

> EXTENSION DU SYSTÈME
DE VIDÉOPROTECTION



La commune de La Clusaz s'est dotée d'un système de vidéoprotection opérationnel depuis 2018. Une extension de ce dernier a été effectuée en 2024.

La vidéoprotection est un outil qui permet de mieux protéger l'espace public et d'accélérer l'élucidation des infractions dans le cadre d'affaires judiciaires. Elle contribue à renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique.

Elle permet d'optimiser la coordination entre la Police municipale et les autres services de police (Gendarmerie nationale).

Les 13 caméras visibles de la voie publique filment 23 vues sur le village, dont 4 LAPI (lecture automatique de plaques d'immatriculation). Elles sont réparties dans tous les secteurs du village.

Une signalisation réglementaire est installée aux différentes entrées du village.

Le poste de police municipale est le centre névralgique du dispositif où les images filmées par les caméras convergent et sont exploitées sur réquisition par les officiers de police judiciaire. La durée de conservation des images est fixée à 30 jours, ce délai pouvant être dépassé pour toutes enquêtes judiciaires en cours. Les caméras de vidéoprotection ont vocation à filmer la voie publique. Dès lors, dans le respect de la vie privée, tout espace privé entrant dans le champ d'une caméra est masqué par floutage numérique.

DANS LE VILLAGE, « ON LÈVE LE PIED » !



AUTOMOBILISTES,
RALENTISSEZ SVP !
ENFANTS À VÉLO.
MERCI

LIMITATION SELON ZONES
À 20, 30 ET 50 KM/H
MAXIMUM

Pour rappel, la vitesse est limitée dans le village :

> à 20 km/h sur la « zone de rencontre » de la rue de l'église (voir informations en pages « Transition ») où le piéton est prioritaire sur tous véhicules et sur toute la zone ;

> à 30 km/h, de l'entrée du village (rond-point de l'Ars) au parking Perrière (bowling) ;

> à 50 km/h sur le reste des voies.

Les vélos sont aussi nombreux dans le village. Merci d'être vigilant, pour le bien de tous, enfants et adultes. La prévention n'est pas que l'affaire de la Commune, c'est la vôtre également : n'hésitez pas à relayer le message autour de vous.



ADAPTER SON COMPORTEMENT FACE AUX CHIENS DE PROTECTION



Lors de vos promenades, vous pouvez rencontrer des troupeaux de moutons ou de chèvres protégés par des chiens.

À l'approche d'un chien de troupeau, faites attention à votre comportement.

L'irruption de tout élément étranger au troupeau peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger : elle met le chien de protection en alerte. À votre approche, le chien de protection vient vous flairer pour vous identifier, puis retourne auprès de son troupeau. Il peut parfois tenter de vous intimider.

Voici quelques conseils à prendre en considération afin d'éviter tout accident :

- Gardez vos distances : si vous croisez un troupeau, contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des animaux ou les parcs clos. Vous respecterez ainsi le travail des éleveurs et des bergers sans perturber les animaux.
- Attention aux comportements qui vous semblent anodins (tenter de nourrir les animaux, caresser, prendre en photo un chien de protection, un mouton, un agneau, une chèvre...) : les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !
- Face à un chien de protection, adoptez un comportement calme et passif pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites demi-tour lentement.
- Si vous êtes accompagné de votre chien, tenez-le en laisse : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche du troupeau, une intervention dissuasive des chiens de protection. Ne le prenez pas dans vos bras, ne le mettez pas dans un sac à dos.
- Si vous avez des bâtons de randonnée, ne menacez pas les chiens et gardez les pointes vers le bas.
- Si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre et de marcher à côté.

Dans tous les cas, **ARRÊTEZ-VOUS : cela permet aux chiens de protection de vous identifier et de ne plus vous considérer comme une menace pour le troupeau.**

NE DÉRANGEZ PAS LES TROUPEAUX !

De grands panneaux vous informent de leur présence :
PENSEZ À LES REPÉRER !

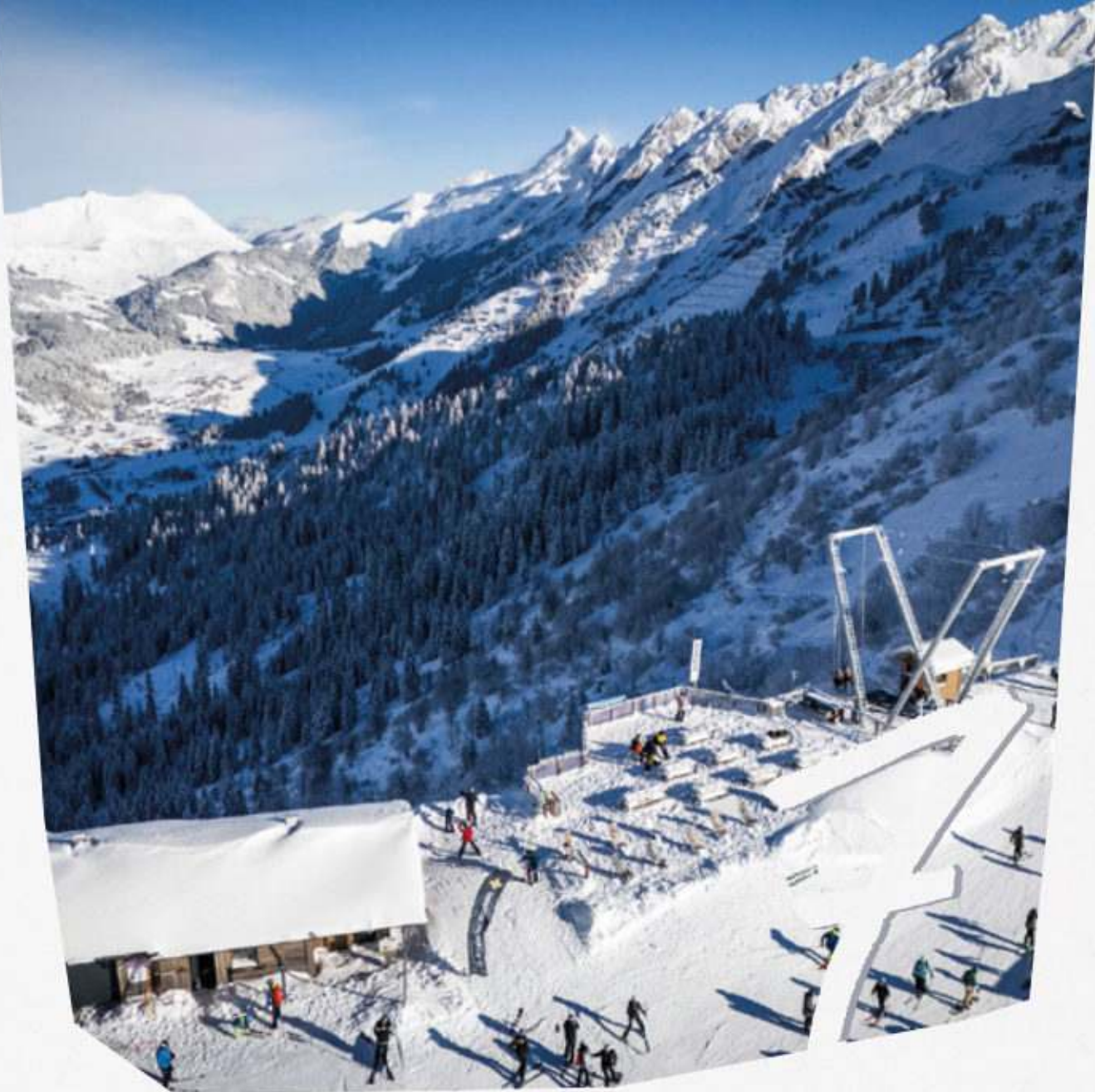


Les agents du service de la Police municipale vous accueillent et vous renseignent :

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (pendant la saison) ;
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi (hors saison).

Tél. : 04 50 32 65 22

Mail : police.municipale@laclusaz.fr



> AMÉNAGEMENT MONTAGNE

7 AMÉNAGEMENT MONTAGNE

SERVICE DES PISTES



Au total, ce sont 17 perches (12 au stade et 5 au Family Run) qui ont été mises en place durant l'été.

L'extension du réseau de neige de culture à La Clusaz s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à maintenir et améliorer la qualité du domaine skiable, en répondant aux défis liés aux conditions climatiques changeantes. Ces investissements permettront non seulement de garantir des conditions de ski idéales, mais aussi de prolonger la saison hivernale, en offrant une neige de qualité dès le début de l'hiver et pendant toute sa durée.

EXTENSION DU RÉSEAU DE NEIGE DE CULTURE SUR LE FAMILY RUN ET LE STADE DU LOUP

Le Family Run s'est doté de canons à neige durant l'été 2024. Cet espace ludique est désormais équipé pour garantir une neige de qualité tout au long de la saison.

Le stade du Loup, un espace dédié aux compétitions de ski alpin, a lui aussi bénéficié de l'extension du réseau de neige de culture. Ce secteur est crucial pour les entraînements et les événements sportifs. En renforçant l'enneigement du stade, La Clusaz vise à offrir aux compétiteurs des conditions d'entraînement de qualité et à accueillir des compétitions dans des conditions optimales, dès l'ouverture de la saison.



SATELC : REMONTÉES MÉCANIQUES



UN AVENIR DURABLE POUR LA CLUSAZ : LE MANIFESTE DE LA SATELC

Acteur clé de l'économie locale, la SATELC s'engage pour un avenir où une part belle est donnée à la durabilité, l'authenticité et l'innovation. Son manifeste incarne cette vision avec audace et ambition. La SATELC est convaincue que c'est en partageant sa vision collective, en mobilisant ses équipes, ses partenaires et ses visiteurs que ses objectifs ambitieux seront atteignables !

Au-delà d'un simple texte, le manifeste fixe le cap de la société. Ces engagements sont ainsi partagés au plus grand nombre. Mais surtout, ce manifeste l'engage dans ses actions dans la durée.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans ce manifeste, la SATELC détaille point par point sa vision. L'occasion de valoriser ses dernières initiatives pour faire de La Clusaz une destination responsable et visionnaire qui prend en considération son environnement et les limites planétaires :

- **Carburant HVO** : Après un an de test, toutes les dameuses fonctionnent dorénavant à l'huile végétale hydrotraitée (HVO). Ce type de diesel est produit, outre les huiles végétales, à partir de déchets, d'huiles résiduelles et de graisses, comme l'huile de friture usagée. Cette alternative durable réduit les émissions de gaz à effet de serre d'environ 85 %.



- **Électricité renouvelable** : Les remontées mécaniques sont alimentées par une électricité 100 % renouvelable et produite localement grâce à un partenariat avec le fournisseur d'électricité ENALP.

- **Protection de la biodiversité** : La SATELC limite l'accès à certaines zones sensibles, notamment dans la combe du Voret et sur un versant de l'Étale, pour préserver des espèces comme le tétras-lyre.

En parallèle, des panneaux éducatifs installés sur le Balcon des Aravis sensibilisent les visiteurs à la fragilité des écosystèmes montagnards, à la valorisation du travail des agriculteurs et à la nécessité du pastoralisme pour l'entretien des paysages.

- **Promotion des mobilités douces** : Pour réduire l'impact environnemental des déplacements de ses clients et de ses collaborateurs, la SATELC a proposé :

- Un forfait journée à 39 € au lieu de 53 € pour les skieurs arrivant en bus depuis Annecy ou Thônes via les lignes régulières régionales Y62/Y63, sur présentation de leur ticket de bus aller-retour.

- Financement d'une ligne de bus privée qui relie Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny à La Clusaz tous les week-ends, avec un forfait tout compris à 43 € incluant le forfait de ski journée et le transport aller-retour.

- Une réduction de 30 € sur les forfaits de 6 jours et plus pour les skieurs arrivant en train à Annecy.

- Une prime mobilité durable de 40 € net par mois pour les salariés utilisant les transports par bus ou le covoiturage pour se rendre au travail chaque matin.

- **Des tenues de travail stylées et écoresponsables** : Les équipes de la SATELC portent désormais des tenues fabriquées par TRICOLOR, une marque française utilisant des matériaux réduisant de 40 % les émissions de gaz à effet de serre. Ces vêtements, produits en Europe, ont obtenu la note A à l'Ecoscore. Un nouveau look plus moderne et actuel qui ne fait aucun compromis entre qualité, confort et plus faible impact sur l'environnement. Les tenues seront conservées pendant au moins trois ans.



INNOVER TOUT EN PRÉSERVANT

La SATELC mise sur l'innovation pour réinventer son offre :

- **Diversification des activités :** La SATELC contribue au projet ambitieux du plan d'avenir « La Clusaz 2050 » en investissant autant dans les activités hors ski que dans le domaine skiable sur les dix prochaines années. L'objectif est clair : atteindre 40 % de son chiffre d'affaires sur des activités hors ski à horizon 2050. Chaque saison, une nouvelle expérience adaptée aux enjeux climatiques sera lancée.

- **Espace immersif à Beauregard :** Ouvert en février 2025, cet espace propose une nouvelle expérience pour nos visiteurs en plein cœur du garage habituellement utilisé pour stocker les cabines en cas de tempête. Le tout premier spectacle « Libertaz », d'une durée de 12 minutes, a été diffusé tout au long de l'hiver. Ce lieu accueillera régulièrement de nouveaux spectacles sur des thématiques variées, tantôt pédagogiques, tantôt ludiques. Cet espace peut proposer une multitude d'usages. Il est d'ailleurs le lieu rêvé pour accueillir des projections privées pour des entreprises (lancement de produits, séminaire, animations diverses). Cette activité climato-compatible sera accessible été comme hiver.



- **Des expériences inédites :** L'été dernier, la Bascule, la balançoire géante perchée à 1860 m au Balcon des Aravis, a séduit les visiteurs en quête d'expériences atypiques.

- **Une piste de luge sur rail** au Bossonnet à l'intégration soignée ouvrira en décembre 2025.

- **Des sentiers pédagogiques et thématiques** viendront densifier les offres estivales dès l'été 2026 en lien avec la valorisation d'une filière incontournable à La Clusaz : le bois !



UN APPEL À L'ACTION

Le manifeste de la SATELC n'est pas seulement une déclaration d'intention : c'est un appel à l'engagement de tous les acteurs de la montagne. Chaque collaborateur, partenaire et visiteur peut ainsi contribuer, qu'il s'agisse d'adopter des pratiques écoresponsables, de participer aux initiatives locales ou de soutenir les valeurs portées par ce document. Nous comptons sur vous !

Le manifeste est disponible ici : <https://forfait.laclusaz.com/fr/nos-engagements>.

Sans maîtrise, jamais d'audace. Sans ambition, jamais de rêve. Sans rêve, jamais d'avenir !

2024-2025 : ENCORE UN HIVER PARTICULIER... MAIS UNE SAISON RÉFÉRENCE POUR LE SKI A LA CLUSAZ

Malgré des conditions météorologiques particulières, la saison hivernale s'est achevée sur une performance exceptionnelle pour notre domaine skiable.

Des conditions météo contrastées, mais globalement favorables

La météo, bien que capricieuse, a su jouer en notre faveur avec des chutes de neige opportunes et suffisantes, un ensoleillement généreux, ainsi qu'un froid suffisant et présent au bon moment. Malgré quelques épisodes de fortes précipitations et de redoux, les équipes de la SATELC et du Service des pistes ont proposé un produit de qualité, jusqu'à la fermeture du 27 avril.

Une activité record et des résultats en progression

Les vacances ont été marquées par une affluence historique, même si certaines journées en semaine hors périodes scolaires ont été plus calmes. Au global, nous avons su optimiser notre stratégie commerciale en nous adaptant à toutes ces situations. Et dans ce contexte, notre chiffre d'affaires a progressé de 5 % par rapport à notre précédent record de 2024, atteignant 29 millions d'euros TTC. Le nombre de journées skieurs est en hausse de 1 %, confirmant l'attractivité de La Clusaz. C'est une tendance qui s'inscrit dans la moyenne nationale.

Une exploitation fluide, même lors des pics de fréquentation

Grâce à une gestion optimisée de notre domaine skiable, la fluidité sur les pistes a été maintenue même lors des journées les plus chargées. Le nombre de passages a ainsi augmenté de 6,5 % par rapport à l'hiver précédent.

Des investissements qui portent leurs fruits

Les aménagements en neige de culture sur le stade du Louveteau et le Family Run tout comme l'Espace immersif et interactif de Beauregard ont permis de garantir un produit de qualité. Dès cet été 2025, de nouveaux projets ambitieux et attendus viendront renforcer notre offre : les aménagements du secteur de Balme et la création de la piste de luge du Bossonnet conforteront encore l'attractivité et la diversité du domaine skiable de La Clusaz.

Merci à tous les acteurs et partenaires du domaine skiable pour cette belle saison, et rendez-vous l'hiver prochain !



> TOURISME

L'OFFICE DU TOURISME (OT)



L'OFFICE DE TOURISME TIENT LE CAP DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET PARTICIPE À L'AVENIR DE LA STATION AUX CÔTÉS DE LA MAIRIE ET DES AUTRES ACTEURS CLÉS DE LA CLUSAZ.

> FOCUS 2024

L'activité économique a dans l'ensemble bien résisté face au contexte national et international parfois instable. Malgré des saisons d'hiver et d'été impactées par la douceur et la pluie sur certaines semaines, la station de La Clusaz a su générer 1,7 million de nuitées touristiques et a accueilli plus de 600 000 excursionnistes en 2024.

Toutefois, même si certains acteurs économiques locaux ont vu leurs chiffres d'affaires progresser, la fréquentation ne s'est pas nécessairement traduite par une consommation accrue pour tout le monde.

En raison du contexte économique et surtout de la diminution du pouvoir d'achat, certains postes de dépenses de nos visiteurs ont été revus à la baisse avec des impacts sur certaines activités. Les performances de notre destination touristique restent toutefois globalement positives. La Clusaz n'a enregistré qu'une légère baisse de fréquentation de l'ordre de 3 % par rapport à 2023.

En dépit des facteurs conjoncturels et météorologiques, **l'Office de Tourisme a su mener à bien ses actions de promotion, de communication, d'information, de commercialisation, d'accueil, d'animation et d'événementiel.**

Parmi les événements phares de l'année, citons les Pestacles, la LCZ Freestyle Week, les Balades au clair de lune et le Champ des Platines. Notons aussi les événements sur lesquels l'OT apporte un soutien financier et/ou logistique comme les Béliers, le Radio Meuh Circus Festival, la Boarder Line ou la Fête du reblochon. Merci aux acteurs économiques qui soutiennent les associations organisatrices et les bénévoles. Ces derniers participent activement à la vie et à l'animation de notre destination, ainsi qu'à la satisfaction de notre clientèle. Ce point est un pilier de la performance de notre économie. En effet, un client satisfait est un client fidèle, qui aura plaisir à recommander La Clusaz.

Au niveau de la communication, les différents contenus réalisés et partagés sur les réseaux sociaux de La Clusaz ont été vus plus de 15 millions de fois en 2024. La gestion de l'information est également au cœur du réacteur de notre Office de Tourisme, avec plus de 60 000 clients renseignés en amont ou pendant le séjour.



En parallèle, l'Office de Tourisme a participé activement aux différents rendez-vous fixés par la Commune auprès des équipes opérationnelles, de la population et des jeunes Cluses, afin de présenter le plan d'avenir de La Clusaz, l'impact du changement climatique sur notre domaine skiable (CLIMSNOW) et les grands projets structurants qui permettront de garantir la vie à l'année et d'accompagner le développement de notre économie touristique.

2025 SOUS LE SIGNE DE LA RÉUSSITE ET DE L'ENGAGEMENT

Nos campagnes digitales et nos actions de promotion en France comme en Europe ont permis de renforcer la visibilité de La Clusaz auprès de la clientèle en amont et pendant la saison. Sur un an, nos 450 publications ont été vues 13 millions de fois. Une performance qui confirme l'engagement de notre clientèle autour de notre station et de notre village.

Forts de nos investissements avec une nouvelle plateforme de réservation et un nouveau site internet, nous comptons aujourd'hui 1,2 million d'utilisateurs actifs pour 7 millions de pages vues par an sur le site officiel www.laclusaz.com. C'est une véritable porte d'entrée inspirationale, une source d'information pour les clients, un support de visibilité pour les acteurs économiques locaux, et un outil pour réserver un séjour et des activités.



CANDIDE THOVEX ET LA CLUSAZ A L'HONNEUR

La collaboration entre La Clusaz et Candide Thovex, véritable ambassadeur de la station, va permettre de faire rayonner notre station de la plus belle des manières avec l'un des plus grands skieurs de freestyle et de freeride. Candide capitalise aujourd'hui une communauté de 1,3 million de personnes à travers le monde sur ses réseaux sociaux. La republication de la vidéo « One Of Those Days » pour ses 10 ans a généré plus de 3 millions de vues.

Depuis mars 2025, une nouvelle piste a été créée à Balme et porte le nom de Candide Thovex. L'inauguration officielle aura lieu lors de l'ouverture de la saison d'hiver 2025-2026. D'autres actions marquantes seront menées pour valoriser notre champion et renforcer l'image de la station.



Avec un très bon début de saison en termes d'enneigement et de fréquentation, un mois de janvier en progression grâce à la présence marquée de clients étrangers, dont les Anglais, et un mois de février stable par rapport à l'hiver dernier, La Clusaz a su consolider le nombre de ses nuitées touristiques cet hiver. Au total, La Clusaz a comptabilisé 990 000 nuitées touristiques, dont 651 000 générées par de la clientèle de séjour (hébergement professionnel ou particulier). Les semaines du 28 décembre, du 15 et du 28 février sont les trois pics de la saison avec plus de 95 % d'occupation des lits commercialisés.

À l'inverse, nous remarquons un désengagement progressif des clients pour le ski en fin de saison malgré les bonnes conditions de neige. Ce constat est partagé par la très grande majorité des stations de ski et le secteur du tourisme en montagne. Ces changements d'usages ont malheureusement eu un impact sur la fréquentation de La Clusaz à compter de mi-mars. Fort heureusement, la programmation événementielle a tenu toutes ses promesses avec l'enchaînement du Radio Meuh Circus Festival, la Boarder Line, le Défi Foly et la Der des Ders. Ces temps forts en dernière partie de saison sont précieux et dynamisent indéniablement les week-ends du mois d'avril.

En parallèle, l'Office de Tourisme a constitué un Club Séminaire avec 12 acteurs économiques locaux afin de réaliser des actions concrètes sur le segment MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions). Cela se traduit par des salons, des éduc-tours et des campagnes digitales dédiées pour renforcer ce segment et l'offre de La Clusaz dans le domaine du séminaire.

En 2025, l'OT est plus que jamais aux côtés de la Mairie dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Nous avons cinq ans de travail avec le COJOP pour faire de ces jeux une fête qui rassemble. Ces JOP d'hiver seront surtout l'opportunité de livrer un véritable héritage sur le long terme pour les nouvelles générations cluses. Gardons à l'esprit que ce ne sont pas les Jeux qui feront La Clusaz, mais La Clusaz et les Cluses qui feront les Jeux! Notre amour pour le sport, l'engagement et la performance de nos athlètes, l'état d'esprit festif de notre village marqueront sans aucun doute ces Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver!

D'ici là, La Clusaz accueillera une épreuve des Championnats du monde UCI en 2027 qui auront lieu dans le département de la Haute-Savoie. L'occasion de nous repositionner sur les grands événements sportifs internationaux.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME, M. DAVID PÉRILLAT-AMÉDÉE

« L'Office de Tourisme est un organe clé de La Clusaz. Il coordonne le comité de pilotage station. Il participe et oriente les décisions stratégiques de la station aux côtés de la Mairie. Il fédère et rassemble les socioprofessionnels de notre destination. Il assure les missions régaliennes obligatoires d'une commune touristique et d'une station classée. Il faut savoir que, derrière l'OT, la Commune a entre ses mains une société d'économie mixte (SEM). La Société de gestion des activités de loisirs de La Clusaz assure la gestion de l'Office de Tourisme par délégation. Elle accompagne la Mairie dans le déploiement de son schéma directeur de diversification touristique et son plan d'avenir. Nous avons conclu un marché de quatre ans avec la Commune qui permet de travailler avec de la visibilité. Nous avons de beaux projets en ligne de mire avec l'expérience et la fidélisation client au cœur de notre stratégie.

Merci à nos équipes opérationnelles qui œuvrent au quotidien pour renforcer le rayonnement global de La Clusaz et garantir des retombées économiques locales. »





> ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS



9 ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

LA GRANGE DES MINIS

L'équipe municipale a marqué un premier pas dans ses projets de sobriété énergétique et de diversification des activités de loisirs, en créant à l'été 2024 **La Grange des Minis**, nouvelle orientation estivale de la patinoire.



Un travail commun regroupant de nombreux acteurs de la station (élus, techniciens Mairie, Office de Tourisme, Club des Sports) a permis de mettre en place l'idée de cet espace ludique représentant la *Culture Expérience de La Clusaz*, sur le site de la patinoire.

Cet espace de jeux, regroupant six univers ludiques aux couleurs des aspects de la vie en montagne à La Clusaz (alpage, jardin, bois, kermesse...) a été inauguré début juillet 2024 par le maire Didier Thévenet, « fier de ce projet collectif et fier de proposer cette nouvelle offre de loisirs au cœur du village, ayant pour objectif des moments de partage en famille, pour tous les enfants, aussi bien du village que ceux présents en séjour ».



La Grange des Minis a accueilli à l'été 2024 plus de 10 000 personnes, sur un format d'accès illimité quotidien, et a été une belle réussite populaire sur cette première année d'ouverture.

D'un point de vue plus technique et de sobriété énergétique, le changement d'activité estivale de la patinoire a permis une modération de près de 160 000 kWh sur cette période de 2 mois.

L'équipe de la Grange des Minis a hâte de vous accueillir à l'été 2025!

LA PATINOIRE

Au cours de l'hiver 2024-25, la patinoire, haut lieu de la vie de la commune, a continué d'offrir à chacun son moment de glisse.

Mise en mode glace des vacances de la Toussaint jusqu'au mois de mai, la patinoire a accueilli le public 7 jours /7 l'après-midi et 5 matinées par semaine, ainsi que certains soirs. En parallèle, elle a reçu aussi les scolaires et les sections du Club des Sports.



LES TEMPS FORTS DE L'HIVER 2024 :

- Le matin : **Séance FAMILY.**
La séance est à destination des tout petits, mais se savoure en famille. Matériel d'aide au patinage mis à disposition.
- L'après-midi : **Séance pour tous.**
La formule qui convient à tous, et où tout le monde se retrouve!
- Le soir : **La piste s'anime.**
Les soirées à la patinoire sont animées et destinées aux patineurs confirmés :
 - Le jeudi, **ICE CLUBBING** : Light-Show et DJ sont les ingrédients de ce cocktail glacé.
 - Le vendredi, **HOCKEY POUR TOUS** : On vous prête les crosses et les palets pour déguster cette activité majeure des sports d'hiver.

Le snack :

Pendant les heures d'ouverture, pour vous faire passer un moment encore plus chaleureux, nous vous proposons des boissons chaudes réconfortantes et des gaufres gourmandes si vous patinez.

Nous organisons toujours les anniversaires des jeunes de 7 à 77 ans.



N'hésitez pas à venir nous voir l'hiver prochain !

Info et contact :

Mail : patinoire@laclusaz.fr

Site : <https://www.laclusaz.org>

L'ESPACE AQUATIQUE LA CLUSAZ

L'ESPACE AQUATIQUE, FERMÉ EN 2024 POUR TRAVAUX,
ROUVRE À L'ÉTÉ 2025!

Toute l'équipe de l'Espace Aquatique La Clusaz est ravie de vous retrouver à partir du 2 juillet 2025.

Vous découvrirez les nouveaux aménagements et toutes les améliorations apportées aux installations :

BASSINS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Les nouveautés : sièges à bulles, col de cygne et jets massants, bassin ludique avec fontaine



ZONE PMR

avec élévateur de mise à l'eau (+ 2 fauteuils SOFAO à dispo)



PATAUGEOIRES

intérieure et extérieure avec parasols



ESPACE TOBOGGANS

CanonSlide et Pentagliss



ESPACE SAUNA/HAMMAM



SOLARIUM

et zone de pique-nique



SALLE DE SPORT



Horaires d'ouverture

Tous les jours de 10 h à 19 h.

Le snack et sa terrasse seront ouverts tous les jours de 11 h 30 à 18 h.

Les tarifs

Entrée adulte : 7,50 €.

Entrée réduite : 6,50 €

(Jeunes de 5 à 16 ans inclus, Etudiants, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA, 65 ans et +).

Abonnements : se renseigner à l'accueil de l'Espace Aquatique.

Les activités proposées

Du lundi au dimanche, cours de natation collectifs ou individuels, cours d'aquaforme (aquagym, aquabike...).



Pour plus d'informations et un point sur les travaux réalisés, rendez-vous en page « Travaux ».



> NOUVELLES TECHNOLOGIES

LA FIBRE OPTIQUE CONTINUE SON DÉPLOIEMENT À LA CLUSAZ

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire, le déploiement de la fibre optique* se poursuit à La Clusaz, permettant d'améliorer l'accès à une connexion internet rapide et fiable pour tous les habitants, professionnels et services publics.

Il y a maintenant un peu plus de 500 abonnés sur la commune de La Clusaz avec 2 678 prises commercialisables.



LA FIBRE OPTIQUE EST DISPONIBLE À LA CLUSAZ

Le démantèlement du réseau cuivre est annoncé officiellement à partir de 2025. La fermeture du réseau historique se fera progressivement par lot de communes avec une fin totale prévue en 2030.

Il est donc important de démarrer la transition de l'ADSL vers la fibre optique le plus tôt possible.

À La Clusaz près de 2700 logements et entreprises sont déjà éligibles à la fibre optique et peuvent bénéficier d'une connexion ultra rapide et de tous les avantages du numérique au quotidien.

Il vous suffit de tester votre éligibilité sur le site : <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-OTHS>

Etes-vous éligible ?

OUI

1. Sélectionnez l'un des opérateurs présents sur le réseau FttH Altitude Infra Haute-Savoie.
2. Convenez d'un RDV avec lui afin qu'un technicien procède au raccordement fibre de votre domicile.
3. Scannez le QR Code ci-contre pour préparer votre raccordement avec la «liste des bonnes pratiques».



NON

Nous vous invitons à patienter encore un peu car des travaux complémentaires peuvent être nécessaires. Pour plus d'information sur la date d'ouverture commerciale de votre secteur, consultez la carte de déploiement de DSP :

<https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-OTHS>

UN RÉSEAU AU SERVICE DES USAGERS ET DU TERRITOIRE

- **Un accès amélioré aux services numériques :** télétravail, enseignement à distance, télé médecine ou simplement navigation et divertissement en ligne dans des conditions optimales.
- **Une connexion stable et performante :** des débits élevés pour garantir une utilisation fluide et simultanée sur plusieurs appareils, sans coupure ni ralentissement.
- **Un atout pour l'attractivité locale :** la fibre renforce le dynamisme de la commune en facilitant l'installation des entreprises et en répondant aux attentes des résidents et des visiteurs.

Le déploiement de la fibre est un projet structurant qui accompagne l'évolution numérique de la commune et garantit un accès équitable aux technologies de demain.

* Le réseau fibre optique est déployé en Haute-Savoie par le Syane (<https://fibre.syane.fr/>) et exploité par Altitude infra (<https://www.altitudeinfra.fr/>).

Syane
SYNDICAT D'INTERCOMMUNALITÉ

altitudeinfra
HAUTE SAVOIE

Rendez-vous sur
hautesavoie-fibre.fr



> TRAVAUX

> 1 2 3 4 5 6 7 8 9


LES NEWS
LE BULLETIN MUNICIPAL
DU VILLAGE

 10 11 12 13 14 15 16 17 18 <

EN COURS ET À VENIR



Un des premiers axes du plan d'actions est de limiter le trafic en traversée de station et de privilégier les transports en commun, à travers notamment :

- Le réaménagement du pont de l'Ars et du giratoire en entrée de station ;
- Le doublement de la capacité du parking relais du Salon des Dames.

La première phase concerne l'élargissement du pont de l'Ars et ses abords et a pour objectifs :

- L'agrandissement du giratoire sur la RD 909, afin d'améliorer et fluidifier la circulation, en prenant en compte les journées de forte affluente ;
- Le doublement du pont en largeur, afin de permettre la circulation des bus et autocars dans les deux sens sur le pont, sans risque de percution ou d'arrêts qui génèrent des remontées de file ;
- L'élargissement et la sécurisation du trottoir pour les déplacements piétons ;
- L'aménagement du giratoire de la Bataille (avant la montée vers le parking) pour clarifier les priorités et fluidifier le carrefour.



Les travaux débiteront dès ce printemps 2025 et se poursuivront jusqu'à la fin 2026, avec une trêve pendant la saison d'hiver.

La Commune travaille avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et le Département pour limiter les désagréments pendant la phase travaux :

- **En 2025**, les travaux n'auront pas d'impact sur la RD 909 et sur l'entrée du village en direction des Confins. L'aménagement du giratoire de la Bataille, quant à lui, nécessitera la mise en place d'une déviation de circulation dans la partie basse du secteur des Riffroids/Pré-de-Faire.
- **En 2026**, un alternat de circulation par feux tricolores sera mis en place sur la RD 909 et le pont. Les phases de travaux nécessitant la fermeture des ouvrages se feront de nuit, afin de limiter les impacts sur la circulation journalière.

ÉLARGISSEMENT DU PONT DE L'ARS ET REQUALIFICATION DU GIRATOIRE D'ENTRÉE DE VILLAGE

En période touristique, chacun a pu constater le manque de fluidité dans la circulation à l'entrée du village de La Clusaz. Le giratoire sur la RD909 est régulièrement saturé du fait de la forte fréquentation des véhicules, du croisement des transports en commun et des camions. La circulation est rendue difficile par la faible largeur du pont de l'Ars, qui dessert notamment le parking du Salon des Dames, donc la gare routière. À cela s'ajoute la dangerosité du secteur pour les piétons, en toute saison, car le pont n'est pas pourvu de trottoirs adaptés pour se déplacer en sécurité.

Une étude de mobilité a ainsi été réalisée en 2022 à l'échelle du territoire de La Clusaz.

Les élus de la Commune mettent tout en œuvre pour que ce projet, attendu depuis de nombreuses années, soit enfin réalisé. Il s'agit d'un aménagement structurant pour l'entrée du village de La Clusaz qui changera, pour longtemps, les conditions d'accès en toute période, *a fortiori* en saison touristique. Les nuisances engendrées par ce chantier seront réduites au maximum par la mobilisation de tous.



RÉUNION PUBLIQUE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Vous étiez nombreux à prendre part à la réunion publique portant spécifiquement sur le projet d'élargissement du pont de l'Ars. Les élus et techniciens ont pu échanger et répondre aux différentes questions de la population sur le sujet.

MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION : 3 500 000 € HT

Subvention du Département de la Haute-Savoie : 145 160 €



PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : DE JUIN 2025 À NOVEMBRE 2026.

Maître d'œuvre :

IOA-Oteis, Profils Études, Hydrétudes.

Entreprises : Bianco, Barrachin BTP, SGC et Gagne.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT/ RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ROUTE DU CRÊT DU MERLE

Ce printemps 2025, des travaux importants ont débuté sur la partie basse de la route du Crêt du Merle jusqu'au carrefour avec la route du col des Aravis et se poursuivront jusqu'à la fin de l'automne 2025.

Ces travaux, portés par la Commune en collaboration avec Ô des Aravis et la Régie d'électricité de Thônes, consistent à :

- Réhabiliter/renforcer les anciens réseaux humides (eau pluviale, eau potable et en partie eaux usées) ;
- Réaliser une refonte de l'éclairage public, passant en LED dans un souci d'économie d'énergie ;
- Restructurer la route et reprendre les enrobés en intégralité.

Ces travaux occasionneront des contraintes pour les riverains empruntant la route du Crêt du Merle :

- Fermeture totale de la route entre 8 h et 17 h du 05/05 au 04/07 et du 01/09 au 29/11/2025 ;
- Arrêt temporaire du chantier et réouverture de la route du 04/07 au 30/08/2025.



Nous vous remercions pour votre compréhension et vous tiendrons informés de l'évolution des travaux sur le site de la Mairie et sur les réseaux sociaux.

MONTANT DE L'OPÉRATION : 932 000 € HT

Maître d'ouvrage :

Commune de la Clusaz, Ô des Aravis, RET

Maître d'œuvre : Profil Études

Entreprises : Lathuille BTP, Gallay Pollet-Villard TP, Colas

CRÉATION D'UN COMPLEXE SPORTS ET LOISIRS DE MONTAGNE INDOOR



Pour ce projet évoqué de (très) longue date à La Clusaz, la municipalité souhaite développer un véritable pôle sportif et ludique indoor qui répondra à l'ensemble de la demande locale (Club des Sports, associations, école, usagers...), tout en s'inscrivant dans une évolution du modèle touristique allant vers la diversification des activités offertes.

Depuis 2021, un travail a été mené avec le cabinet Abamo & Co sur **un concept fort, incarnant l'ADN de la glisse et de l'innovation de La Clusaz**. Les objectifs sont multiples :

- Mettre à disposition des utilisateurs locaux un espace sportif indoor permettant de programmer des activités de manière plus confortable et pérenne.
- Proposer une offre ludique indoor grand public en lien avec la montagne (offre non-skieur, après-ski, mauvais temps...).
- Être un premier pas vers les activités en extérieur pour le grand public.
- Permettre à des sportifs de compléter leur pratique outdoor.

Le site retenu pour le projet est le terrain communal où se trouvent le terrain de football et le city-stade actuels, entre l'école et la route départementale 909. En plein cœur du village, il donnera au pôle Indoor une vraie centralité s'appuyant sur des liaisons piétonnes avec les différents services de la station.

Un concours d'architecture a été lancé en 2024 sur la base de ce programme communal. Après plusieurs mois de procédure, le projet porté par le cabinet W/M architectes, situé à Annecy, a été retenu pour la qualité de son organisation fonctionnelle, son confort d'usage et d'exploitation, et son intégration paysagère la plus discrète dans la pente.

> LE PÔLE INDOOR, C'EST QUOI ?

Sur une surface utile de 3 800 m² :

Un plateau multisport composé d'un gymnase polyvalent et d'une salle de musculation, dédié en priorité à la population locale et au Club des Sports.

Un espace « Montagne indoor » :

- **Un pôle escalade** comprenant blocs et voies ;
- **Un pôle freestyle** comprenant un espace trampolines et bacs à mousse, un tapis à ski et un espace modulable de glisse multi-roule (skate, trottinettes, draisienne) ;
- **Des salles de musculation** et une salle de pratiques douces (yoga, danse...).

Tout cela réuni autour d'un « cœur chill et convivial » comprenant des espaces d'accueil, de restauration/ bar et de détente... pour faire de ce pôle un véritable lieu de vie.

Et en extérieur, des espaces aménagés (city-stade, aire de jeux, théâtre de verdure...).

Les études d'avant-projet ont démarré en janvier et se poursuivent sur l'année 2025.

Objectif : démarrage des travaux en 2026 pour une livraison de l'équipement fin 2028.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet structurant pour l'avenir de notre village et de notre station.

MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION :
16 800 000 € HT

Maître d'œuvre :

W/M architectes, Favre & Libes architectes,
AGI Ingénierie, Plantier, Fradet ingénierie,
Cuisine ingénierie, Terre-éco, Rez'on, Atelier
LJN, Alpes VRD

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
Abamo & Co

DÉJÀ RÉALISÉS

> L'ESPACE AQUATIQUE

Les travaux de réhabilitation de l'Espace Aquatique ont démarré comme prévu au mois de juin 2024. Ils se sont poursuivis jusqu'au printemps pour une réouverture de l'équipement cet été 2025.



Démolition et curage des fonds de bassin pour retrouver le béton initial de 1967. Réparation et traitement des bétons pour assurer la pérennité de la structure.



Pose des panneaux inox assurant l'étanchéité des bassins.



Reprise des installations de traitement d'eau.



Remplacement de l'escalier hélicoïdal du toboggan.



Réfection de l'avant-toit de la halle bassin en tavaillons.

ZOOM SUR LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Développement des activités :

- Nouvelle offre balnéo-ludique en intérieur et extérieur (banquettes, col de cygne, jets massants...) en remplacement de l'ancien jacuzzi.
- Réaménagement de la zone d'activité sportive (3 lignes de nage).
- Mise en accessibilité des bassins (fauteuil de mise à l'eau, reprofilage des pédiluves).

...

...

- Création d'un solarium complémentaire et d'une banquette de repos.
- Réaménagement complet des vestiaires et des casiers.

Changement du revêtement des bassins :

- Réfection de l'étanchéité des bassins par un revêtement de type inox, qui présente les avantages d'être solide, durable et d'avoir un bel aspect.

Réduction du coût énergétique :

- Reprofilage du bassin extérieur et réduction des profondeurs pour limiter les consommations d'eau, de chauffage et de traitement d'eau.
- Mise en place d'un système de couverture thermique permettant de conserver la chaleur pendant les heures de fermeture de la piscine.
- Rénovation complète des systèmes de traitement d'eau.
- Remplacement des menuiseries de la halle bassin par des menuiseries aluminium à hautes performances thermiques.

MONTANT DE L'OPÉRATION : 4 170 000 € HT

Subvention du Département de la Haute-Savoie : 725 000 €

Subvention de l'État (DETR) : 200 000 €



Maître d'œuvre :

SOHO architectes, Axiolis, CET, Pack ingénierie, Canopée

Entreprises :

Avrillon César, Bianco Razel-Bec, Zeller France, Euro-technologie, Haehn, Devaux Fillard habitat, Alpes Décors, Bornier, Dursun charpente, Navic



➤ RÉNOVATION DES APPARTEMENTS COMMUNAUX

La Commune poursuit son plan pluriannuel d'investissement sur la rénovation des bâtiments et logements communaux. Deux logements supplémentaires de la Résidence du Centre ont fait l'objet d'une rénovation complète afin d'accueillir nos employés saisonniers et permanents dans les meilleures conditions.



MONTANT DE L'OPÉRATION : 93 000 € HT

Subvention du Département
de la Haute-Savoie (CDAS) :
18 000 €



Maître d'œuvre :
Ganassali & To

Entreprises :
Eric Combet Rénovation, Gobert Laurent
Menuiserie, SB Fluides, Mermillod Électricité,
Ambiance Intérieure



MONTANT DE L'OPÉRATION : 21 000 € HT

Entreprises :
BBN Métallerie, Lathuille Frères, APC Etanch,
Contat échafaudages

➤ AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE - COLUMBARIUMS

De plus en plus de familles demandent une crémation pour leurs proches. Le cimetière de La Clusaz dispose déjà de plusieurs columbariums (monuments funéraires destinés à recevoir les cendres d'un défunt), mais le nombre de cases disponibles n'était plus suffisant.

Pour répondre à cette nouvelle demande, un columbarium de 12 cases en granit poli a été installé dans la partie basse du cimetière, avec un aménagement paysager de qualité pour le recueillement des familles.



MONTANT DE L'OPÉRATION : 36 260 € HT

Entreprises :
Marbrerie Bossonnet

➤ RÉFECTION DE L'ESCALIER DE LA BOULANGERIE

L'escalier public qui permet de relier le centre-village au parking du cimetière et ses commerces était en mauvais état, avec une dégradation avancée des aciers. Juste avant l'hiver, des travaux ont permis de redonner une nouvelle jeunesse à l'escalier avec le remplacement des mains-courantes et du garde-corps, tout en conservant les marches existantes. Un escalier provisoire a été mis en place le temps des travaux afin de maintenir un passage sur ce secteur très fréquenté.

> RETOUR SUR LES INAUGURATIONS...

Côté actions réalisées, deux projets avaient été abordés et détaillés dans le Bulletin de l'an dernier... et l'année 2024 a été l'occasion de les inaugurer !

L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE DU VAR a eu lieu le 7 juin, après deux ans de travaux, en présence de Marie-Louise Donzel-Gonet, vice-présidente du Département, de Marcel Cattaneo, conseiller départemental, et d'une centaine de personnes, qui ont assisté au dévoilement de la plaque inaugurale et à la traditionnelle coupe de ruban. La clé de la chapelle a été remise au bénévole du quartier, Jean-Baptiste Pollet-Villard, responsable de l'ouverture. Monsieur le Maire et son adjoint Didier Collomb-Gros ont remercié les entreprises, les bureaux d'études, les sponsors publics et privés, ainsi que les particuliers, généreux donateurs, qui ont permis la rénovation de la chapelle, patrimoine historique du village.



« Cette chapelle, qui a presque 350 ans, fait partie intégrante de l'histoire de notre village, de notre patrimoine, et c'est pourquoi il était essentiel de la préserver, dans le respect des traditions et des techniques patrimoniales. La chapelle a notamment retrouvé sa voûte intérieure, qui avait disparu, et son imposant tableau représentant saint François de Sales. Je remercie tous ceux qui ont soutenu et participé à cette restauration, ainsi que les bénévoles, qui vont permettre la réouverture de la chapelle au public », a déclaré Didier Thévenet.



Avec le soutien de :



Le 12 octobre, c'est avec une certaine fierté que **LES AMÉNAGEMENTS DE MISE EN VALEUR DU LAC DES CONFINES** ont été inaugurés après deux ans de travaux, par Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal, en présence de Martial Saddier, président du Département, des conseillers départementaux du territoire Marie-Louise Donzel-Gonet et Marcel Cattaneo, ainsi que de la conseillère régionale Catherine Pacoret, du sénateur Cyril Pellevat et des maires et élus des communes voisines.



Grâce à la mobilisation de tous les partenaires, vous pouvez dorénavant emprunter le nouveau chemin piéton autour du lac, parcourir des passages en passerelles bois pour être au plus près du milieu naturel et profiter des différents points de contemplation sur les Aravis (aire de jeux, tables de pique-nique, assises...).

Avec le soutien de :





> ÉDUCATION
JEUNESSE
CULTURE

LE PÔLE ENFANCE

LES PROFESSIONNELLES DE LA CRÈCHE ONT À CŒUR D'ÉVEILLER LES ENFANTS VERS L'EXTÉRIEUR : OCTOBRE ROSE, SEMAINE DU GOÛT, VISITE DES POMPIERS.



Afin d'assurer une pratique professionnelle au plus proche des besoins des enfants, des formations sont mises en place régulièrement. Cette année, nous avons choisi le portage physiologique en écharpe et la remise à niveau des premiers gestes de secours.

Le pôle Enfance Les P'tits Montagnards permet d'accueillir 27 enfants et les demandes sont constantes, en priorité pour les habitants de la commune.



Afin de bénéficier d'une possibilité d'accueil, il est fortement conseillé de faire la demande d'accueil dès la déclaration de la grossesse.



Infos & contact :

109, passage du Vatican — 74220 LA CLUSAZ
Téléphone : 04 50 32 07 64
Mail : creche@laclusaz.fr

L'ÉCOLE CITÉ NOTRE-DAME

UN PROJET INNOVANT À L'ÉCOLE : LA CRÉATION DE VIDÉOS

Cette année, l'école a lancé un projet novateur autour du numérique en impliquant les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) dans la création de vidéos pour la chaîne YouTube de l'établissement : <https://www.youtube.com/@ecolelaclusaz>.

Ce projet pédagogique vise à développer des compétences numériques, rédactionnelles et créatives, tout en valorisant la vie de l'école : cantine, activités sportives, ski, etc.

Les élèves apprennent à manipuler différents outils (smartphones, micros, logiciels de montage), à rédiger des scripts et à travailler en équipe. En parallèle, ils s'initient aux enjeux éthiques liés à la publication en ligne.

Ce projet original, en lien avec le thème du théâtre (fil conducteur de l'année scolaire 2024-2025), renforce également leur estime de soi en mettant en lumière leur travail auprès des familles. Une initiative qui allie modernité, apprentissages et valorisation de notre école !



UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Dès la petite section, les élèves partent à la découverte du monde à travers la visite de lieux incontournables de notre région.

Sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité, ces sorties à la journée permettent aux élèves d'apprendre autrement. Ce sont des supports riches et captivants pour faire le lien entre l'école et le monde qui nous entoure et ainsi donner du sens aux apprentissages.

Cela se poursuit avec des voyages avec nuitée ! En 2025, la classe de moyenne et grande section et la classe de CP se rendront à Lyon, berceau de Guignol, pour poursuivre eux aussi leur découverte du théâtre. Pour les plus grands, plusieurs voyages seront réalisés : en Ardèche, à Carnac et à Paris !

L'occasion encore une fois d'enrichir leurs apprentissages, mais aussi de s'ouvrir à la culture.



UNE ÉCOLE SPORTIVE

En plus des séances de sport ou de motricité traditionnelles, les enfants de l'école ont la chance de pouvoir profiter d'un enseignement pour apprendre les activités de glisse. En effet, à l'automne, ils pratiquent le patin à glace à la patinoire du village, de la petite section au CM2. Durant toute la saison d'hiver, les moyenne et grande sections montent sur le plateau des Confins pour découvrir le ski de fond, et les enfants du CP au CM2 s'initient au ski de piste et au ski de fond en alternance.

UNE SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les élèves de CP et de CM2 bénéficient d'une journée de formation aux premiers secours donnée par les pompiers de La Clusaz.

Pour les CP, il s'agit de savoir repérer les dangers éventuels auxquels ils pourraient faire face chez eux ou dans la rue, et de savoir comment alerter et appeler les secours. En CM2, les élèves révisent et approfondissent en apprenant les premiers gestes, comme la position latérale de sécurité.



13

> AGRICULTURE

> 1 2 3 4 5 6 7 8 9


LES NEWS
LE BULLETIN AGRICOLE
DU BELIER

 10 11 12 13 14 15 16 17 18 <

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP) DE LA CLUSAZ



Alors, pour éviter les désagréments et respecter nos productrices de lait ainsi que leur progéniture, souvenez-vous en approchant des lieux de pâture...

« **Merci de tenir vos chiens en laisse** » et comme partout dans le village, « **Merci de ramasser ce qui appartient à votre chien** ».

> Infos & contact :

Les agriculteurs de La Clusaz (avec le GDS des Savoie).

Contact : **Yvan Donzel-Gonet**

Mail : **jp-74@hotmail.fr**

TRAVAUX

> ALPAGE COMMUNAL

La Commune soutient l'activité agricole sur son territoire. La mise à disposition d'alpage fait partie des outils permettant de maintenir une activité dynamique.

Dans ce cadre, la Commune a réalisé au printemps 2023 des travaux sur la ferme d'alpage du Lachat consistant en la mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement. D'autres travaux, plus conséquents, se sont déroulés durant l'automne 2024, permettant la réfection de l'entrée et du mur de soutènement de la ferme, ainsi que l'extension d'une conduite d'eau potable desservant cette dernière. Enfin, une reprise des enrobés a finalisé l'opération.



Ces travaux, d'un coût total d'environ 35 000 euros, ont été réalisés par les entreprises Guidon (réseaux humides), Pochat Frères (mur) et Colas (enrobés).

> LA MONTAGNE SE PARTAGE, MAIS AVEC RESPECT

LA NÉOSPOROSE, LA MALADIE QUI AFFECTE LES BOVINS ET LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Lorsqu'on promène son chien dans les chemins de montagne, il y a certains réflexes à avoir pour respecter le petit monde qui nous entoure.

Tout le monde a déjà vu cette indication, « Merci de tenir vos chiens en laisse », dans le but qu'ils **n'effrayent pas** les animaux pâturant paisiblement dans les prairies, mais aussi pour éviter des « bagarres » avec les chiens qui gardent les troupeaux.

Mais il existe un autre aspect nettement moins visible et dangereux. Celui-ci est microscopique et se nomme **NEOSPOORA CANINUM**. Il s'agit en fait d'un **parasite**, dont le **chien** constitue un hôte définitif. L'ingestion de ce parasite par une vache induit chez elle un fort risque d'**avortement** ou un réel préjudice sur une future gestation. La néosporose est la première cause infectieuse d'avortement chez les bovins.

COMMENT LA VACHE INGÈRE-T-ELLE LE PARASITE ?

Ce parasite, que le chien contaminé excrète dans ses crottes ou son urine, se retrouve dans l'alimentation des bovins lorsque nos adorables compagnons se soulagent dans les prés ! Certes, le chien n'est contaminant que s'il a lui-même ingéré la forme primaire du parasite au préalable. Mais qui peut à coup sûr maîtriser tout ce que mange un chien qui se promène en campagne ?



> URBANISME

> 1 2 3 4 5 6 7 8 9


LES NEWS
DE LA VILLE MUNICIPALE
DU BELLET

 10 11 12 13 14 15 16 17 18 <

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

LANCEMENT OFFICIEL DE L'OAP 1 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

Depuis de nombreuses années, l'aménagement du centre fait l'objet de réflexions. Dès janvier 2022, plusieurs réunions publiques de concertation ont été organisées afin d'associer les habitants à cette démarche.

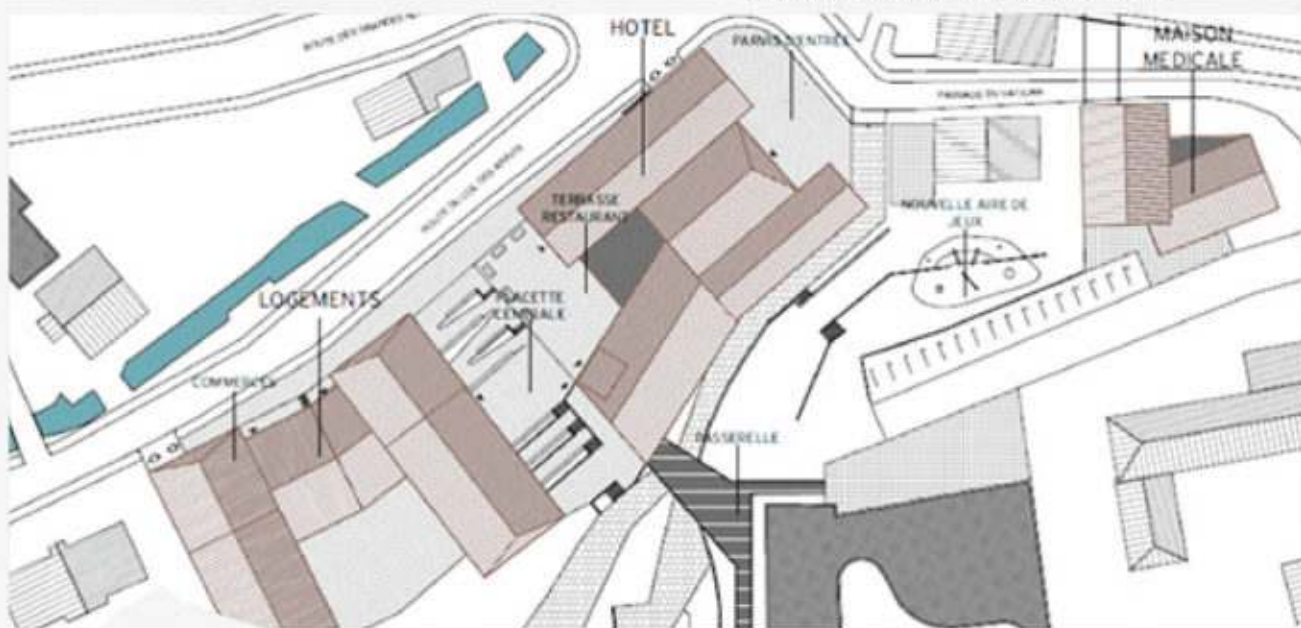
Ces temps d'échange ont permis de faire émerger une ambition partagée pour ce programme destiné à requalifier la liaison entre le haut et le bas du village, aujourd'hui au cœur de l'Orientation d'aménagement programmée n° 1 (OAP 1).

UN AMÉNAGEUR RETENU POUR CONCRÉTISER LE PROJET

La Commune a lancé au printemps 2024 un appel à candidature afin de retenir un aménageur susceptible de répondre à l'ensemble de ces enjeux. Au terme de la procédure de sélection, le Conseil municipal a retenu l'offre du groupement SOGIM-EDIFIM-PVG.

Le projet prévoit :

- La création de **67 logements**, dont **14 en accession sociale** ;
- La création d'un **ensemble hôtelier** comprenant un boutique-hôtel et un hostel ;
- L'implantation d'une **maison de santé** regroupant les deux cabinets médicaux et les professions paramédicales ;
- La création de **surfaces commerciales** ;
- La création d'un **parking public souterrain** ;
- La création d'une **place et d'espaces publics** ;
- La création d'une **passerelle** facilitant l'accès à la crèche, à l'école et au futur pôle Indoor.



UNE AMBITION FORTE POUR UN CENTRE-VILLAGE DYNAMIQUE ET VIVANT

Le centre-village, cœur battant de la vie locale et touristique, doit répondre à des enjeux croissants :

- **Renforcer l'attractivité économique** en dynamisant les commerces et en diversifiant l'offre hôtelière ;
- **Offrir des logements accessibles** pour les habitants à l'année et les travailleurs saisonniers ;
- **Fluidifier la mobilité** en repensant les circulations piétonnes et automobiles et en proposant un nouveau point de stationnement souterrain ;
- **Renforcer l'offre de services médicaux** avec la création d'une maison de santé ;
- **S'inscrire dans la transition écologique** à travers des infrastructures durables et une meilleure gestion énergétique.

UN PROJET INTÉGRÉ, DURABLE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Ces aménagements permettront d'améliorer la qualité des espaces publics. La circulation piétonne entre le haut et le bas du village sera favorisée et facilitera l'accessibilité au pôle Enfance et de loisirs.

À travers cette opération, la Commune entend renforcer l'esprit de village du centre. Elle a porté une attention particulière à l'intégration architecturale du projet dans le tissu bâti existant qui reprendra les grands principes de l'architecture de montagne : présence du bois et de la pierre notamment.

Tout en étant respectueuse du patrimoine, l'architecture sera résolument tournée vers l'avenir en adoptant des principes de la construction bioclimatique et en limitant l'impact carbone du projet grâce au raccordement de l'ensemble des bâtiments au **réseau de chaleur**.



> PATRIMOINE

> 1 2 3 4 5 6 7 8 9


LES NEWS
LE GAZETIN MUNICIPAL
DU BELIER

10 11 12 13 14 15 16 17 18 <



QUELQUES LÉGENDES DES ARAVIS

Merci à Gisèle Helle du Hameau des Alpes qui a choisi ces légendes, extraites notamment du livre de Fernand Thévenet, « La Clusaz, mon village autrefois », et des revues « Les Amis du Val de Thônes ».



LA LÉGENDE DE JEAN DE LA MINE

Parmi les nombreuses légendes, transmises de génération en génération, celle des chercheurs d'or est l'une des plus connues des Cluses.

Le premier des chercheurs d'or fut un certain Jean de la Mine. On ne savait pas grand-chose sur lui. Comme tout bon chercheur d'or, il restait très discret sur ses activités et gardait secret l'emplacement de son gisement. On le voyait bien s'en aller à la nuit tombante en direction de la combe de Tardevant, mais Jean de la Mine chaussait ses souliers à l'envers pour décourager des éventuels poursuivants. Par contre, on connaissait le chemin qu'il prenait à son retour de la mine. Il allait à Genève vendre ses pépites. De là à conclure qu'une partie de l'or suisse est d'origine savoyarde... Mais qui sait ?

Toujours est-il que Jean de la Mine fit fortune et partit à Paris goûter au charme de la vie citadine.

Un jour qu'il se promène dans la capitale, il rencontre deux hommes occupés à fendre du bois au bord du trottoir. Il engage la conversation et découvre que les deux hommes viennent de La Clusaz. Et Jean de la Mine leur explique qu'il a fait fortune à La Clusaz grâce à sa mine d'or de Tardevant, mais qu'il reste encore beaucoup de pépites ! Il dessine un plan précis du gisement aux deux Cluses et les quitte en leur souhaitant bonne chance.

Nos deux bonshommes rentrent vite au pays, achètent des chandelles et deux bouteilles d'eau-de-vie pour s'éclairer et se réchauffer dans la mine. Mais leur séjour parisien leur avait fait perdre l'habitude de gravir les pentes rudes de la chaîne des Aravis. Alors, le souffle court, ils décident de puiser des forces dans les précieux flacons. Mais si l'eau-de-vie redonna vigueur à leurs jambes et gaieté à leur cœur, elle n'éclaircit point leur esprit et, chemin faisant, ils perdirent le plan confié par Jean de la Mine. On ne retrouva jamais ni le plan ni la mine !

LE GÉANT GARGANTUA

La chaîne des Aravis nous montre toutes ses belles pointes en dentelles. Elle est la plus haute barre rocheuse des Préalpes. Sa hauteur a d'ailleurs bien agacé le géant Gargantua ! Vous apercevez cette brèche dans la montagne ? C'est la Porte des Aravis, dont vous observerez l'autre face, si vous montez au col des Aravis. Mais connaissez-vous le conte sur l'origine de cette brèche ?

Le géant Gargantua arrivait du nord de la France et venait d'enjamber le Rhône, chaussé de ses immenses bottes. Il pénètre en Savoie. Tout à coup, une imposante barrière de rochers l'arrête ! La chaîne des Aravis ! Gargantua est très vexé de se retrouver face à cette chaîne de montagnes qui barre son chemin et l'empêche de poursuivre son voyage vers le Mont-Blanc. Alors que fait-il ? Prenant son élan, il donne un formidable coup de pied dans la montagne, un rocher immense part dans le ciel et voltige très haut avant d'atterrir... dans le Beaufortain. Ce rocher s'appelle la Pierra Menta. Vous le reconnaîtrez facilement si vous allez dans les alpages du Beaufortain. Voilà comment furent créées la Porte des Aravis et la Pierra Menta !



LE SILLON AU COL DES ARAVIS

Le col des Aravis conserve encore de nos jours la trace d'un sillon.

Les limites entre les paroisses de La Giettaz et celles de La Clusaz étaient très imprécises. Chacune revendiquait la propriété de la chapelle inachevée qui se trouvait dans la zone disputée. Rien ne parvenait à les mettre d'accord, ni les discussions, ni les procès, ni même les explications très musclées. Poussés par leurs curés respectifs, disaient les mauvaises langues, les costauds des deux paroisses s'affrontaient le dimanche après-midi, tels les Horaces et les Curiaces. Rien n'y fit. Jusqu'au jour où... à l'aube, les voisins découvrirent un sillon qui partait de part et d'autre de la montagne et qui plaçait la chapelle du côté de La Clusaz. On attribua aux anges ce travail nocturne et ce signe divin ne fut plus jamais contesté.

LA CHAPELLE DU COL DE ARAVIS

Elle fut bâtie en 1624 par François de Belletour, seigneur de Flumet. En 1765, elle était en fort mauvais état lorsque le révérend Vittoz, curé de La Giettaz, passa un jour à pied le col des Aravis pour se rendre à La Clusaz, sa paroisse d'origine. Près de la chapelle, il fut attaqué et terrassé par un taureau furieux. Craignant pour sa vie, il implora le ciel de le tirer de ce mauvais pas. Aussitôt, des chiens venus d'on ne sait où vinrent chasser le taureau et le délivrer. Le brave curé, qui avait reconnu l'aide divine, promit de restaurer la chapelle en remerciement. Ce qu'il fit dès l'année suivante.



UNE HISTOIRE VRAIE QUI DEVINT LÉGENDAIRE

Un jour d'hiver, Coco, la jument d'Oscar, s'arrête près d'une ferme.

Du traîneau coloré et couvert de peaux de mouton descend un couple qui se dirige vers le chalet et y pénètre. Autour du fourneau à quatre marmites s'engage la conversation.

- Alors, comme ça, vous êtes en vacances?
- Eh bien oui...
- Et vous faites quoi à Paris?
- Je suis dans l'Administration...
- Où ça?
- À l'Élysée.
- Ah... et qu'est-ce que vous y faites?
- Eh bien, j'y suis le président de la République.
- Président de la République?! Pas vrai! Eh bien ça, Marie, va chercher la gnôle! On va arroser ça... Le président de la République!... Le président de la République!...

C'était l'histoire vraie du président Vincent Auriol en vacances à La Clusaz (il a été président de la République de 1947 à 1954).

LES SARVANS

Les Cluses ont bien connu les Sarvans. C'étaient des lutins, fantastiques ou malins, pas très méchants, mais farceurs et taquins. Ils avaient un penchant pour les êtres beaux, qu'ils soient humains ou animaux. C'était vrai, semble-t-il, puisqu'on disait d'une femme laide : « Elle ne risque pas d'être travaillée par le Sarvan ». Est-ce à dire que les belles l'étaient? On dit que certaines l'entendaient rire sous leurs jupons. Chez les animaux, c'étaient surtout les juments jeunes avec une belle crinière qui les intéressaient. Il n'était pas rare de découvrir, un matin, que la jeune poulche avait la crinière (ou la queue) tressée d'une façon si inextricable qu'elle ne pouvait être défilée. Il fallait la couper. Et mille et mille de ces coups-là. Aussi, bien qu'ils ne soient pas très méchants, on se méfiait tout de même d'eux.



LE HAMEAU DES ALPES



NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2025!

Dès le 30 juin jusqu'au 21 septembre, le Hameau des Alpes devient, quelques heures par semaine, **LE HAMEAU DES PETITS**, un espace de découvertes et de jeux destiné aux enfants de 18 mois à 8 ans, accompagnés par des adultes.

Durée de visite libre d'env. 1 h 15 sur réservation en ligne.

LE HAMEAU DES ALPES SERA OUVERT :

- **Jusqu'au 29 juin 2025 :**
de 14 h à 18 h 30, le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche.
- **Du 30 juin au 31 août 2025 :**
de 14 h à 18 h, du lundi au dimanche.
Le Hameau des petits sera ouvert de 9 h à 12 h, le mercredi, le jeudi et le vendredi.
- **Du 1^{er} au 21 septembre 2025 :**
de 14 h à 18 h, du lundi au dimanche.
Le Hameau des petits sera ouvert le mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h.
- **Du 22 septembre au 5 octobre 2025 :**
de 14 h à 18 h, le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche.
- **Du 18 octobre au 2 novembre 2025 - vacances de la Toussaint :**
de 14 h à 18 h, le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche.



> INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le CCAS, à vos côtés dans toutes les étapes de votre vie

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de La Clusaz vous accueille, vous accompagne et, le cas échéant, vous oriente vers des structures partenaires. Que vous soyez une famille, un aîné ou un jeune adulte, le CCAS est là pour vous soutenir face aux fragilités ou aux difficultés sociales grâce à des actions de proximité adaptées à vos besoins.

SES MISSIONS PRINCIPALES

Le CCAS joue un rôle essentiel en tant que lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour toute personne confrontée à des difficultés ou recherchant des aides. Il a plusieurs missions obligatoires :

- **Instruction des demandes d'aide sociale :** Le CCAS participe à l'instruction des dossiers (hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap, aide-ménagère, etc.) et les transmet, si nécessaire, aux autorités compétentes.
- **Domiciliation des personnes sans domicile stable :** Il offre une adresse administrative permettant d'accéder à des droits sociaux.

DES ACTIONS QUI CRÉENT DU LIEN

En plus de ses missions réglementaires, le CCAS de La Clusaz anime des moments forts et solidaires, comme :

- Le repas des Aînés,
- Les boîtes de Noël,
- Les initiatives caritatives telles qu'Octobre Rose.

Il gère également le Foyer des jeunes travailleurs, un espace dédié à l'accueil des jeunes actifs.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, le CCAS est là pour vous aider !

Contact :

Mairie de La Clusaz : 1, place de l'Eglise

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et sur rendez-vous de 14 h 30 à 17 h

Tél. : 04 50 32 65 20 - choix 5

Mail : mairie@laclusaz.fr



« Même en saison, prends soin de ta santé ! »

Le 11 mars 2024, le Collectif Santé Saison 74 a accueilli, gratuitement et sans rendez-vous, les saisonniers et saisonnières des Aravis et les autres acteurs des stations dans les locaux de la mairie. Les professionnels de santé ont pu répondre à toutes les questions et donner des informations et conseils de prévention autour de divers thèmes liés à la santé, dans un temps de convivialité. Un nouvel accueil « Saison Santé » a été organisé le 28 janvier 2025 à la mairie de La Clusaz.

À VOS AGENDA !

DONS DE SANG - COLLECTES EN 2025

Les donneurs de La Clusaz sont engagés :
leur mobilisation le prouve, avec 7 %
des 18-70 ans qui donnent leur sang.

En 2024, trois collectes de sang ont été organisées à La Clusaz. Ce sont finalement 110 donneurs qui ont répondu présents, dont 9 personnes qui ont fait ce geste pour la première fois en 2024.

Le 3 mars 2025, 54 donneurs dont 2 nouveaux ont participé à la première collecte de l'année.

L'Établissement français du sang (EFS) et la Commune remercient tous ces donneurs : grâce à leur générosité, de nombreuses vies sont ainsi sauvées.



Organisées par l'Établissement français du sang (EFS), les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle des Fêtes de La Clusaz :

Le mardi 17 juin 2025 ;

Le mardi 12 août 2025 ;

Le lundi 22 décembre 2025.

L'accueil des donneurs se fait entre 16 h et 18 h 30.

La prise de rendez-vous est à privilégier,
sur le site dondesang.efs.sante.fr.

Donner son sang est un geste vital, **aucun produit ne peut se substituer au sang humain et c'est pourquoi l'EFS a besoin de dons chaque jour pour les malades.**

En donnant plusieurs fois par an, vous contribuez durablement à cette chaîne de solidarité.

« Chaque don compte ». N'hésitez pas à rejoindre les donneurs de sang lors des prochaines collectes de l'EFS et à en parler autour de vous pour faire grandir cette belle communauté des sauveurs de vies.

**CAFE
SANTE-SAISON**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN



Pour qui ?

- Tous les Français, filles et garçons, dès 16 ans.

Pourquoi c'est important ?

Se faire recenser, ça permet :

- D'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ;
- De recevoir sa convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- De s'inscrire à certains concours et examens ;
- De passer son permis de conduire.

Comment faire ?

- Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



**Ne tardez pas,
c'est une démarche obligatoire !**
Toutes les infos ici

ADMR



LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE

UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR TOUS, À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Que vous soyez retraité(e), mère ou père de famille ou en situation de handicap, l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) est là pour vous accompagner et simplifier votre quotidien.

Les salariés et bénévoles de cette association à but non lucratif sont à votre écoute pour trouver des solutions sur mesure :

- Soins et accompagnement des seniors ;
- Ménage courant ;
- Courses et livraison de repas ;
- Compagnie et soutien ;
- Aide aux personnes en situation de handicap ;
- Soutien aux jeunes et futurs parents.

Vous avez un peu de temps à consacrer aux autres ? Rejoignez l'ADMR en tant que bénévole et participez à cette belle aventure humaine !

> Infos & contact :

Tél. : 04 50 02 24 95

Mail : accueil.borneeetaravis@fed74.admr.org



Retrouvez toutes les informations sur les défibrillateurs dans le Bulletin municipal 2024 disponible sur le site web de la Mairie. Pour rappel, de manière générale, l'un des premiers réflexes, face à un malaise, est de contacter le 15 (SAMU).



Nous l'avons déjà évoqué sur nos supports, mais un rappel est toujours utile



PRÉVENTION VTT

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR UNE PRATIQUE DU VTT EN TOUTE SÉCURITÉ !

Pratiquer le VTT, c'est avant tout du plaisir, mais cela demande une préparation et un équipement adaptés, sans oublier quelques règles de bonne conduite et de bons réflexes. Voici quelques conseils essentiels :

Avant de partir :

- Vérifier la météo ;
- Bien s'échauffer ;
- S'hydrater et éviter de partir le ventre vide ;
- S'assurer que son matériel est adapté à sa pratique.

Pour le VTT de descente :

- Porter des protections : casque intégral, gants, protections rigides ;
- Choisir une piste adaptée à son niveau (du vert = facile, au noir = expert) ;
- Étudier les sauts avant le premier passage.

En cas d'accident :

Appeler le 112, en précisant le nom de la piste et le numéro de la balise.



Toutes les consignes, et même des conseils

« pour bien chuter » sur : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Vos-loisirs/Sport/VTT>

PRÉVENTION HIVER

SÉCURITÉ EN MONTAGNE : LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER CET HIVER

Pour que la montagne reste un plaisir, il est essentiel de respecter quelques règles simples de sécurité.

Avant de partir :

- Se préparer physiquement à l'effort ;
- Entretenir et régler son matériel, en vérifiant l'affûtage des carres ;
- Consulter les prévisions météo et le risque d'avalanches ;

Sur les pistes :

- Maîtriser sa vitesse et respecter les autres skieurs ;
- Skier dans sa zone de confort technique et physique, en choisissant des pistes adaptées à son niveau ;
- Suivre les consignes des professionnels et respecter la signalisation ;
- S'arrêter uniquement en bord de piste ;
- Faire des pauses régulières pour s'hydrater et s'alimenter, en tenant compte des besoins accrus liés au froid, à l'altitude et à l'effort.



EN CAS D'ACCIDENT SUR LES PISTES :

- 1. Protéger :** Planter les skis et les bâtons dans la neige à environ 5 mètres au-dessus de la victime pour la signaler ;
- 2. Alerter :** Prévenir les secours le plus rapidement possible en donnant la localisation et la nature de la blessure. Contacter le Service des pistes (04 50 32 65 15 à La Clusaz), ou le 112 en cas d'absence de réseau téléphonique ;
- 3. Secourir :** Protéger la victime du froid et éviter les suraccidents en attendant les pisteurs.

ATTENTION ! En dehors des périodes et horaires d'ouverture des pistes, l'accès aux domaines skiables de ski alpin et de ski nordique est **INTERDIT** — par arrêté municipal — en raison de l'intervention des dameuses.

Les câbles de treuil en acier sont en effet souvent invisibles sous la neige ou dans l'obscurité, et dangereux en raison de leur tension variable.

Si vous voyez une dameuse, il faut vous en éloigner au plus vite (le champ de vision du conducteur étant réduit) !

L'accès aux pistes de ski est également interdit lors des opérations de déclenchement préventif des avalanches. Il est nécessaire de respecter les indications sur les PIDA (Plan d'intervention de déclenchement des avalanches).

La montagne est un espace partagé qui requiert prudence et respect des recommandations des professionnels. Pour plus de conseils sur les bons comportements à adopter sur les pistes et hors-piste, consultez le memento prévention hiver sur le site : www.sports.gouv.fr.

BON À SAVOIR

Selon la loi française, le secours en montagne hors des domaines skiables est à la charge de l'État.

Le secours en montagne, lorsqu'il intervient sur les pistes balisées d'un domaine skiable, **N'EST PAS GRATUIT**. Il convient donc d'être assuré pour être bien remboursé des frais qui, sinon, resteraient à la charge de l'accidenté.

DERNIÈRE MINUTE

SAPIN DE NOËL

Chaque année, le majestueux et traditionnel sapin de Noël illumine notre place du village.

Pour Noël 2025, la Commune est à la recherche d'un beau sapin à installer au cœur de notre village. Idéalement, il devrait mesurer au moins **10 mètres de haut**.

Si vous avez un sapin que vous souhaiteriez mettre à disposition, facilement accessible et pouvant être transporté en toute sécurité, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie. Nos équipes seront ravies d'échanger avec vous à ce sujet et de s'occuper de la logistique.

Merci d'avance pour votre contribution à l'esprit de Noël !



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Les huit agents recenseurs entourés de Monsieur le Maire, des adjoints et des coordonnatrices.

DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024 A EU LIEU LE RECENSEMENT DE LA POPULATION À LA CLUSAZ.

Le dernier recensement de notre commune remontait à 2018 : au-delà du calcul de la population, cet acte citoyen et obligatoire est un devoir civique très important, puisqu'il a un impact direct sur les dotations allouées par l'État et sur les services publics de la Commune.

Recrutés et encadrés par la Mairie, huit agents recenseurs — que nous remercions encore pour leur travail minutieux, leur rigueur et leur investissement — ont sillonné tout le territoire de la commune à plusieurs reprises, afin de recenser toutes les personnes en domicile principal, ainsi que tous les logements sur La Clusaz. Toutes les données collectées l'ont été sous le sceau de la confidentialité et transmises directement à l'INSEE.

Les résultats de ce recensement démontrent une baisse du nombre d'habitants permanents à La Clusaz. La cause principale de cette baisse est la difficulté d'accès au logement.

Pour répondre à cette problématique, la municipalité a lancé deux programmes de création de logements de 16 et 48 logements à Grand Maison. Malheureusement, le premier projet est aujourd'hui retardé par des recours de riverains.

Le second projet est quant à lui dans sa phase programmatique et un permis de construire devrait pouvoir être déposé avant la fin de l'année 2025.

Ces logements, garantis en résidence principale puisque mis en marché soit sous la forme de logements locatifs sociaux soit via le Bail Réel Solidaire (BRS), vont permettre à La Clusaz de voir repartir à la hausse le nombre d'habitants et d'accueillir des familles au village.

LES RÉSULTATS OBTENUS SONT :

- Total des logements : **5189**
- Nombre de résidences principales : **786**
- Nombre d'habitants : **1582**

HISTORIQUE DE LA POPULATION DEPUIS 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	1 382	1 695	1 687	1 845	2 023	1 874	1 770	1 701

> NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À...



NOM ET PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE
CAULIER Garance, Joséphine, Meriem fille de CAULIER Jean, Charles, Constant et de BENABDALLAH Sarah, Zora, Yamina	22 janvier 2024
JACQUEMAIN Ninon fille de JACQUEMAIN Clément, Gérard et de COLLOMB-CLERC Julia	16 septembre 2024
DAMMAN Basile, Pierre, Denis fils de DAMMAN Benoît et de COLLOMB-PATTON Viviane, Fabiola	13 octobre 2024
COLLOMB-GROS Zoé, Oyana fille de COLLOMB-GROS Anthony, Jacques et de BON-BÉTEND Laura	6 novembre 2024
HUART Zoé, Marie, Laurence fille de HUART Joseph, Victor, Constantin et de CUTTAZ Marine, Noëlle, Martine	24 décembre 2024



Zoé Huart



Garance Caulier

> TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...



NOM ET PRÉNOMS	DATE DE MARIAGE
CAYSSIALS Hugo, Félix, Timothée & BREU Anna, Louise	7 mars 2024
CHAUVIN Matthieu, Pierre, Eric & STEFANINI Pauline, Christelle	4 mai 2024
CHATAIN Alban, Claude, Jérémy & ALVAREZ OSORIO Mariana, Alejandra	4 mai 2024
PLATTARD Charles, Jean, Pierre & ALLOIN Lauren, Brigitte	29 juin 2024
THEVENET Laurent, Raymond, Fernand, Michel & FRIDELLOUX Chloé, Dominique, Nathalie	12 juillet 2024
CORRAL Robin, Jean-Pierre & SANTANA-TERUEL Pamela, Valentina	17 juillet 2024
BAGNOL Philippe, René, Louis & LE LABOUSSE Rachel, Yvette, Philippine	3 août 2024
GIBERT Frédéric & ALMERAS Anne, Elisabeth	16 août 2024
BERTHOLON Charles, Marie, Marc & STO TOMAS BACARRO Maria, Theresa	24 août 2024
JOUGLARD Laurent, Emmanuel & BONNESOEUR Séverine, Dora, Laure	2 novembre 2024
REIX Aurélien, Olivier & BELLOUBET Margaux, Suzan	30 novembre 2024
MENIL Florian, Eric, Alain & GALLAY Rosé-Laurence, Olivia, Loetitia	30 novembre 2024
COLLOMB-CLERC Xavier, Francis & BUSCEMI Grazia	7 décembre 2024

> NOUS REGRETTONS...



NOM ET PRÉNOMS	DATE DE DÉCÈS
BOUVIER Cyril, Jean, Paul	6 janvier 2024
GALLAY Joannès	9 janvier 2024
FONTAINE Raymonde; veuve POLLET-THIOLLIER	27 janvier 2024
RUPHY Marcel, Léon	5 mars 2024
GIRAUD Mélanie, Hélène	19 mars 2024
BURGNARD Christian, Michel	8 mai 2024
LANSARD Françoise, Thérèse; veuve CONSTANTIN	27 mai 2024
POLLET-VILLARD Suzanne, Foy; veuve BOUCHEX-BELLOMIE	29 mai 2024
POLLET-VILLARD Marie-Claude; Françoise; (ALIBELLI)	25 juin 2024
SENSE Brigitte; épouse COLLOMB-PATTON	7 août 2024
LAMIELLE Claude, Louis, Georges	27 août 2024
DEGOUTTE Guy	14 septembre 2024
COLLOMB-PATTON Maurice, Alphonse	16 septembre 2024
GOY Simon	2 octobre 2024
ROBIN Claudine, Colette, Clotilde	11 octobre 2024
COLLOMB-PATTON Pierrette, Nicole; épouse PÉRIILLAT-MERCEROZ	13 octobre 2024
LACHERÉ Monique, Andréa; veuve MARION	14 octobre 2024
COLLOMB-CLERC Claude, Roland	18 octobre 2024
PERRILLAT-AMÉDÉ René	23 octobre 2024
FONSECA RUSSO Maria da Conceição; épouse TEIXEIRA	14 novembre 2024
POLLET-THIOLLIER Gisèle, Marie; veuve PERRILLAT-MERCEROT	21 novembre 2024
JEANGIRARD Michel, Joseph, André	7 décembre 2024
BÉTEMPS Gérard, Jean, Marie, Ambroise	11 décembre 2024
BEN ABID Fadi	22 décembre 2024
DHIFALLAH Mohamed, Ali	22 décembre 2024
COLLOMB-GROS Guy, François	29 décembre 2024



> NOS PARTENAIRES

> 1 2 3 4 5 6 7 8 9


LES NEWS
LE BULZETIN MUNICIPAL
DU BELIER

10 11 12 13 14 15 16 17 18


NOS PARTENAIRES FINANCIERS

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE



Depuis le début du mandat en 2020, le Département de la Haute-Savoie, avec son président Martial Saddier (en place depuis 2021) et les conseillers départementaux du canton Marie-Louise Danzel-Gonet et Marcel Cattaneo, a fortement soutenu les projets de la collectivité. Grâce à ce soutien sans faille, ce sont près de 950 000€ de subventions qui ont été attribuées à La Clusaz pour réaliser des projets dans de nombreux domaines : patrimoine, lac, cheminements piétons, voirie, pastoralisme, ouvrages hydrauliques, plan nordique, etc.

Ce soutien va se prolonger dans les années à venir grâce aux excellentes relations entretenues entre la Commune de La Clusaz et le Département de la Haute-Savoie et aux nombreux projets structurants qui seront portés dès 2025.

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Laurent Wauquiez puis Fabrice Pannekoucke, est également un soutien important pour la Commune de La Clusaz. Grâce aux deux présidents successifs et aux élus régionaux du territoire, dont Christophe Fournier et Catherine Pacoret, ce sont de nombreux projets qui ont été soutenus dans le cadre des politiques régionales. Depuis 2020, La Clusaz a bénéficié de près de 100 000€ de subventions pour divers projets.

Ce soutien va se poursuivre dans les années à venir grâce aux projets structurants et notamment à l'arrivée des investissements importants en vue de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques.

LA CCVT

> VOUS ACCOMPAGNE POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de communes et le Département de la Haute-Savoie ont poursuivi leur engagement en faveur de la rénovation énergétique en 2024. Avec le service Haute-Savoie Rénovation énergétique, **bénéficiez d'un accompagnement gratuit dans votre projet de rénovation énergétique.**



1. Profitez de conseils et informations téléphoniques

Si vous avez besoin d'un conseil objectif sur votre projet, d'un avis sur une solution technique adaptée ou sur l'utilisation d'un matériau, et de connaître les aides auxquelles vous avez droit.

2. Obtenez un rendez-vous personnalisé avec un conseiller

Faites le point sur votre projet de rénovation, bénéficiez d'un avis objectif sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions en rencontrant un conseiller énergie à la CCVT (sur RDV).

3. Bénéficiez d'un suivi complet de votre projet de rénovation énergétique

Soyez accompagné tout au long de votre projet : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, assistance à la mobilisation des aides financières...

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

La CCVT, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat, le Département de la Haute-Savoie et l'État, s'engage dans une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour une durée de cinq ans.

L'OPAH, qu'est-ce que c'est ?

Au carrefour des politiques de l'habitat et de la transition énergétique, l'OPAH est un outil de réhabilitation du parc immobilier qui permet d'attribuer des aides aux travaux et un accompagnement technique aux particuliers, sous conditions de ressources.

Des objectifs renforcés

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la première OPAH (2016-2021). Pour la période 2024-2029, le dispositif est élargi aux copropriétés et le budget des aides est largement majoré, passant de 80 000 €/an à 266 000 €/an. L'objectif est de financer les travaux d'environ 350 logements sur 5 ans.

Comment se faire accompagner ?

En tant que propriétaires, pour vous informer et connaître les conditions d'attribution des aides financières, vous êtes invités à contacter un conseiller au 04 56 19 19 19.

Si votre projet est éligible, vous serez orienté vers SOLIHA, association partenaire de la CCVT, qui vous accompagnera dans la réalisation de vos travaux.

Cinq domaines d'intervention

- La lutte contre la précarité énergétique ;
- L'adaptation à la perte d'autonomie de la personne ;
- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé ;
- L'amélioration du parc locatif ;
- La mise aux normes de l'assainissement individuel.

17 NOS PARTENAIRES

> UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES ET LE FONDS DE DOTATION EUGÈNE ET MARIE FOURNIER

Le 24 septembre 2024, la CCVT et le Fonds de dotation Eugène & Marie FOURNIER – porté par le groupe Fournier qui regroupe les enseignes Delpha, Hygena, Mobalpa, Perene et SoCoo'c – ont officiellement acté leur partenariat pluriannuel.

Améliorer les connaissances et faire découvrir la biodiversité du territoire à la population locale sont au cœur du partenariat.



De 2024 à 2026, **quatre actions fortes** seront menées au cœur des espaces naturels de la CCVT (massif de la Tournette, chaîne des Aravis et plateau de Beauregard) pour sensibiliser le public à ces enjeux et préserver de petites espèces au grand impact sur les écosystèmes :

- La **préservation des mares**, un enjeu pour maintenir la biodiversité face aux changements climatiques ;
- La **préservation de l'habitat naturel des petites chouettes de montagne**, la chevêchette et la chouette de Tengmalm, pour favoriser leur reproduction et donc le maintien de l'espèce ;
- La **protection des chauves-souris**, véritables baromètres de la qualité environnementale qui participent activement au maintien de l'équilibre des milieux naturels et de la qualité de vie des habitants, notamment par la régulation des effectifs d'insectes nocturnes ;
- L'**organisation de la Fête de la nature** pour donner, aux petits et grands, le goût d'aimer et de préserver l'environnement.

Avec un investissement de plus de 80 000 € sur 3 ans, le Fonds de dotation Eugène & Marie Fournier donne de l'ampleur aux actions déjà menées par la CCVT dans la préservation des espaces naturels. Ce financement représente 80 % du budget total des projets.

Les actions partenariales réalisées par la CCVT en faveur de la biodiversité sont à retrouver sur le site internet du Fonds de dotation Eugène et Marie FOURNIER : <https://fdd.dev-app.net/>.

> LE TRI DES DÉCHETS



LE TRI : POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

C'est un enjeu de transition écologique permettant de limiter le gaspillage des ressources naturelles et générant des économies pour toutes et pour tous.

En 2024, est-ce que tout le monde trie correctement ? Non, on a encore une marge de progression !

DÉFI N°1

On évite les intrus !

Dans le container **jaune** on met uniquement les **EMBALLAGES VIDES et PAPIERS**

PAS d'objet cassé

→ Ordures ménagères

PAS de vêtement

→ Déchetterie

PAS d'appareil électriques ou pile

→ Déchetterie

Les erreurs de tri entraînent des risques pour les agents : coupure ou incendie

DÉFI N°2

On ne jette pas en sac fermé !



Un sac fermé ne sera pas ouvert au centre de tri.

Ca sera considéré comme une **ERREUR** et renvoyé à l'INCINÉRATION.

Toutes les erreurs sont renvoyées à l'incinération et facturées au poids !

Votre effort de tri sera gâché !

Trier mieux c'est donc agir pour l'environnement, économiser de l'argent public et garantir de bonnes conditions de travail aux agents !

LA R.E.T.

> MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA CLUSAZ : DES SOLUTIONS DURABLES ET INNOVANTES



Renouvellement de l'éclairage public

Avec le FONDS VERT ON ACCÉLÈRE

La Régie d'électricité de Thônes accompagne la Commune de La Clusaz dans ses projets de rénovation de l'éclairage public, réalisés dans le cadre du programme de travaux du Syndicat intercommunal d'énergie de la vallée de Thônes.

Récemment, 21 points lumineux ont été modernisés sur le chemin du Pré-de-Foire et la route des Riondes. Les luminaires désormais installés utilisent la technologie LED, réduisant par trois la consommation électrique par rapport aux équipements précédents. Outre leur efficacité énergétique, ces nouveaux éclairages ont été conçus pour minimiser la pollution lumineuse, tout en garantissant une uniformité d'éclairage pour les piétons et les usagers de la route.

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LE FUTUR

La modernisation ne s'arrête pas là : en 2025, d'autres projets verront le jour grâce au soutien du programme « Fonds Vert »*.

Parmi eux :

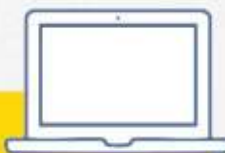
- Le déploiement de 119 horloges connectées pour une gestion plus précise et flexible de l'éclairage public ;
- La rénovation des luminaires sur une portion de la route du col des Aravis ainsi qu'au rond-point de Lourdes.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale visant à réduire l'empreinte énergétique de la commune tout en améliorant le confort et la sécurité des habitants.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC EN COHÉRENCE AVEC LES ENJEUX DE DEMAIN

Ces travaux témoignent de la volonté de La Clusaz d'adopter des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement, tout en optimisant la gestion de ses infrastructures. La Régie de Thônes intervient comme intégrateur d'étude et de réalisation de ces projets. Nous remercions la Commune de La Clusaz pour sa collaboration et son ambition à relever les défis énergétiques de demain.

*Dispositif inédit de l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires.



NOUVEAUTÉ!

UN SITE WEB TOUT BEAU, TOUT NEUF, POUR L'ÉTÉ 2025 : nous vous en avons parlé... Après des mois de travail sur cet outil, vous pourrez découvrir un site web moderne, durable, avec un nouveau design et une nouvelle navigation. Il vous permettra d'accéder plus facilement, plus simplement et plus rapidement à toutes les informations que vous cherchez.

> S'INFORMER

LA MAIRIE DE LA CLUSAZ PROPOSE DE NOMBREUX SUPPORTS ET SOLUTIONS POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DE LA COMMUNE, AVEC ENCORE UNE ÉVOLUTION CETTE ANNÉE...

• **SITE WEB de la Mairie – www.laclusaz.org :** Retrouvez TOUTES LES INFORMATIONS de la commune (actualités et récapitulatifs de toutes les réunions ou événements, démarches administratives et citoyennes, informations sur tous les services, offres d'emploi...) et même LES RETRANSMISSIONS EN LIVE ET EN REPLAY DES CONSEILS MUNICIPAUX! Avec également LES ENQUÊTES ET SONDAGES sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.org.

• **PAGE FACEBOOK Mairie de La Clusaz :** Les actualités sont à découvrir sur cette page, avec notamment les annonces des réunions publiques, les informations pratiques ou encore les « news » prévention! À partager sans modération (notamment, par oral, à nos aînés). Merci à tous ceux qui nous suivent et qui nous ont encore rejoints cette année. @Mairie.LaClusaz.

• **PAGE LINKEDIN Mairie de La Clusaz :** Retrouvez les informations municipales (actions et projets) sur le réseau professionnel LinkedIn @mairie-de-la-clusaz.

• **AFFICHAGE LÉGAL DIGITAL :** Tout l'affichage légal est à votre disposition, à droite de la porte d'entrée de la mairie.

• BULLETIN MUNICIPAL « LES NEWS DU BÉLIER » :

L'incontournable! Distribué par les élus, il est également disponible en ligne sur le site internet et à l'accueil de la mairie!

• PANNEAUX D'INFORMATION DANS LA STATION :

Certaines informations communales – et de nombreuses informations touristiques – sont diffusées, en collaboration avec l'OT, sur les écrans d'information à l'entrée du village et dans le village.

• **RÉUNIONS PUBLIQUES :** De nombreuses réunions sont organisées régulièrement dans le village (réunions de quartier et réunions publiques sur les actions et projets). Les élus sont aussi à votre écoute lors de ces temps d'échange et autres événements du village.

• **Et... le CONTACT HUMAIN!** Besoin d'échanger en direct? Passez à l'accueil de la mairie ou à la Maison des Habitants, le tiers-lieu du village, convivial et dynamique!

Pensez à consulter ces supports régulièrement, tout au long de l'année, et à partager les informations avec votre entourage. Sans oublier les supports des acteurs de la station (OT, SATELC, Club des Sports, associations...) ou les sites d'information dédiés.

MERCI À TOUS!

Et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué et aidé à concevoir ce Bulletin municipal.





LES NEWS

LE BULLETIN MUNICIPAL
DU BÉLIER

JUILLET 2025
97



LES NEWS
DU BÉLIER

Mairie de La Clusaz
1 place de l'Eglise
74220 La Clusaz



Tél. 04 50 32 65 20
mairie@laclusaz.fr
www.laclusaz.org